

# Un atelier planche sur les bonnes pratiques

Lire page ... 3



GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9810

Mercredi 15 Juin 2016

200 francs

## CULTURE

### LES DEPUTES VOTENT LA LOI PORTANT STATUT DES ARTISTES

L'Assemblée nationale a tenu, hier, à son siège, au Palais des Congrès de Lomé, sa 8<sup>e</sup> séance plénière de la 1<sup>re</sup> session ordinaire de l'année 2016. Cette séance, présidée par Dr Etienne Dametoti Baritse, 4<sup>e</sup> vice-président de ladite institution, a été consacrée à l'examen et à l'adoption de la loi portant statut de l'artiste. C'était en présence du Commissaire du gouvernement, le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, M. Guy Madjé Lorenzo, des artistes et des promoteurs culturels.

Les artistes togolais disposent désormais d'un cadre légal pour une meilleure réglementation de leur secteur. Le texte a été voté, hier, par les élus du peuple, réunis en 8<sup>e</sup> séance plénière au Palais des Congrès de Lomé. La loi votée s'inspire de la politique culturelle du Togo et oriente les dispositions des politiques culturelles des arts et de la culture. En effet, depuis le 30 mars 2011, il a été reconnu en conseil des ministres que les artistes représentent les principaux vecteurs de la culture d'un pays et la précarité de leur situation ne favorise pas l'éclosion et le plein épanouissement des talents.

(Suite P. 3)

#### HIER LA JOURNEE MONDIALE DE DON DE SANG

**Appel à l'engagement citoyen pour sauver des vies**

Lire page ... 6

#### POLITIQUE NATIONALE DE LA QUALITE

**Le projet de document finalisé**

Lire page ... 5

#### L'EXAMEN DU CEPD ENREGISTRE CETTE ANNEE 199.751 CANDIDATS

### Le début hier des épreuves dans de bonnes conditions

Le ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle, M. Komi Paalamwé Tchakpélé, a effectué hier, une visite dans quelques centres d'écrit de l'examen du Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD), dans la ville de Lomé. Cette visite qui a conduit le ministre à l'Ecole Primaire Publique d'Aflao Gakli, à l'EPP Batomé et à l'Ecole Privée Laïque La Source, lui a permis de constater le bon déroulement des épreuves. Au total, 199.751 candidats, dont 96.113 filles, composent dans 1.033 centres au Togo dont 54 candidats dans l'unique centre d'Accra, au Ghana.

(Suite P. 4)

#### FORUM DE HAUT NIVEAU SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE A NEW YORK

### Le rapport du Togo soumis à validation

Le ministère de la Planification du Développement a organisé, hier, un atelier de validation du rapport sur l'état d'avancement de l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les instruments nationaux de planification du développement. La rencontre a permis aux différents acteurs réunis d'examiner le document et de l'enrichir avant qu'il ne soit porté devant l'assemblée au forum de haut niveau sur le développement durable qui se tiendra à New York du 11 au 20 juillet prochain.

Du 11 au 20 juillet prochain, se tiendra à New York le forum politique de haut niveau sur le développement durable. Occasion pour les pays de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les instruments de planification du développement. Le Togo, sur 22 pays, s'est porté volontaire pour présenter son rapport rédigé suivant le principe d'inclusion et de « ne laisser personne de côté », deux principes de base de l'agenda à l'hor-

( Suite P. 5)

#### PARTENARIAT ECONOMIQUE

**L'UE scelle un nouvel accord avec six pays d'Afrique australe**

Lire page ... 7

# HOROSCOPE DU JOUR

**NAISSANCES** : Si votre bébé naît entre le 13 juin et le 19 juin. Passionné par tout ce qui l'entoure. Ce sera un bébé tonique, souriant. Très vite, il aura envie d'élargir son périmètre de circulation. Plutôt sociable et concerné par ce qui arrive aux autres, il aime aussi son indépendance.

<b>BELIER</b> ♈ 21 mars – 20 avril <b>Profession</b> : Vous aurez de bonnes idées pour le travail. Ne les oubliez pas d'ici le mois prochain ! <b>Affection</b> : Seul (e) ou en couple, l'amour vous portera et sera votre priorité. <b>Santé</b> : Bonne forme.	<b>GEMEAUX</b> ♊ 22 mai – 21 juin <b>Profession</b> : Attention aux arnaques. Un conseil, ne sortez même pas votre porte-monnaie. <b>Affection</b> : Certains ami (e) risquent de vous titiller là où ça dérange. <b>Santé</b> : Maîtrisez votre stress.	<b>LION</b> ♌ 23 juillet – 22 août <b>Profession</b> : Donnez du courage aux jeunes ils en auront besoin. <b>Affection</b> : La parole sera la meilleure façon de toucher les gens émotionnellement. <b>Santé</b> : Continuez le sport.	<b>BALANCE</b> ♎ 23 septembre – 22 octobre <b>Profession</b> : Levez-vous tôt pour faire des activités. <b>Affection</b> : C'est dans l'amour que les Balances puiseront leur force. Vivez votre romance à fond. <b>Santé</b> : Prenez garde aux intoxications alimentaires.	<b>SAGITTAIRE</b> ♏ 23 novembre – 21 décembre <b>Profession</b> : Faites confiance à un collègue de bureau. Il sait ce qu'il fait. <b>Affection</b> : En couple, vous dialoguez et trouvez des solutions ensemble. <b>Santé</b> : Déséquilibres hormonaux possibles.	<b>VERSEAU</b> ♋ 21 janvier – 19 février <b>Profession</b> : Côté finances, un remboursement vous soulagera. <b>Affection</b> : Vous retrouverez par hasard d'anciens amis. Sachez renouer les liens. <b>Santé</b> : Une bonne dose d'énergie.
<b>TAUREAU</b> ♉ 21 avril – 21 mai <b>Profession</b> : Ceux qui voyagent arriveront à bon port. <b>Affection</b> : Excellente période en vue sur le plan amical, vous serez très sollicité. <b>Santé</b> : Reprenez les bonnes habitudes pour le sport.	<b>CANCER</b> ♋ 22 juin – 22 juillet <b>Profession</b> : Au travail, les choses évoluent à votre avantage. Persévérez dans vos efforts, ils ne seront plus vains. <b>Affection</b> : Jouez le jeu si on vous drague. Ça n'engage à rien, mais on y prend goût. <b>Santé</b> : Restez sobre.	<b>VIERGE</b> ♍ 23 août – 22 septembre <b>Profession</b> : Si on abuse de votre disponibilité, il faudra fixer les limites. <b>Affection</b> : Une petite peine risque de venir de la famille. <b>Santé</b> : Bonne.	<b>SCORPION</b> ♏ 23 octobre – 22 novembre <b>Profession</b> : Ne tentez pas de négocier en force, ce serait peine perdue. <b>Affection</b> : En couple, vous n'aurez pas les mêmes envies, d'où une insatisfaction possible. <b>Santé</b> : Le sport sera votre façon de reprendre des forces.	<b>CAPRICORNE</b> ♎ 22 décembre – 20 janvier <b>Profession</b> : Dans votre travail ou votre quotidien, vous aurez envie de tout changer. <b>Affection</b> : En amour, sortez le grand jeu. Il faut déclarer votre flamme. <b>Santé</b> : De l'énergie en poche.	<b>POISSONS</b> ♓ 20 février – 20 mars <b>Profession</b> : Etre réaliste ne doit pas vous empêcher d'être optimiste ! <b>Affection</b> : Une invitation à une sortie promet des émotions fortes. <b>Santé</b> : Gardez le bon rythme.

## Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

### PROBLEME N° 6039

1 2 3 4 5 6 7

A	R	E	C	E	E	J	T				
	J										
B	U	N	O	F	R	E	D	A	T		
		N							U		
C	S	U	L	E	G	A	E	E	I	N	T
		L									E

Score à atteindre  Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Pressé.  
*En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.*

### SOLUTION N° 6038

- A - GLACIER
- B - FREDONNER
- C - ENTASSEMENT

### PROBLEME N° 3072

### SOLUTION N° 3071

Qui sied	Pas sure	Petite vallée
Voie	Marjolaines	Crochet
		Cellule
	Article	
	Sans effets	
	Page des titres	
		Expérience
		Europe
Pronom		Lier
		Demeure
		Ecrit
		Métal
		Ville de France
	Baudet	
	Recueil	
	Pronom	
Parties du corps		
Infinitif		
		Ville de France
	Sainte	
	Epoque	

MOTS FLUENTS

B	A	A	L			
A	S	S	O	R	T	I
T	O	P	T	U	E	
A	N	E	R	I	E	S
I	R	O	L	E	S	
L	G	I	L	E		
L	I	E	E	M		
E	R	A	R	E	S	
R	E	A	G	I	R	
A	I	S	E	E	S	

## LES MOTS CAMOUFLES 4948

Par D. KANKPE



### ENIGME « Additionnel »

VASTE - TUER - TOMBAL - TANTOT - SUIVANTE - STAR - SLAVE - SEPT - SBIRE - PETIT - OSSUE - OMBRAGE - MOTTE - LINGOT - LEVRE - LEGS - GANT - ENRAYAGE - COUPON - BRAS - BALLON - AVATAR - ATOUT.

SOLUTION N° 4947 : HOLOCAUSTE.

### NUMEROS UTILES

- CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
- CHU Campus 22-25-77-68
- 22-25-47-39/22-25-78-08
- Commissariat central 22-21-28-71
- Sûreté Nationale 22-22-21-21
- Pompiers 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie
- o (Secours et Assistance)
- o 172 ou 22-22-21-39
- o Police Secours 117

- Phcie APOTHEKA  
Face siège de la Fédération Togolaise de Football, route de Kégué Tél. : 22 61 57 57
- Phcie INTERNATIONALE  
Sise au marché de Hédrzanawoé « Assiyéyè », Bd du Haho Tél. : 22 26 89 94
- Phcie BAH  
Face EPP Hédrzanawoé Tél. : 22 26 03 20
- Phcie MAWULE  
A Bè-Kpota (anc. pharmacie du Rond Point Gakpoto) Tél. : 22 27 11 21
- Phcie SARAH  
Près du centre de santé d'Adakpamé Tél. : 22 27 09 25
- Phcie ADIDOGOME  
Face au camp 2e RI d'Adidogomé Tél. : 22 50 54 85
- Phcie SILOE  
Carrefour Aflao Apédokòé Atigangomé Tél. : 22 33 82 87
- Phcie HOSANNA  
Route de Ségbé-carrefour Sagbado-Adidogomé, côté rue Sémékonawo Tél. : 22 51 50 49
- Phcie JAHNAP  
A Djidjilé-Gakli, près de Favonet Multimédia Tél. : 22 51 22 86
- Phcie NATION  
Face ancien marché de Totsi Tél. : 22 25 99 65
- Phcie MATHILDA  
Sur la route PATASSE - Lomégan-ODEF Tél. : 22 51 15 34
- Phcie LUMIERE  
A Agbalépédogan Tél. : 22 25 15 26
- Phcie LAUS DEO  
Sur la route de Léo 2000, face clinique Bethesda, quartier Adidoadin Tél. : 22 25 15 05
- Phcie APOLLON  
Face complexe scolaire Makafui, non loin du carrefour des Hirondelles, Avéjji Tél. : 22 31 01 07
- Phcie LA GRACE  
Près de l'auberge Sahara avant la station SUN AGIP Agoè Tél. : 22 25 91 65
- Phcie TAKOE  
Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) Tél. : 22 34 03 42
- Phcie VITAS  
Située à Agoè Assiyéyè du côté Ouest Tél. : 22 25 63 43
- Phcie SATIS  
Près du CEG Koshigan à Agoè-Logopé sur le Bd de la CEDEAO Tél. : 22 50 30 55
- Phcie LE DESTIN  
A côté de l'agence ECOBANK de Baguida Tél. : 22 41 15 41
- Phcie HYGEE  
Face au lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukopé (Baguida) Tél. : 22 27 36 36

### SOURIONS, RIONS-EN

### DOUANE

A la douane néerlandaise, le douanier :

- Vous avez de l'alcool, des armes ou de la drogue en votre possession ?
- Non, monsieur le douanier.
- Vous en voulez ?

### PHARMACIES DE GARDE Du 13 au 19 juin 2016

- Phcie SANTE  
Près de NOPATO Tél. : 22 21 58 41
- Phcie CENTRE  
46, Rue de la Gare (face S3G) Tél. : 22 21 83 30
- Phcie DES APOTRES  
Akodesséwa, face ETOCOTRAN Tél. : 22 27 11 98
- Phcie de l'OCAM  
Sur la Rue de l'Entente Tél. : 22 21 62 05
- Phcie KODJOVIKOPE  
Avenue Duisbourg Tél. : 22 21 89 90
- Phcie PATIENCE  
A Tokoin Gbadago Tél. : 22 21 60 94
- Phcie SAINT KISITO  
Sur le Bd de la Kara, près du bar Tam-Tam Tél. : 22 21 99 63
- Phcie JUSTINE  
291, Bd des Armées-Tokoin Habitat Tél. : 22 21 00 01
- Phcie la PROVIDENCE  
Sur le Bd Jean-Paul II Tél. : 22 26 66 48
- Phcie LA PAIX  
Résidence du Bénin Tél. : 22 26 40 91

## LES MOTS CROISES ☆ ☆

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté. Par Pascal AKAKPO-MESSAN

### PROBLEME N° 386

### SOLUTIONS DU JEU N° 385

#### HORIZONTALEMENT

- Vaincues.
- 3, 14 à l'envers. Début d'éloignement. Cube numéroté.
- Ancêtres d'Angela Merkel.
- Note musicale. De la soie mélangée. Vis.
- Domaine du moulin et autres. Une centaine de metres carrés.
- Une ville française.
- Située. Elle chasse le jour qui la chasse à son tour.
- Choisi. Détériorée.
- Début d'encyclopédie. Version originale.
- Frappée. Direction à suivre.

- F. Pareille qu'à 6 horizontalement.
- G. Termine l'usine. Habillées comme Eve.
- H. Le plus grand continent du monde.
- I. Début d'édition. Bout de chantier, part pour la-bàs.
- J. Réfléchie. Partez !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

#### VERTICALEMENT

- A. Femelles extrêmement agressives.
- B. Arme d'Artagnan. Huile anglaise.
- C. De ce qu'on a vu en latin.
- D. Elle habite Reims. Amoureux de l'histoire ancienne.
- E. Ils envahissent la Gaule en 406. Unité féminine.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	T	H	E	D	R	A	L	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	S
3	M	A	I	T	R	E	S	S	E	S
4	B	N	T	A	S	S	E	A		
5	R	P	E	N	S	E	S	R		
6	I	C	A	E	S	O	T			
7	O	R	N	A	S	C	O	R	E	
8	L	I	E	N	S	O	R	M		
9	A	E	R	O	A	R	A	B	E	
10	G	U	A	N	O	S	L	I	N	
11	E	R	I	T	U	E	N	T		

## CULTURE

# Les députés votent la loi portant statut des artistes

(Suite de la P. 1)

De ce qui précède, une action du gouvernement devient nécessaire pour porter remède à la situation préoccupante des artistes, afin qu'ils bénéficient des conditions favorables à leur plein épanouissement : des droits et

mettra donc au Togo de disposer d'un cadre législatif favorisant une meilleure réglementation du domaine de la création et de l'innovation artistique. Cela permettra également aux artistes, tous secteurs confondus, d'inscrire leurs diffé-

l'Emploi (SCAPE) afin de contribuer davantage aux Objectifs du Développement Durable.

Il faut préciser que, pour l'élaboration de ce texte, le ministère en charge des Arts et de la Culture a bénéficié de l'expertise européenne mise à

sition des motifs et des amendements apportés pour l'amélioration du texte, la loi a été votée à l'unanimité des députés présents.

Le ministre Guy Madjé Lorenzo, à cet effet, a félicité les députés pour cet acte qui est une

*mieux ce qu'ils font déjà d'une manière fort appréciable»,* a-t-il précisé. Pour le ministre Lorenzo, les artistes togolais sont parvenus, dans un monde très concurrentiel et dynamique, à travers leur travail et leur talent, à produire des œuvres

pour assurer le développement harmonieux de la culture togolaise.

Le 4<sup>e</sup> vice-président de l'Assemblée nationale, Dr Etienne Dametoti Baritse, en clôturant les travaux, a souligné que les œuvres artistiques peuvent être



Dr Etienne Dametoti (à droite) a présidé la séance.



Les députés lors des travaux.. (Photo TOUVOR)

de la protection prévue par la législation nationale et internationale.

La présente loi per-

rentes actions dans les axes 1 et 3 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de

sa disposition par la francophonie et des expériences de certains pays africains.

A l'issue de l'expo-

marque de reconnaissance à l'endroit du monde artistique pour le travail remarquable accompli

dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel togolais. Ceci, en dépit du contexte difficile dans lequel les artistes évoluent. «Ce jour sera marqué d'un sceau spécial, car, nous venons de conférer à ces acteurs incontournables de notre pays, un statut pour leur donner les moyens et la capacité de faire encore

de qualité appréciées au-delà des frontières du Togo.

« En votant ce statut, vous permettez au gouvernement de contribuer à instituer et à maintenir, non seulement, un climat propice à la liberté d'expression artistique, mais aussi, à créer des conditions matérielles facilitant l'éclosion des talents de nos créateurs », a précisé le ministre Lorenzo. Il a exhorté l'ensemble des acteurs à jouer leur partition avec justesse et rigueur

une formidable force pour le développement communautaire et la cohésion sociale. Pour lui, la création du fonds d'aide à la culture par lequel le gouvernement apporte un appui substantiel aux artistes est la preuve que les autorités togolaises ont conscience de l'importance des œuvres artistiques dans le développement socio-économique et la promotion du patrimoine culturel national.

**Alex TEYI**



Le ministre Guy Madjé Lorenzo a participé aux échanges.

## GOVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

# Un atelier planche sur les bonnes pratiques

Un atelier de deux jours sur les bonnes pratiques de la gouvernance s'est tenu à l'hôtel Sancta Maria, à Lomé. Organisé par le ministère de l'Economie et des Finances, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, cette rencontre a muni les administrateurs, inspecteurs généraux et directeurs des entreprises publiques d'outils nécessaires pour une bonne gestion des sociétés publiques. Ceci, dans la logique de la politique du gouvernement qui vise à rendre plus compétitives les entreprises publiques.

Il est reconnu le rôle indéniable que les entreprises publiques jouent dans le développement économique et social

d'un pays. Cependant, au Togo, elles sont perçues comme moins compétitives et moins efficaces que le sec-



A l'ouverture du séminaire, on reconnaît le ministre Yaya (3<sup>e</sup> de la droite) (Photo TOUVOR).

teur privé. De ce fait, le gouvernement togolais, depuis quelques temps, prend des mesures pour régulariser la situation. Pendant deux jours, les acteurs impliqués dans la gouvernance des entreprises publiques ont renforcé leurs compétences, en vue d'améliorer la performance de ces sociétés. Désormais, ils savent qu'il leur revient de définir et surtout de veiller aux respects des règles et normes

(Suite P. 4)

L'EXAMEN DU CEPD ENREGISTRE CETTE ANNEE 199751 CANDIDATS

## Le début hier des épreuves dans de bonnes conditions

**Suite de la P. 1)**

L'examen du Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD) a démarré, hier, sur toute l'étendue du territoire national. Au

Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation professionnelle, M. Komi Paalamwé Tchakpélé s'est rendu hier, dans quelques centres

plupart très jeunes, ce qui constitue, selon lui, un atout pour l'avenir du Togo. Au plan national, 1033 centres d'écrit et 5161 salles sont mis à la dispo-

su gérer l'année scolaire dans la paix. Le ministre a salué la disponibilité, le dévouement, la solidarité et le sens aigu du patriotisme dont les ensei-

sérénité dans un esprit de dialogue, condition nécessaire pour examiner les difficultés et y proposer des solutions. M. Tchakpélé a également adressé

de la Région des Plateaux avec 41362 candidats dont 46,58% de filles. La Région Maritime occupe la 3<sup>e</sup> place avec 39417 candidats dont 47,09 % de filles.



M. Tchakpélé (1<sup>er</sup> de la gauche) constate le bon déroulement des épreuves.



Des candidats en composition. (Photos TOUVOR)

total, 199751 candidats, dont 96113 filles sont engagés dans la course pour l'obtention du tout premier diplôme qui ouvre les portes du secondaire. On note une augmentation du nombre de candidats de 9,51 % par rapport à 2015 avec une tendance à la parité entre celui des garçons et celui des filles, soit 48,12 %. Le ministre des

d'écrit de Lomé pour constater le déroulement des épreuves. Que ce soit à l'Ecole Primaire Publique d'Aflao Gakli, à l'EPP Batomé ou à l'Ecole Privée Laïque La Source où il est passé, le ministre Tchakpélé s'est réjoui du bon déroulement des épreuves. M. Tchakpélé a encouragé et souhaité bonne chance aux candidats pour la

sition des candidats. Un centre unique est ouvert à Accra, où 54 candidats, dont 30 filles, répartis entre deux salles, composent pour l'obtention du CEPD. Le ministre Tchakpélé s'est dit satisfait du climat de sérénité dans lequel se déroule l'examen. Il a félicité, à cet effet, les enseignants et leurs organisations syndicales pour avoir

gnants ont fait preuve tout le long de l'année, malgré les difficultés liées à leur profession et les conditions de travail parfois difficiles, surtout pour ceux qui exercent dans les zones rurales les plus reculées. Le ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation professionnelle a encouragé les enseignants à maintenir ce climat de

ses gratitudes à tous les partenaires techniques et financiers, aux parents d'élèves et surtout au gouvernement, pour avoir joué, chacun, sa partition pour le bon accomplissement de l'année scolaire 2015-2016. Pour cette année 2016 Lomé/Golfe se place en tête, en termes d'effectifs avec 45.017 candidats dont 52,67 % de filles, suivie

Elle est suivie de la Région des Savanes avec 29594 candidats dont 46,50 % de filles. Les Régions Centrale et Kara occupent respectivement la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> place avec 22970 candidats pour 47,17 % de filles et 21337 candidats dont 46,61 % de filles.

Les épreuves prennent fin demain.

Ossara Koffi AGOURNA

## Gouvernance des entreprises publiques

**( Suite de la P. 3)**

internes. Il en est aussi des principes et codes de bonnes pratiques, des réglementations (lois, décrets arrêtés, décisions des supérieurs hiérarchiques). Par ailleurs, plusieurs aspects doivent être pris en compte pour une bonne gouvernance. Il s'agit d'un conseil d'administration actif et indépendant qui exerce sa mission de surveillance sur la direction de l'entreprise, un environnement de contrôle solide avec un audit interne, de gestion des risques et de conformité aux normes et aux standards internationaux. Plus encore, on doit noter une volonté de transparence permettant une diffusion des informations financières comme non financières,

un traitement équitable des actionnaires minoritaires et un engagement avéré en matière de bonne gouvernance. Le ministre auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, M. Sani Yaya a, à l'ouverture de l'atelier, invité tous les acteurs à jouer leur partition. «*Que tous les organes de contrôle, ainsi que les commissaires aux comptes mesurent l'intensité de leur tâche qu'ils doivent assumer avec courage, abnégation et détermination. Car, c'est grâce à leurs conclusions que les plus hautes autorités sont informées à temps sur la situation économique, financière et sociale des entreprises publiques*», a-t-il relevé.

La Banque Mondiale,

pour sa part a exhorté le Togo à mettre en œuvre certaines réformes. «*Sur les règles d'observance des standards et codes, le Togo doit améliorer sa performance en fixant des objectifs explicites, réduire l'interférence politique dans les entreprises en leur accordant plus d'autonomie et élaborer des programmes qui permettent d'améliorer la gouvernance des principales institutions publiques, à travers des diagnostics, des actions de sensibilisation et de formation et la revue des structures et des procédures*», a souligné Mme Joëlle Businger, représentante résidente de la Banque Mondiale au Togo.

Yankolina  
M. TINGAENA

## Le Ticket ZEM fait un nouveau gagnant à Aného

Les tickets de gratage ZEM' de la Loterie Nationale Togolaise ne cessent de faire des heureux gagnants depuis leur mise en vente. De nombreux lots en espèce et des motos neuves, dont les frais de douanes, d'assurance et d'immatriculation entièrement pris en charge par la LONATO, ont été gagnés par des parieurs chanceux. Aného, mardi dernier, a encore enregistré un gagnant d'une moto de marque Sanya 125-8 en la personne de M. Cocou Kassavi, menuisier de profession. L'heureux

gagnant, qui enlève sa deuxième moto, a rendu grâce à Dieu pour lui avoir donné cette chance. M. Kassavi a exhorté toute la population d'Aného à tenter sa chance et surtout à persévérer dans ce jeu.

Le chef de la sous-agence d'Aného, Mlle Yada Koudéma s'est réjoui que son agence ait connu un nouveau gagnant, ce qui, selon elle,

prouve que les populations d'Aného ont adhéré à ce jeu. En dehors du ticket ZEM', des tickets de la Tranche Entente Commune ont été présentés aux populations. Leur particularité, cette année, est que les parieurs ont la possibilité de gagner soit au gratage, soit au tirage au sort qui aura lieu en Côte d'Ivoire.

Issobiyou AMAH

### L'ARBRE ET LA VIE

**Pour repousser la sécheresse et disposer de pluies en abondance gardons-nous de couper nos arbres.**

## FORUM DE HAUT NIVEAU SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE A NEW YORK

# Le rapport du Togo soumis à validation

( Suite de la P. 1 )

Ce document provisoire a fait, hier, l'objet d'un atelier de validation qui a réuni divers acteurs, notamment, les représentants du secteur public et privé, la société civile, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Ceux-ci ont analysé et enrichi le rapport qui, en effet, rend compte de la dynamique en cours et des progrès accomplis pour la prise en compte des ODD

dans le système national de planification du Togo.

Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général du ministère de la Planification du développement, M. Etsri Homevor, représentant son ministre de tutelle, a déclaré que le Togo s'active à mettre en place les instruments devant lui permettre de poser les bases de son développement durable. L'un de ces instruments est le Plan

National de Développement (PND 2018-2022) qui prendra la relève de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), comme cadre de référence à moyen terme des actions de développement à partir de 2018. Egalement, dans cette dynamique, a-t-il signifié, le gouvernement s'est engagé dans un processus de renforcement de capacités des différentes parties



M. Homevor (milieu) a ouvert la rencontre. (Photo TOUVOR)

## POLITIQUE NATIONALE DE LA QUALITE

### Le projet de document finalisé

**Le document du projet de politique nationale de la qualité, élaboré par un consultant national depuis 2013, est soumis à l'appréciation des acteurs impliqués dans le système qualité, en vue de sa validation. C'était lors d'un atelier organisé à cet effet, hier, à la salle de conférence du ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme.**

lité (ECOQUAL). Dès lors, il a été recommandé aux Etats membres l'élaboration de leur politique nationale de la qualité, en harmonie avec la politique régionale de la qualité, ce qui



M. Bamana Barouna (milieu) a ouvert l'atelier. (Photo TOUVOR)

L'atelier de validation du projet de politique nationale de la qualité s'inscrit dans un processus qui a démarré avec l'adoption, le 12 août 2009, de la loi cadre portant organisation du schéma d'harmonisation des activités de normalisation, d'agrément, de certification, d'accréditation, de métrologie, de promotion de la qualité et de l'environnement. Cette loi prévoit en son article 5, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de la qualité. Cette politique doit énoncer la façon dont chacune

des fonctions du système national d'infrastructure qualité ainsi que leur coordination sont assurées, afin d'atteindre le but et les objectifs nationaux en matière de qualité.

Au niveau régional, la commission de la CEDEAO a choisi, en janvier 2011, le programme relatif à la qualité comme prioritaire parmi les dix programmes inscrits dans la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICAQ) adoptée en juillet 2010. Ce qui a débouché sur l'élaboration et l'adoption, en février 2013, de la Politique Régionale CEDEAO de la Qua-

rejoint la vision du Togo.

Ainsi, avec l'appui du Programme Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO), un consultant national a élaboré, en 2013, un projet de politique. Mais, avant de soumettre le projet de document au gouvernement pour adoption, il s'avère indispensable qu'il soit amélioré et finalisé, à travers un atelier destiné à recueillir les observations et amendements de tous les participants concernés.

( Suite P. 6 )

prenantes clés sur les résultats et les perspectives des ODD, en vue de permettre à tous d'avoir la même compréhension du processus et des objectifs poursuivis.

De son côté, le directeur de la Planification et des Politiques du développement, M. Gervais Meatchi, a rappelé les étapes qui ont conduit à l'élaboration du présent rapport et les efforts réalisés par le Togo dans

le processus d'intégration des ODD. Au titre de ces efforts, M. Meatchi a énuméré, entre autres, les séances de concertation et de vulgarisation des ODD, la mise en place des dispositifs à savoir : la grille d'analyse de développement durable, de priorisation, le guide d'intégration des ODD et le premier atelier francophone organisé, en décembre 2015, au Togo. Ceci,

pour amener les acteurs à comprendre comment intégrer les ODD. Au-delà de ces efforts, certains secteurs ont déjà pris des engagements ou posé des actes pour intégrer les ODD dans la planification. C'est le cas du ministère de l'Agriculture qui vient d'élaborer sa politique agricole et le ministère de la Santé qui prépare sa stratégie.

**Patouani  
BATCHAMLA**

## COMMUNIQUE DE LA HAAC

Les nouveaux membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) ont poursuivi ce mardi 14 juin 2016 leurs travaux après la cérémonie de prestation de serment devant la Cour suprême jeudi dernier à Lomé.

Le fonctionnement des comités techniques, véritable cheville ouvrière de la mission de régulation de la HAAC, a été passé en revue afin de permettre à chaque membre d'avoir une idée précise sur la mission dévolue à chaque comité technique.

Les travaux ont été placés sous la supervision du bureau d'âge présidé par Monsieur Octave OLYMPIO. Ce dernier, élu jeudi dernier lors de la réunion de prise de contact, a dirigé la séance consacrée le vendredi 10 juin 2016 à l'actualisation du règlement intérieur, soumis le même jour à l'approbation de la Cour constitutionnelle.

L'amendement du règlement intérieur par la Cour constitutionnelle donnera le ton à l'élection du bureau définitif de la HAAC. La Cour constitutionnelle doit statuer ce mercredi 15 juin 2016 sur le texte qui lui a été soumis par la HAAC.

**Fait à Lomé, le 14 juin 2016**

**La Haute Autorité**

HIER LA JOURNEE MONDIALE DE DON DE SANG

## Appel à l'engagement citoyen pour sauver des vies

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), dans le cadre de la Journée Mondiale de Don de Sang, a organisé deux opérations de collecte gratuite de sang et une conférence-débat, hier, à son siège à Lomé. Le thème retenu pour cette année est : « le sang, un lien universel ».

Chaque 14 juin, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de don de sang. Pour marquer cet évènement au Togo, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), a organisé, deux séances de collecte de sang et une conférence-débat, hier, dans ledit centre, à Lomé. « *Donnez un peu de votre sang pour que vivent les autres, c'est le plus beau geste de la vie* », tel est le slogan lancé par les donateurs lors de ces rencontres. Pour marquer cet anniversaire, plusieurs manifestations

sont programmées : les conférences- débats, les séances de collecte de sang, les émissions radiophoniques, les séminaires de formation avec des journalistes, etc. En effet, ils étaient nombreux, les donateurs, à se présenter pour ce geste civique de don de sang qui est un acte de solidarité et d'amour.

Selon les initiateurs, le don de sang est volontaire, anonyme, bénévole et un acte d'engagement. Le sang donné est utilisé pour remplacer les pertes de sang majeures ou le manque important d'un

composant du sang chez un malade ou un blessé. Malheureusement, expliquent-ils, ce liquide précieux est en manque, malgré les campagnes de collecte dans les centres de Lomé et de Sokodé. « *Pour une population de plus de 6 millions d'habitants, il faut un besoin de 60 000 poches, malheureusement, les deux centres, pour l'année 2015, n'ont produit que 44 000 poches, donc, il y a un manque de 16 000 poches. C'est ce qui fait que nous couvrons les besoins autour de 70 %* », ont-ils déclaré. Pour eux, toute personne âgée de 18 à 60 ans, jouissant d'une bonne santé, peut donner de son sang sur un intervalle minimal de deux mois pour les hommes et de trois mois pour les



La table d'honneur lors de la conférence de presse. (Photo EDJEU)

femmes. Ainsi, le sang recueilli subit des analyses systématiques, qui ont pour but, de contribuer à la prévention en matière de santé pour les donateurs de sang et de s'assurer qu'il peut être transfusé sans danger pour le malade. Ces analyses comportent : la détermination du groupe sanguin, le dépistage du virus du SIDA, de l'hépatite B et C et des microbes responsables de la syphilis.

Pour ce qui est de la rencontre avec les donateurs, il s'agissait d'échanger avec eux, pour recueillir leurs attentes, afin d'améliorer les prestations dans les centres. Aussi, cette assise permettait-elle de remercier les donateurs et leur inculquer la notion de partage et de lien qui unit ceux-ci et les

patients. Aux dires des organisateurs, le sang n'a pas de prix, et il ne peut faire qu'objet de don. Selon eux, bien que les dons de sang soient bénévoles et gratuits, les poches sont cédées contre une contribution fixée par l'Etat. « *Du prélèvement jusqu'à la cession, une poche de sang devrait revenir à 30 000 F CFA. Les malades donnent moins, grâce aux subventions de l'Etat et à l'aide de certains partenaires* », soulignent-ils.

A cette occasion, le directeur du CNTS, Dr Lochina Fétéké, a souligné que les poches de sang sont disponibles en quantité suffisante, seulement au cours de l'année scolaire. En revanche, pendant les

vacances, le centre enregistre moins de donateurs. Or, c'est en cette période que les transfusions sont fréquentes. Pour lui, le don de sang ne présente aucun risque et le matériel utilisé pour prélever est stérile et à usage unique. A cet effet, il a invité toute la population à se débarrasser des idées préconçues sur le don de sang et sa transfusion et à s'intéresser à cet acte salutaire qui permet de sauver des vies. Aussi, faudrait-il passer l'information sur le don de sang et diversifier les sources de collecte et se rapprocher des populations reculées.

Gisèle SONHAYE-NAPO-KOURA



Une séance de prise de sang au CNTS.

## Politique nationale de la qualité

(Suite de la P. 5)

C'est à cet exercice que sont conviés, hier, les représentants des secteurs public et privé ainsi que de la société civile. Le présent document prend en compte l'ensemble des besoins de la population togolaise. Il comprend une partie qui oblige à être dans la normalisation, c'est-à-dire à développer une culture des normes, une seconde sur les mesures exactes (quitter les bols pour l'utilisation des mesures internationales) et une troisième qui développe la notion de l'agrément qui sera à la base de tous les processus de reconnaissance officielle.

Le secrétaire général

du ministère du Commerce, M. Bamana Baroma, a remercié l'Union Européenne, la Commission de la CEDEAO et l'ONUDI pour l'appui constant que ces institutions apportent au Togo dans le domaine de la qualité. Il a aussi félicité les experts nationaux en qualité qui œuvrent, en vue d'implanter la culture qualité au Togo. Le point focal du PSQAO, M. François Vidégno Kpakpo, a dit compter sur les uns et les autres, afin qu'au sortir de cette rencontre, le Togo puisse disposer d'un instrument précieux pour la mise en œuvre de la qualité, en vue d'un bonheur commun.

Faustin LAGBAI

## La journée mondiale de la retraite célébrée à Notsè

Les membres de l'Union Nationale des Fonctionnaires Retraités Civils et Militaires, (UNAFRET-CM), section Haho, ont célébré leur fête annuelle sous le signe du renforcement de la réconciliation armée-nation prônée par feu président Gnassingbé Eyadéma.

Cette célébration s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de la retraite, observée chaque 31 mai, depuis 2012. Elle permet aux retraités civils et militaires de rendre grâce à Dieu pour cette nouvelle vie, après une bonne fin de carrière. C'est également une occasion de retrouvailles

et un cadre pour eux d'échanger et de réfléchir sur les stratégies à adopter pour garantir leurs vieux jours. Il s'agit aussi de cultiver davantage l'unité et l'harmonie entre civils et militaires afin de sauvegarder la paix chèrement acquise par notre pays.

La manifestation a été marquée par une caravane au rythme de la fanfare à travers les principales artères de la ville, pour aboutir à la place des fêtes où attendaient diverses autorités. Là, le président préfectoral de l'UNAFRET-CM, M. Amouzou Ablahoun, a salué les autorités du pays pour les efforts

consentis en faveur des retraités et des personnes âgées. Il a ensuite présenté des doléances relatives à la baisse du prélèvement des frais de l'INAM sur les pensions jugées très faibles, au paiement des droits du départ à la retraite et à la paie régulière de la pension. M. Amouzou a invité ses confrères à la solidarité et surtout à l'initiation des activités génératrices de revenus pour joindre les deux bouts. Il les a invités à la culture de l'humilité, du pardon, de la tolérance et de l'amour pour accompagner la politique de développement du pays.

Pour le secrétaire général de la préfecture, M. Egbelou Méwessino, la retraite n'est pas une fin en soi, les retraités sont et restent encore utiles pour la nation togolaise en matière de développement et de maintien de la paix.

Peu avant, le président d'honneur, Colonel Dotto Gowoe Dogbé Jonas avait rappelé que c'est depuis 2014, que cette célébration est observée avec les civils, pour accompagner le gouvernement dans sa politique de réconciliation.

(ATOP)

## PARTENARIAT ECONOMIQUE

## L'UE scelle un nouvel accord avec six pays d'Afrique australe

L'Union Européenne (UE) et six pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Swaziland et Afrique du Sud) ont signé, le 10 juin 2016 à Kasane, au Botswana, un Accord de Partenariat Economique (APE). Cet accord, axé sur le développement, est le premier du genre entre l'UE et une région d'Afrique, qui poursuit un objectif d'in-

L'Accord de Partenariat Economique (APE) que l'Union Européenne (UE) vient de sceller avec le Botswana, le Mozambique, la Namibie, le Lesotho, l'Afrique du Sud et le Swaziland (groupe APE/SADC), est un accord de libre-échange, axé sur le développement. Ce partenariat prévoit d'autres accords régionaux, qui pourraient bientôt être signés avec l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de l'Afrique de l'Est.

En signant l'accord, le premier de ce type entre l'UE et une région d'Afrique, tous les participants s'engagent à agir en faveur du développement durable, notamment par le respect des normes sociales et environnementales.

L'APE institue aussi une procédure de consultation pour les questions relatives au travail et à l'environnement et définit une liste complète des domaines dans lesquels les partenaires coopéreront en vue de promouvoir le développement durable. Il attribue à la

société civile un rôle particulier dans le suivi de l'impact de l'accord. En outre, un chapitre détaillé sur la coopération au développement identifie les domaines liés au commerce, qui pourraient bénéficier d'un soutien financier de l'UE.

Comme obligations, l'APE va créer des institutions communes pour soutenir le dialogue, le traitement approprié de toutes les questions commerciales et le suivi de l'impact de l'accord commercial. Dans la même optique, l'UE s'emploiera avec ses partenaires de la SADC à garantir la mise en œuvre harmonieuse de l'accord, conjointement avec les organismes régionaux et nationaux de coopération au développement.

A l'issue de la cérémonie de signature, la commissaire de l'UE chargée du commerce, Cecilia Malmström, a déclaré : « le commerce est un outil destiné à favoriser la croissance économique et le développement durable. Il

tégrant économique, indique un communiqué de presse, publié par la Commission européenne, le 10 juin 2016, à Bruxelles (Belgique). La signature est intervenue entre la commissaire de l'UE chargée du commerce, Cecilia Malmström et les représentants des six pays de la SADC, en présence de l'Angola, en sa qualité de pays observateur, qui pourra adhérer à l'accord à l'avenir.

*joue également un rôle important dans l'intégration des régions et le renforcement des liens entre pays ». Puis, elle a fait valoir que cet accord de partenariat économique montre la volonté des signataires de fonder des relations commerciales basées sur des règles stables et décidées d'un commun accord. « Le commerce a contribué à sortir des millions de personnes de la pauvreté au cours des dernières années. Grâce à des accords comme celui-ci, nous préparons le terrain pour que ce processus puisse se poursuivre », s'est félicité Mme Malmström.*

Pour sa part, le commissaire chargé de la coopération internationale et le développement, Neven Mimica, a renchéri : « l'exploitation pleine et entière du potentiel économique du secteur privé et le renforcement des échanges sont essentiels pour le nouveau programme mondial en faveur du développement dans le cadre des

*Objectifs de Développement Durable (ODD) ».*

## L'accord recèle beaucoup d'avantages

L'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et le groupe de la SADC tient compte des différents niveaux de développement de chaque partenaire. Ainsi, il garantit au Botswana, au Lesotho, au Mozambique, à la Namibie et au Swaziland, un accès en franchise de droits et de contingents au marché européen. L'Afrique du Sud bénéficiera également d'un meilleur accès au marché, allant au-delà de l'accord bilatéral qui la lie avec l'UE. En outre, ce nouvel accord donne une plus grande flexibilité aux producteurs d'Afrique du Sud, qui pourront assembler des produits à partir de composants provenant de différents pays, sans risquer de perdre leur libre accès au marché de l'UE. L'accord prévoit également un certain nombre de mesures de

protection, par exemple pour les industries naissantes ou fragiles ou pour des raisons de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, les marchés de l'Afrique du Sud seront ouverts de façon graduelle et partielle aux exportations de l'UE, et de manière asymétrique. Dans le processus de diversification de leurs économies et d'élargissement de la production, les importations de certains biens sont importantes pour les nations d'Afrique australe (certaines pièces industrielles, les semences et les machines par exemple). L'accord prévoit dans ce sens que les droits à l'importation sur nombre de ces biens dits intermédiaires seront considérablement réduits, ce qui rendra les produits plus facilement accessibles aux entrepreneurs de cette partie d'Afrique.

Pour le marché sud-africain spécialement, un avantage particulier a été accordé aux producteurs de l'UE, concernant les produits traditionnels de qualité jouissant d'une réputation internationale (par exemple les vins et les produits alimentaires).

Ceux-ci pourront désormais obtenir le droit

exclusif d'utiliser leurs dénominations traditionnelles ou « indications géographiques » en Afrique du Sud. En contrepartie, plusieurs indications géographiques d'Afrique du Sud seront protégées à partir de maintenant sur le marché de l'Union, comme différents types de vins tels que le Stellenbosh et le Paarl, ainsi que le rooibos et d'autres produits.

L'UE est le plus grand partenaire commercial du groupe APE/SADC.

En 2015, elle a importé des marchandises d'une valeur de près de 32 milliards d'euros depuis cette région, principalement des minerais et des métaux. L'UE a aussi exporté des marchandises d'une valeur presque équivalente, parmi lesquelles figuraient principalement des produits de l'ingénierie ainsi que des produits automobiles et chimiques.

Cet accord, qui sera soumis à l'approbation du Parlement européen, devra être ratifié par les 28 Etats membres de l'UE selon les procédures nationales de ratification ainsi que par les pays d'Afrique concernés.

**Martial Kokou KATAKA**  
(Source : communiqué de presse de l'UE)

## LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Sichem AGRO-DR reboise le Zio-Est

Le groupement Sichem, en collaboration avec le Groupe de Développement Rural (AGRO-DR), a procédé au lancement de la campagne de reboisement 2016 des nouveaux sites d'habitations des populations déplacées du chantier d'exploitation des phosphates d'Abobo, de Djagblé et de Kpomé, au sud-est de la préfecture de Zio. La cérémonie de lancement s'est déroulée, lundi, à Abobo-Zéglé où les premiers plants d'essences prisées ont été mis en terre avec la participation active des bénéficiaires et de leurs amis venus de divers horizons.

La présente campagne verra la mise en terre de plus de sept mille (7000) plants de Cassia Siamea et d'Acacia holoserica, reboisement qui va couvrir les bordures des pistes, places publiques et écoles de cinq villages du sud-est de la préfecture de Zio à savoir : Zéglé, Abolavé, Adjidomé, Kétapui et Djagblé. Elle est initiée dans le cadre de la journée de l'arbre au Togo, décrétée le 1<sup>er</sup> juin 1977 par feu président Gnassingbé Eyadéma. C'est une action

humanitaire qui vise à reconstituer le couvert végétal au profit des populations déplacées de la carrière d'exploitation des phosphates aux nouveaux sites d'habitation. Le reboisement en question a bénéficié, cette année, du soutien financier de Togo-Debout VZW et Caritas, deux organisations basées en Belgique. L'événement a mobilisé une grande foule et les gardiens des us et coutumes de la localité dont les chefs traditionnels, Togbui Aklassou V



M. Dзамah (1<sup>er</sup> de la droite) et ses associés lors de l'opération de reboisement.

de Kpomé, Togbui Nekousseh d'Abobo-Zéglé et de Togbui Tobli II de Djogbla-Kopé.

M. Antoine Kodzo Dзамah, président de Sichem/AGRO-DR a été l'orateur principal qui a entretenu le public sur l'utilité des arbres dont la présence massive attire

la pluie, évite l'érosion, repousse l'avancée du désert, crée la forêt, préserve la faune et la flore, facteurs de développement et du bien-être. Après avoir rappelé qu'il y a 20 ans que Sichem s'est résolument engagé dans la promotion de l'agroforesterie et le

reboisement au profit du sud-est de Zio, il a tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation avancée du couvert végétal. « Le constat est effarant si l'on s'arrête un peu : la dégradation du couvert végétal due à l'activité de l'Homme est partout visible. Nous sommes dans une zone

particulièrement vulnérable à cause de l'exploitation du phosphate, une importante source de revenus pour notre pays », a précisé M. Antoine Kodzo Dзамah. Les forêts galerie situées au long des fleuves Zio et Haho ont progressivement disparu, a-t-il déploré. Face à cette situation qui n'est pas la particularité du sud-est du Zio, mais celle de l'Afrique et du monde, l'on ne peut rester bras croisé, a-t-il souligné. Le président de Sichem/AGRO-DR a réitéré son engagement à redoubler d'efforts pour restituer le couvert végétal dans le milieu. Ceci passe par la mise à contribution de la population bénéficiaire du reboisement.

**Cyril EKPAWOU**

## BAS-MONO / 50<sup>e</sup> anniversaire du président de la République Faure Essozimna Gnassingbé à Afagnan

La Convention des Femmes pour UNIR (CFU) de la préfecture du Bas-Mono, a célébré le 50<sup>e</sup> anniversaire du président national du parti politique Union pour la République (UNIR) et chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, le dimanche 5 juin, à Afagnan, sa ville natale.

A travers cette célébration, la CFU Bas-Mono entend manifester son soutien et son attachement à la politique de développement et de décentralisation du chef de l'Etat. Il s'est également agi, pour les organisateurs, de redynamiser les actions de CFU dans le milieu et de remobiliser les militants et militantes du parti pour les élections locales à venir.

La manifestation a été marquée par une caravane et des réjouissances populaires. Elle a drainé une foule

nombreuse de militants, militantes et sympathisants du parti UNIR venus de tous les cantons de la préfecture.

Parties du siège du parti, les manifestantes, aux sons de fanfare et de tambours ont sillonné les principales artères de la localité en chantant et louant les mérites du président Faure pour aboutir à «*Yesuvito*» où elles ont été accueillies par les responsables locaux du parti.

La présidente préfectorale de CFU Bas-Mono, Mme Gnagbladjo Makpossinou a entretenu l'assistance sur le bienfondé de la manifestation en soulignant que le président de la République est né à Afagnan, donc il est fils de la localité. Elle a exhorté la population à le soutenir d'avantage dans toutes ses actions.

Le président des points focaux de UNIR Bas-Mono, Doigbé Amavi Nestor a exprimé sa gratitude aux femmes pour leurs initiations. Il a invité les militants à être fier de leur parti qui remporte des victoires. Il les a exhortés à la mobilisation et à la détermination, en vue de soutenir les chantiers de développement économique, de réconciliation nationale et de décentralisation du président Faure.

Le président de la délégation spéciale du Bas-Mono, Comlan Eklou a apprécié l'initiative de la CFU et appelé les militants et militantes du parti à l'union, à la solidarité et à soutenir leurs candidats aux élections électorales prochaines.

(ATOP)

## TCHAOUDJO / Don aux musulmans et aux détenus de la prison civile de Sokodé

La communauté musulmane et les détenus musulmans de la prison civile de Sokodé ont bénéficié le jeudi 9 juin de vivres de l'Association Pour l'Education et le Développement du Togo (APEDT) et de SOS Muslim de France pour les soutenir en ce mois de Ramadan.

\* **Au complexe islamique de la ville de Sokodé**, l'Association pour l'Education et le Développement du Togo (APEDT) avec l'appui financier de Türkiye Diyanet Foundation qui a procédé à la remise de vivres à la communauté musulmane de Sokodé.

D'un montant de 18.257.575 F CFA, le don est composé de riz, d'huile, du sucre, du lait et de thé lipton.

Au cours de la cérémonie de remise, le président de l'APEDT, Mako Mahfouz a indiqué que le mois de Ramadan est un moment de partage et de communion fraternelle. Il a transmis

aux fidèles d'Allah, le message de solidarité, d'unité, d'amour et les a exhortés à la culture de la paix avec les autres confessions religieuses.

\* **A la prison civile de Sokodé**, c'est le président de SOS Muslim, Karim Oualid qui a remis les vivres au régisseur Yata Aya-ba Agora. Il a relevé que son association qui est en tournée de sensibilisation sur la culture des valeurs de l'Islam au Togo et pour la construction des orphelinats, a saisi cette opportunité pour soutenir la communauté musulmane en cette période de jeûne du Ramadan qui est un mois béni. D'une valeur de 450 000 F CFA, le don est composé du riz, d'huile, des boîtes

de tomate concentrées, des pâtes alimentaire et des boîtes de sardine.

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de l'Association Islamique pour le Développement et l'Education de la Jeunesse (AIDEJ), Tchakala Mouhamed Ali, initiateur du projet.

Le porte-parole de la communauté musulmane de Sokodé, Mako Alassani et le régisseur de la prison civile a salué ce geste humanitaire des donateurs pour soutenir les fidèles en jeûne. Le régisseur a émis le vœu qu'une mosquée soit construite à la prison civile de Sokodé pour permettre aux détenus de prier pendant leur période d'incarcération.

(ATOP)

## SOTOUBOUA / EMPLOI DES JEUNES

### Sensibilisation au volontariat

Le Centre Régional de Volontariat (CRV), Région Centrale a organisé une rencontre d'échange et de sensibilisation entre les acteurs locaux du volontariat national, le jeudi 9 juin à Sotouboua.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre

des activités du CRV en vue de promouvoir auprès des structures d'accueil le volontariat dans la Région Centrale. Elle a regroupé les volontaires nationaux et les responsables des structures d'accueil de la préfecture de Sotouboua, les autorités administra-

tives, politiques, civiles et militaires au-devant desquelles le préfet, Pali Tchabi Passabi.

Quatre thèmes ont meublé la rencontre à savoir : le volontariat dans la Région Centrale ; les inscriptions en ligne sur le site de l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) ; les droits et devoirs des volontaires nationaux et ceux des structures d'Accueil.

En développant les thèmes de la rencontre, le représentant du président du CRV Central, M. Gazari Latifou et le chargé de mobilisation, de suivi et évaluation des volontaires nationaux de la Centrale, Moussa Saibou ont défini le volontariat comme un engagement citoyen dans le respect des

principes établis pour sa pérennité. Les orateurs ont exhorté les structures d'accueil à signer des contrats de travail aux volontaires nationaux dans la mesure du possible. Ils ont demandé aussi aux volontaires Nationaux de consulter régulièrement les sites d'offres d'emplois afin de faire valoir l'expérience acquise dans le volontariat.

Le préfet de Sotouboua, Pali Tchabi Passabi a salué la politique de promotion de l'emploi des jeunes du gouvernement à travers le programme de volontariat et exhorté les jeunes à plus de courage et d'engagement.

(ATOP)

## DOUFELGOU / JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE

### 250 plants mis en terre à Niamtougou

Près de 260 plants de Senna Siamea, de Khaya Senegalensis ont été mis en terre sur le site de l'Ecole Normale des Instituteurs de Niamtougou ce mercredi 1<sup>er</sup> juin par les autorités préfectorales pour donner le coup d'envoi de l'opération de reboisement dans la préfecture de Doufelgou à l'occasion de la 39<sup>e</sup> édition de la journée de l'arbre au Togo.

Instituée depuis 1977 au Togo, cette journée vise à lutter contre la désertification, la dégradation des sols, la déforestation et les changements climatiques.

Sur le site, 200 plants de Senna Siamea et 60 Khaya Senegalensis ont été plantés sur une superficie de 0,75 hectare et 2500 plants prévus pour toute l'opération dans la préfecture. Ces plants sur

ce site contribueront à la restauration du couvert végétal dans le pays et de permettre aux élèves de cette institution de profiter de l'ombre pendant leur repos.

En donnant le coup d'envoi, le préfet de Doufelgou M. Zato Kourah et le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières de Doufelgou, le lieutenant Yempane Yendoutotre ont indiqué que cette journée marque le démarrage de la campagne de reboisement tout au long de l'année. Ils ont invité la population à accompagner cette politique de reboisement du père de la nation en plantant des arbres et en les entretenant afin de sauvegarder le couvert végétal dans le pays.

(ATOP)

## Brève ...

Les membres de la Convention des Femmes pour UNIR section Kloto (CFU-Kloto) ont mis en terre 200 plants de tecks le vendredi 10 juin dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'arbre observée chaque 1<sup>er</sup> juin. La cérémonie qui a pour cadre, une réserve administrative d'une superficie de

près de 2 hectares sise au quartier Kpégolo derrière les locaux du tribunal de Kpalimé a connu la participation du préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, des chefs de services administratifs et privés, des agents de la production forestière et de l'environnement ainsi que des forces de l'ordre et de sécurité.



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES  
RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

Personne Responsable des Marchés Publics

PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Financement : FCPF (TF 018779) administré par la Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION D'UN CABINET/FIRME)

AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET REDD+ (EXERCICES 2016-2017-2018)

AMI N° 0015/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+ / DATE . 03/06/2016.

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don d'un montant de 3,8 millions de dollars US du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), administré par la Banque mondiale, pour financer le Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat de recrutement de cabinet d'expertise comptable et financier pour l'audit du projet REDD+, exercices 2016, 2017 et 2018.

2. L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du P-REDD+ à la fin de chaque exercice fiscal et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et autres acteurs de la plateforme nationale pour la préparation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

L'audit du P-REDD+ sera réalisé en conformité aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances. L'auditeur s'assurera que :

a) toutes les ressources de la Banque Mondiale, ont été utilisées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;

b) les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;

c) tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au P-REDD+ (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;

d) le Compte Désigné a été géré eu égard aux dispositions des accords de financement ;

e) les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA adaptés aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque année ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;

f) la performance financière globale du Projet est satisfaisante ;

g) les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ; et

h) les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

3. La mission est prévue pour une durée estimée à 30 Hommes-jours pour chaque exercice, soit un total de 90 hommes-jours.

4. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers la personne res-

ponsable des marchés publics de l'ODEF/ l'Unité de Coordination Nationale REDD+ invite les consultants éligibles (cabinets, firmes) à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission. Les cabinets doivent avoir une expérience confirmée dans les domaines de l'audit financier et comptable.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans les missions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel du cabinet).

Les soumissionnaires devront joindre également :

Pour les consultants de l'espace communautaire (UEMOA) :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou tout autre document équivalent ;  
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;

- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;

- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;

- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) ;

- Attestation de paiement de la taxe parafiscale.

Pour les étrangers (hors UEMOA), fournir les documents similaires à ceux cités ci-dessus délivrés par les autorités compétentes de leurs pays.

**N.B. : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de la taxe parafiscale qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.**

5. Les critères de sélection sont les suivants :

Expérience du cabinet pour la mission (85 points)

• avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'étude ;

• justifier de cinq (5) références de missions similaires dans le domaine de l'audit au cours des dix (10) dernières années.

Disponibilité du personnel clé permanent (15 points)

Le personnel clé requis pour la réalisation de la mission sera composé de :

• un (1) expert en audit comptable et financier, BAC + 5, ayant au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dont 5 ans en audit de projets financés par l'IDA (Chef de mission) ;

• un (1) expert-comptable diplômé BAC + 5, ayant au moins dix (10) années d'expérience professionnelle ;

• deux (2) réviseurs comptables niveau BAC + 4, ayant au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle.

Les soumissionnaires doivent indiquer et prouver l'existence de ce personnel clé parmi le personnel permanent le cas échéant.

6. Les consultants seront présélectionnés suivant la méthode de « Sélection au moindre coût (SMC) » en conformité avec les Directives de la Banque mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de 2011 « Directives de Consultants ». Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des dites Directives qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail ([reddtogo@yahoo.fr](mailto:reddtogo@yahoo.fr)) : de lundi à vendredi de 7h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 TU.

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour l'audit comptable et financier » doivent parvenir sous pli fermé, en quatre (4) exemplaires dont un original, ou par e-mail au plus tard le 05 juillet 2016 à 15 heures TU à l'adresse suivante :

Direction Générale ODEF

A l'attention de la PRMP/ODEF Secrétariat de la PRMP Porte N° 2

20, Rue des Evala à Agbalepedogan Lomé - Téléphone : (+228) 26 61 87 35

E-mail : [reddtogo@yahoo.fr](mailto:reddtogo@yahoo.fr)

Lomé le, 06 JUIN 2016

La PRMP de l'ODEF

Edjodomé GBADOE

## Section I. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

### Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République

AAOO N° 005/2016/MJ RIR/CAB/DAAF Du 15/06/2016

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS DE JUSTICE

1. Le Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République a obtenu le financement du Budget de l'Etat, Gestion 2016 afin de financer les Travaux de construction d'une clôture au centre de formation des professions de justice. Il entend utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce Marché, objet du présent appel d'offres.

2. Le Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants constitués d'un Lot unique :

#### construction de clôture,

Les variantes sont autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Mr FIOGAN Dodzi, adresse Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Direction des Affaires Administratives et Financières, rue de l'OCAM, tél. : 22 33 48 23 / 90 98 47 62 email : [fiogandodzi@yahoo.fr](mailto:fiogandodzi@yahoo.fr) tous les jours ouvrables de 09 heures à 12 heures puis de 15 heures à 17 heures.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de la société ;

- La situation financière de la société ;

- L'expérience de la société.

**NB : Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70 % ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel d'offre.**

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA, à la comptabilité de la Direction des Affaires Administratives et Financières, (rue de l'OCAM) B.P. : 121 Tél. : 22 33 48 23 / 90 98 47 62.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Comptabilité de la Direction des Affaires Administratives et Financières B.P. : 121 - LOME (TOGO) Tél. : (00228) 90 98 47 62 / 22 33 48 23 sise sur la rue de l'OCAM (même enceinte que le ministère de la Sécurité) au plus tard le 15 juillet 2016 à 10 h 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 15 Juillet 2016 à 10 h 30 dans la grande salle de réunion au cabinet du Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, sur la rue de l'OCAM.

La Personne Responsable des Marchés Publics

**YOVO Komi**

**BANQUE TOGOLAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

Société Anonyme

Siège social : 169, Boulevard du 13 Janvier LOME RC N° 521

**AVIS DE CONVOCATION**

Les actionnaires de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCl) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 24 juin 2016 à 09 heures** au siège de la Banque, sis au 169, Boulevard du 13 Janvier à Lomé à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion de l'Administrateur Provisoire de la BTCl ;
2. Rapports des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2015 ;
3. Approbation des comptes de l'exercice arrêté au **31 décembre 2015** et affectation des résultats ;
4. Approbation des conventions signées en application des articles 432 et 440 de l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE ;
5. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à la présente Assemblée ou s'y faire représenter.

Les documents réglementaires requis sont disponibles pour consultation au siège de la Banque.

**L'Administrateur Provisoire****FEDAS - TOGO - SA**

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 2.000.000.000 F CFA

SIEGE SOCIAL : 2447, AVENUE DE LA CHANCE AGBALEPEDOGAN

B.P. : 14 553 LOME R.C.C.M. : N° 2002 B1055

-----00000-----

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **jeudi 30 juin 2016 à 10 heures**, dans l'immeuble TOGO 3000, 2447 Avenue de la Chance Agbalépédogan, Lomé, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**A TITRE ORDINAIRE**

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le **31 décembre 2015** et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;

2. Approbation desdits comptes et conventions ;

3. Quitus aux Administrateurs ;

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

5. Fixation du montant global des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs pour l'exercice 2015 ;

6. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes et de son suppléant ;

7. Fixation des termes de la mission de régulation du nouveau Commissaire aux Comptes.

**A TITRE EXTRAORDINAIRE**

1. Approbation du changement de dénomination sociale de la Société ;

2. Modification correlative des statuts ;

3. Pouvoirs pour formalités.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au Siège social avant l'Assemblée.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ainsi que le texte des résolutions proposés à l'Assemblée seront tenus à la disposition des Actionnaires au Siège social.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION****ANNONCE LEGALE**

Etude de Maître MOTI ADZIMAH K.K. Adzowa

Notaire, Route de Kpalimé à côté de l'Agence UTB Avé Maria BP.7210 Tél. : 22 51 04 69 LOME-TOGO

**DREAM SEA TOGO «SARL»**

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000 F CFA

**CONSTITUTION DE SOCIETE**

Suivant acte reçu par le Notaire sus nommé, le 23 Mai 2016, dûment enregistré le 1<sup>er</sup> juin 2016, il a été constitué pour une durée de 99 ans, une Société à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques ci-après :

**DENOMINATION** : DREAM SEA TOGO « SARL »

**OBJET** : Vente, achat et exploitation de toutes sociétés maritimes et terrestres ; vente, achat et exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers ; vente, achat et exploitation de tous véhicules maritimes et terrestres ; Commerce Général, Import-export.

Et, généralement, toutes opérations techniques, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

**SIEGE SOCIAL** : est fixé à Lomé, c/o Hôtel baie des anges, RV2 quartier Avépozo Tél. : (00228) 92 49 97 01, E-mail : dreamseacompagnie@gmail.com

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation.**CAPITAL SOCIAL** : CENT MILLE (100.000) de FRANCS CFA.**GERANT STATUTAIRE** : Monsieur BERTHET Samuel David

**DEPOT AU GREFFE** : Le dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé a été effectué le 08/06/2016, duquel la société a reçu l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le numéro TG- LOM 2016 B 868.

Pour insertion, M<sup>e</sup> MOTI ADZIMAH K.K. Adzowa

COECEPT

COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE L'EGLISE DE PENTECOTE DU TOGO

Siège Social : 189, Rue de l'Orion Tokoin Solidarité

B.P. : 361 Lomé-Togo; Tél. : 23 35 43 75/22 20 90 98

E-mail : [ccoecept@yahoo.fr](mailto:ccoecept@yahoo.fr)

Loi N° 2011-009 du 12 mai 2011 Portant réglementation des SFD

Agrée par l'Arrêté N°081/MEF/SG/CAS-I MEC, Enregistré sous le

N° T/1/GFLM/2010/223A

**COMMUNIQUE**

La Coopérative d'Épargne et de Crédit de l'Eglise de Pentecôte du Togo (COECEPT) invite ses membres à prendre part à son Assemblée Générale qui aura lieu le 18 juin 2016 à 8 heures GMT au siège de l'Eglise de Pentecôte du Togo sise à Cassablanca derrière la Pharmacie Bon Secours.

Ordre du jour :

- Présentation des rapports d'activités exercice 2015
- Adoption et affectation de résultat
- Divers

**ANNONCE LEGALE**

Etude de Maître MOTI ADZIMAH K.K. Adzowa

Notaire, Route de Kpalimé à côté de l'Agence UTB Avé Maria B.P. : 7210 Tél. : 22 51 04 69 LOME-TOGO

**SOCIETE TOGOLAISE DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION «SARL-U»**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 F CFA

**CONSTITUTION DE SOCIETE**

Suivant acte reçu par le Notaire sus nommé, le 04 Mai 2016, dûment enregistré le 06 Mai 2016, il a été constitué pour une durée de 99 ans, une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, présentant les caractéristiques ci-après :

**DENOMINATION** : SOCIETE TOGOLAISE DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION « SARL-U »**OBJET** : Commerce Général ; Import-export.

Et, généralement, toutes opérations techniques, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

**SIEGE SOCIAL** : est fixé au Grand marché de Lomé, Petit Paris, Rue 1118 Porte 65, B.P. : 822 Lomé ; Tél. : 93 50 14 65/ 98 53 15 87

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation.**CAPITAL SOCIAL** : UN MILLION (1 000 000) de FRANCS CFA.**GERANT STATUTAIRE** : Monsieur DIABY Moussa

**DEPOT AU GREFFE** : Le dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé a été effectué le 10/05/2016, duquel la société a reçu l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le numéro TG- LOM 2016 B 699.

Pour insertion, M<sup>e</sup> MOTI ADZIMAH K. K. Adzowa**COMMUNIQUE**

**Monsieur FOLIVI Ekué Urbain**, propriétaire, demeurant en Autriche, de passages réguliers à Lomé, et élisant domicile en ladite Ville ;

**Madame FOLIVI Dédé Célestine**, propriétaire, demeurant et domiciliée à Lomé;

Déclarent donner à bail à construction leurs immeubles respectifs sis à Lomé, quartier Bè-Kpéhénou, de contenances superficielles de quatre ares treize centiares (4a 13 ca) et trois ares quatre vingt six centiares (03a 86ca), objet des Titres Fonciers N° 28525 Volume 144 Folio 23 et N° 28510 Volume 144 Folio 08 ;

Prière à toute personne intéressée par ledit bail de s'adresser en l'Etude de Maître Basile Anani AMEKUDJI, Huissier de Justice à Lomé, 15, Avenue du 24 Janvier, Tél. : 23 36 43 97,

Fait à Lomé, le , 14 juin 2016

**M<sup>e</sup> B. A. AMEKUDJI**



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones suivantes selon le programme ci-après :

### Mercredi 15 juin 2016

**08 h 00 à 12 h 00** : Assigomé, Sokpin-kopé, Adidogomé Madiba, Lycée des AS, EPP Kohé, Zone Clinique REGINA PACIS, Zone Togocel Zanguéra, ECHO de Zanguéra et leurs environs.

### Jeudi 16 juin 2016

**08 h 00 à 12 h 00** : Kégué Zogbédji et ses environs.

### Vendredi 17 juin 2016

**08 h 00 à 12 h 00** : Zone Gendarmerie Sagbado, Zone Planète Love et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients concernés par le désagrément et les remercie pour leur compréhension.

Lomé, le 10 Juin 2016

**DIRECTION GENERALE**

### TOG-PRO-Réhabilitation technique et architecturale du site Strauss 07 06 2016 - Proposition pour pré-qualification entreprises

#### DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ :

Le projet consiste en la réhabilitation technique et architecturale du Site Strauss du Lycée Français de Lomé.

Les travaux seront réalisés en site occupé et en 5 phases principales.

Les travaux porteront sur la réhabilitation d'environ 3 200 m<sup>2</sup> de locaux (surfaces utiles) et les aménagements extérieurs sur une emprise totale de 1 400 m<sup>2</sup>

Les bâtiments abriteront principalement des locaux à usage d'enseignement, des locaux administratifs, des locaux de service et des locaux techniques.

Le projet est divisé en 4 macro-lots :

#### Macro lot A

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra avoir les compétences dans les domaines suivants :

- Réalisation de plans d'exécution
- Installations de chantier
- Démolitions - Voirie et réseaux divers - Assainissement
- Espaces extérieurs
- Terrassements - Gros œuvre - Maçonnerie
- Structure métallique - Charpente - Couverture acier
- Etanchéité - Ravalement de façades
- Plafonds suspendus - Plafond plâtre
- Revêtement de sol et Muraux
- Menuiserie intérieur bois
- Peinture et signalétique

#### Macro lot B

L'entreprise spécialisée ou le groupement d'entreprises spécialisées devra avoir les compétences dans les domaines suivants :

- Réalisation des plans d'exécution
- Menuiserie extérieure aluminium
- Serrurerie

#### Macro lot C

L'entreprise spécialisée ou le groupement d'entreprises spécialisées devra avoir les compétences dans les domaines suivants :

- Réalisation des plans d'exécution
- Courants forts et faibles

#### Macro lot D

L'entreprise spécialisée ou le groupement d'entreprises spécialisées devra avoir les compétences dans les domaines suivants :

- Réalisation des plans d'exécution

- Rafrâichissement I climatisation
- Plomberie - Sanitaire

**L'entreprise titulaire du macro lot A ou le chef de file en cas de groupement est responsable de la planification et de la coordination des entreprises titulaires de macros lots B, C et D.**

**Une entreprise générale de travaux ou un groupement d'entreprises peut répondre à l'ensemble des macro lots.**

#### PERIODE DE CONSTRUCTION

Le délai global d'exécution à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux jusqu'à la réception est de 32 mois. Ce délai inclut :

- la phase de préparation du chantier (plans d'exécution, installation de chantier etc..)

- Les travaux en cinq phases principales (y compris phases intermédiaires pour les déménagements calées sur les périodes de vacances de l'établissement)

Phase 1 : 6.5 mois

Phase 2 : 5.5 mois

Phase 3 : 6 mois

Phase 4 : 6 mois

Phase 5 : 7 mois

La phase de réception - réserves levées : 1 mois.

**Le respect du délai de chaque phase est impératif pour permettre un déroulement du chantier compatible avec le fonctionnement de l'établissement.**

#### DOSSIER DE PRE-SELECTION DES ENTREPRISES :

Les entreprises intéressées à faire acte de candidature dans le cadre de cette pré-sélection devront adresser un dossier en trois exemplaires (UN ORIGINAL et DEUX COPIES) et **une copie numérique de l'ensemble du dossier sur cd-rom ou clef USB comprenant les sous dossiers suivants :**

#### Sous-dossier administratif :

- Une Attestation d'assurance professionnelle en cours de validité
- Les Attestation fiscales et sociales prévue pour la législation du pays d'origine de la société original daté de moins de trois mois
- Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices (pour le domaine concerné par les travaux)
- Un Certificat original d'affiliation à la Caisse de Sécurité Sociale du pays d'immatriculation de la société daté de moins de trois mois
- Un certificat de non faillite, non redressement judiciaire ou tout autre document équivalent daté de moins de six mois

- Une attestation de solvabilité par un établissement bancaire établi au Togo.

- La liste des sous-traitants et les documents administratifs y afférents

#### Sous-dossier technique (maximum 15 pages) :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 5 dernières années

- La présentation détaillée d'une liste de moyens techniques (outillages, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation d'une opération similaire (y compris études d'exécution).

- La présentation d'une liste des principaux travaux effectués aux cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ou de procès-verbaux de réception des ouvrages.

- S'il s'agit d'un groupement d'entreprises : que chaque entreprise constitutive du groupement possède toutes les qualifications pour réaliser les travaux. De justifier à travers une note méthodologique le fonctionnement et l'organisation du groupement

- Autres documents permettant à l'entreprise de démontrer ses compétences pour le projet.

#### CRITERES DE SELECTION :

Par ordre d'importance :

- Qualités et références professionnelles (agrément, références, expériences, capacités)
- Garanties et capacités financières
- Garantie et capacités techniques (moyens humains et matériels)

#### LIEU ET DATE DE REMISE DU DOSSIER

Le dossier de pré-sélection est à déposer sous pli cacheté anonyme avec la mention : LYCEE FRANÇAIS DE LOME - RENOVATION SITE STRAUSS - PRE-SELECTION D'ENTREPRISES

Au CABINET D'ARCHITECTES GEA et PARTNERS Monsieur VAAST EDAH - Bd du 13 janvier LOME (carrefour LONATO) le **mardi 19 juillet 2016 avant midi, délai de rigueur.**

**GTAC2A-VIE**

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 AU CAPITAL DE F CFA 1 000 000 000  
 RCCM 2001BOI28  
 Lomé-Togo

Lomé, le 13 juin 2016

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

La Société GTAC2A-VIE SA procède à la constitution du fichier fournisseur et prestataire, pour des consultations restreintes et des demandes de cotation. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à toutes les entreprises et sociétés intéressées, à déposer un dossier de candidature à la Direction Générale du GTAC2A-VIE.

**Catégories d'activités concernées**

- 1- Cabinet conseil / Comptabilité / fiscalité / finance
- 2- Cabinet Ressources Humaines / Formation
- 3- Cabinet conseil juridique (huissier, avocat, notaire, etc.)
- 4- Marketing, communication et publicité
- 5- Architecte-Consultant
- 6- Assurances
- 7- Fourniture, installation, maintenance de climatiseurs
- 8- Fourniture, installation et maintenance de système de sécurité
- 9- Travaux d'électricité bâtiment
- 10- Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de luminaires et panneaux de signalisation
- 11- Travaux de câblage réseaux et informatiques
- 12- Fourniture et maintenance de matériels informatiques
- 13- Ingénierie informatique
- 14- Fourniture et maintenance de matériels didactiques
- 15- Fourniture, installation et maintenance (recharge) extincteurs
- 16- Fourniture et maintenance de logiciels informatiques
- 17- Fourniture et entretien d'équipement bureautique : copieurs Fax, calculatrice, scanners, imprimantes etc.
- 18- Nettoyage et entretien des bureaux
- 19- Fourniture de produits d'entretien
- 20- Décoration intérieur bâtiment / emballages
- 21- Fourniture de bureau
- 22- Fourniture de consommables informatiques
- 23- Fourniture de matériels et mobiliers de bureau

- 24- Concessionnaires de véhicules neufs
- 25- Garage de réparations et d'entretien mécanique automobile
- 26- Location de véhicules
- 27- Fourniture de produits pétroliers
- 28- Travaux d'imprimerie / sérigraphie
- 29- Vente d'étrennes et cadeaux d'entreprise
- 30- Photographie et reportage
- 31- Fourniture d'accès internet
- 32- Confection et installation de rideau
- 33- Vente et pose de tapis/ moquette
- 34- Menuiserie bois / aluminium
- 35- Plomberie
- 36- Agence de voyage
- 37- Soudure
- 38- Peinture. /

**N.B. : La Société GTAC2A-VIE rappelle aux entrepreneurs, fournisseurs et prestataires de service qui travaillent déjà avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers pour être agréés.**

Le dossier de candidature doit comporter :

- 1- Une lettre de demande d'inscription sur la liste des fournisseurs et prestataires de services indiquant les informations ci-après :
    - Catégorie d'activité,
    - Nom et Prénoms, raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail.
    - La date de création de la structure, la nature juridique, le capital social ;
    - L'expérience dans le domaine avec le cas échéant la liste des réalisations antérieures.
  - 2- Les pièces administratives (carte d'opérateur économique ou agrément).
  - 3- La liste du matériel disponible en propriété ou en location avec les justificatifs, les moyens humains.
  - 4- Des catalogues des prospectus éventuellement.
  - 5- Les rapports financiers des trois exercices antérieurs éventuellement.
- Les dossiers de candidature devront être déposés au secrétariat ;  
 Au siège de GTAC2A-VIE 14, Rue Koumoré B.P. : 331 Tél. : 22 21 93 75 / 78  
 Fax : 22 21 93 74. Veuillez mentionner

**Date limite de dépôt des candidatures prolongée jusqu'au 30 juin 2016.**

La société GTAC2A-VIE n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui ont répondu à cette manifestation d'intérêt.

Par ailleurs, des documents supplémentaires pourraient être demandés à l'issue des délibérations.

**La Direction Générale**

Société de Gestion et d'Intermédiation du Togo



La Société de Gestion et d'Intermédiation du Togo (SGI-TOGO) informe son aimable clientèle et le public que son nouvel immeuble situé au 4691, Bd G. GNASSINGBE Eyadema et abritant son siège social a été inauguré le 25 avril 2016 par Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.

L'immeuble du nouveau siège abrite en dehors de la SGI-TOGO: la Société de Gestion de Fonds Commun de Placement (FCP)-Opti Asset Management S.A.; l'Antenne Nationale de Bourse (ANB) et une Agence bancaire avec des guichets automatiques offrant des opportunités de retraits, 24h/24.

La SGI-TOGO, spécialisée dans le commerce des valeurs mobilières (Actions, Obligations et Titres de Créances Négociables) est dans la dynamique de développer audit siège, un super centre boursier et financier.

**Nos activités**

- ✓ Conseil en placement
- ✓ Courtage et gestion de portefeuille
- ✓ Tenue de compte et conservation
- ✓ Ingénierie financière

**Nos contacts****Siège Social**

4691, Bd G. GNASSINGBE Eyadema  
 Tél. : (228) 22 53 33 30 / 22 53 33 40

**Agence du Grand Marché**

380 rue du Grand Marché – UTB Centrale (3ème étage)  
 Tél. : (228) 22 22 30 86 / 22 22 31 45

Fax : (228) 22 22 31 47 - 01BP 2312 Lomé01 Lomé-TOGO  
 E-mail : [sgitogo@sgitogo.tg](mailto:sgitogo@sgitogo.tg) - Site : [www.sgitogo.tg](http://www.sgitogo.tg)

**Avec nous, investissez en toute confiance !**



## De bonnes raisons de payer les salaires à la fin du mois

C'est dur, très dur. Quand l'Oncle veut prendre de la bouillie, il faut qu'il supplie la petite bonne femme qui va d'abord accepter ou non d'être payée à la fin du mois. Tant pis si par un jour malchanceux, vendeuses de pâte,

de sodabi ou de kon n'étaient pas d'humour à augmenter ses crédits. Et pourtant, l'Oncle est un fonctionnaire, un vrai travailleur. Mais qui ne peut pas manger à sa faim tous les jours.

A cet égard, il faut revenir sur la ques-

tion de la mensualisation des salaires qui avait été saluée comme une avancée sociale.

A première vue, il est vrai que le versement d'un salaire mensuel est apparu comme un progrès par rapport à la situation précé-

dente où nombre de travailleurs étaient payés à la journée, à la semaine, voire à la tâche !

Mais concrètement et on peut s'étonner que les syndicats n'aient pas réagi à cela, les foyers ont dû dès lors attendre la fin du mois pour percevoir une rentrée financière alors qu'auparavant elle tombait chaque jour ou chaque semaine.

Comme dans le même temps de très nombreuses dépenses du foyer

doivent être payées d'avance, on se retrouve avec de plus en plus de nombreuses familles qui ont des comptes courants dans le rouge et des découverts répétés qui génèrent des intérêts proches de l'usure au bénéfice des établissements bancaires et des ... usuriers !

Au fait, qu'est-ce qui justifie qu'on doive payer son loyer en début de mois, surtout après avoir versé des cautions représen-

tant généralement plusieurs mois d'avance ? Il en va de même pour d'autres prestations comme les contrats d'assurance auto ou habitation payables un an à l'avance ! Et cela vaut encore pour divers abonnements : électricité, téléphone, etc.

Oncle, ne t'en fait pas, ça va aller, même si au bout du compte, cela frise un peu un manque évident de respect pour la valeur du travail.

### Elles ont besoin de plus de sommeil

Pour être tout aussi reposée qu'un homme, une femme aurait besoin de 20 minutes de sommeil supplémentaires chaque nuit. La nature plus complexe et le plus grand nombre de connexions présentes dans le cerveau féminin expliqueraient cette différence, tout comme le fait que les femmes auraient, en moyenne, l'habitude de solliciter davantage leur cerveau dans la journée que les hommes.

« Les femmes ont tendance à être multitâches. Elles font beaucoup de

choses à la fois et sont flexibles », a avancé le professeur Jim Horne en guise d'explications au Daily Mail. Or plus le cerveau a été utilisé, plus le temps de sommeil nécessaire pour qu'il soit à nouveau en pleine possession de ses capacités est grand.

Des experts sont également penchés sur les conséquences du manque de sommeil chez les hommes et les femmes : les sensations de détresse psychologique (...), de dépression ou de colère liées à la fatigue arrivent

beaucoup plus vite pour les femmes.

Et pourquoi sont-elles les dernières à se coucher et les premières à se lever ?

### Ces vierges fascinantes

On ne dit pas « vierge » pour un garçon mais « puceau ». Vierge se dit plutôt des filles, parce que les filles sont éduquées à dire « Non ». Et pour cause !

En 2010, une riche héritière américaine a déclaré qu'elle veut être vierge pour son mariage. C'est à voir pour qui a consommé le fruit défendu. Afin d'offrir une « vraie » nuit de noce à son élu, elle a prévu de subir une hyméoplastie (réparation de l'hymen)

dans une clinique privée de Los Angeles. Hé ! Hé ! Là, la presse en a fait ses choux gras : « Nous souhaitons bonne chance au chirurgien qui va opérer celle qui a avoué à un magazine mexicain avoir connu 200 partenaires. Il va avoir pas mal de travail ! ».

Qu'elle soit vraie ou fausse cette information n'a rien d'anecdotique : la virginité féminine a donc encore de la valeur ? En septembre 2008, une étudiante américaine de 22 ans (Nathalie Dylan) a mis sa virginité aux enchères sur Ebay pour financer ses études. Après moult péripéties, les enchères atteignent le montant record de 2,8 millions de dollars (1). La virginité féminine tient donc encore une place symbolique considérable dans les cultures

contemporaines, y compris la nôtre. Mais pourquoi ?

Si les femmes tiennent à leur virginité, c'est parce que c'est la seule façon de résister (pour un temps raisonnable ou indéfiniment) à son destin de pondeuse.

En 1918, Freud écrit un texte intitulé « Le Tabou de la virginité » basé sur l'idée de la sujétion sexuelle. Faire jouir une femme, c'est certainement la domestiquer, explique Freud. Si elle découvre l'orgasme entre les bras d'un homme, « la femme entre dans un état de sujétion qui garantit sa possession permanente et tranquille » : elle devient dépendante. Comme une toxico, elle s'attache exclusivement au « pourvoyeur » qui lui fournit sa dose.

Ce qui expliquerait pourquoi tellement de femmes font le choix de rester vierges : les Amazones du Dahomey, Jeanne d'Arc, Thérèse d'Avila, Elisabeth 1<sup>re</sup> reine d'Angleterre. Sans parler de Pallas Athénée, la Vierge Marie. D'où venait l'assurance de ces vierges, et comment expliquer leur rayonnement ?

Elles se chargent simplement de barrer la route à la libre sexualité là où celle-ci serait nuisible.

Traduction : ne te laisse pas aller, ma fille. Sois vigilante. Comme le dis souvent l'Oncle, à toi de gérer tes relations : il faut que le garçon ne « se croit pas tout permis » et qu'il reste « respectueux », entendez par-là : qu'il ne prenne pas la fille pour une salope...

### Les cibles potentielles des cambrioleurs

Vous êtes une famille monoparentale, jeune résidant en Île-de-France ? Vous êtes la cible préférée des cambrioleurs. C'est ce que révèle une étude de l'Observatoire de la délinquance et des réponses pénales, qui dresse un portrait-robot des personnes ayant le plus de risques d'être cambriolées.

Ainsi, un ménage avec des revenus qualifiés d'« aisés »

a 16 % de risque de plus d'être cambriolé que les « classes plus défavorisées ».

Autre critère, les résidences sans dispositif d'alarme sont plus exposées que celles qui en sont pourvues. En revanche, avoir un chien à son domicile n'a aucun impact, révèle cette étude.

Pour réellement dissuader les cambrioleurs, c'est l'entourage. Ainsi, vivre dans un im-

meuble de plus de 10 logements a un effet plus dissuasif que de résider dans une maison individuelle !

### Coupe contre croupe

Dites-vous que pour l'Euro 2016 qui bat son plein, l'entraîneur des Bleus à de quoi motiver sa troupe à donner la coupe de l'UEFA aux Français. Une star du porno, Nikita Belucci, jeune paloise de 27 ans, vient de lui faire une drôle de

promesse si l'équipe de France remportait le tournoi : « Didier, si tu nous ramènes la coupe, je t'offre ma croupe ! »

Ha, ha, ha ! Didier Deschamps a la pression. Mais visiblement gêné, le coach des Bleus a aussitôt répon-

du sèchement à cette offre pourtant si chaleureuse. « Sans façon, a-t-il rétorqué. Je suis marié depuis longtemps et je suis

très heureux avec ma femme donc Nikita, elle trouvera un autre bébé ».

Hum, pourquoi cela n'arrive qu'aux autres ?

**Textes rassemblés par  
Kossi N'BOUKE**

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE  
L'ARTISANAT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

CABINET

Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 14 juin 2016

## DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DES MAISONS DE JEUNES DU TOGO AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE (AAC) N° : 001/MDBAJEJ/DEL. ExPL°. MJ/2016

1. Le présent Avis d'appel public à candidature fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans TOGO-PRESSE n° 9701 du 08 janvier 2016.

2. Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a obtenu des ressources sur le Budget de l'Etat, Gestion 2012 à 2016 afin de financer la construction des Maisons de Jeunes au Togo. Il entend concéder l'exploitation des infrastructures mise en place dans le cadre des Maisons de Jeunes de Lomé, d'Atakpamé, de Kara et de Dapaong à une structure par une convention de délégation de service public. Chaque localité constitue un lot distinct.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres avec pré-qualification tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles et pré-qualifiés.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Responsable des Marchés Publics du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017, email : mindevbasemarches@outlook.fr, B.P. : 1299 Lomé-Togo, Tél. : 22 31 37 44 et prendre connaissance des documents de pré-qualification à l'adresse ci-dessus mentionnée tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise et
- l'expérience de l'entreprise.

Voir les IPC pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de pré-qualification complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Responsable des Marchés Publics du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017, B.P. : 1299 Lomé-Togo, Tél. : 22 31 37 44 contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA. La méthode de paiement sera par espèce. Le document de pré-qualification sera adressé par «*main à main*».

7. Les demandes de pré-qualification devront être soumises à l'adresse ci-après : **Comptabilité du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017** au plus tard le jeudi, 14 juillet 2016 à 15 heures 30 T.U et porter clairement la mention «*Demande de pré-qualification pour la délégation du service public d'exploitation des maisons de jeunes du Togo ; Avis d'appel public à candidature N° : 001/MDBAJEJ/Dél. Expl°. MJ/2016*».

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le jeudi, 14 juillet 2016 à 16 heures 00 T.U à l'adresse suivante : **Salle de réunion du Ministère du Développement à la Base sise à la villa N° 37 de la cité OUA.**

La Responsable des Marchés Publics

Yawotse VOVOR

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE  
L'ARTISANAT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

Lomé le, 14 juin 2016

## APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CABINET DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AOO) N° : 001/MDBAJEJ/CAB/2016

1. Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, dispose de ressources sur le Budget de l'Etat, Gestion 2016 afin de financer l'acquisition d'équipement de production d'énergie électrique alternative. Il entend utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture & installation d'un groupe électrogène au Cabinet du ministère.

2. Le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture & installation d'un groupe électrogène de 250KVA de puissance au moins. Le délai d'exécution du marché ne pourra excéder un (01) mois à compter de la date de notification du marché approuvé. Les variantes ne seront pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de M. Kossi K. TODJRO, Chargé des acquisitions du cabinet du Ministère du Développement à la Base, email : mindevbasemarches@outlook.fr et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat du Responsable des Marchés Publics du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA B.P. : 1299 Lomé-Togo, Tél. : 22 61 07 40 de **08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.**

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise et

• l'expérience de l'entreprise.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA à l'adresse ci-après : Secrétariat du Responsable des Marchés Publics du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA B.P. : 1299 Lomé-Togo, Tél. : 22 61 07 40.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après suivante : **Comptabilité du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017 au plus tard le vendredi, 15 juillet 2016 à 15 heures 30 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (garantie bancaire) d'un montant de : cinq cent mille (500 000) F CFA.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le vendredi, 15 juillet 2016 à 16 heures 00 T.U** à l'adresse suivante : Salle de réunion du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA.

Le Responsable des Marchés Publics

Yawo Isé VOVOR

## CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

Les conditions énumérées dans ce recueil sont libellées en Franc CFA Hors Taxe et ont un caractère général mais non exhaustif. Toutes les commissions sont taxables à la TAF (Taxe sur les Activités Financières) au taux de 10 %.



### CLIENTELE DES PARTICULIERS

#### A. TARIF DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

##### 1. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

Toutes les ouvertures de compte sont gratuites

Dépôt initial à l'ouverture	Compte Chèque	Particuliers	25 000
	Compte Chèque	Salairé ou pension	Gratuit
	Compte épargne	Dépôt initial	15 000
		Taux de rémunération	3,50 % l'an net d'impôts
Compte joint	Compte chèque	25 000	
	Compte épargne	25 000	
Condition de compte (Tous les comptes sont arrêtés mensuellement)	Frais de gestion	Compte Epargne	Gratuit
		Compte Chèque	1 500 / Mois
	Frais de clôture de compte	Compte d'épargne	Gratuit
		Compte chèque particuliers	Gratuit
		Dépôt à terme	Gratuit
Autres commissions et frais	Tirage de relevé de compte	Relevé instantané à la demande au guichet	2 000
		Relevé de compte mensuel	Gratuit
		Relevé hebdomadaire	5 000 / mois
		Relevé d'identité bancaire RIB	Gratuit
		Relevé pour Visa et carte de séjour	25 000
Autres commissions et frais	Boîte à lettre	Location de boîte à lettre	Gratuit
		Reproduction de clé boîte à lettre	3 000
	Modification d'adresse	Compte chèque particulier	Gratuit
		Compte de particuliers	Gratuit
	Frais de recherche	Année en cours	5 000
		Années antérieures	10 000
	Attestation d'intérêts	Compte de particuliers	Gratuit
	Attestation de non engagement	Compte de particuliers	100 000
	Attestation d'engagement	Compte de particuliers	100 000
	Attestation de solde	Compte de particuliers	25 000

(a) Taux de rémunération : 3,5 % l'an net d'impôts, avec capitalisation au 31 décembre de l'année. Plafond maximum réglementaire rémunéré fixé à F CFA 20 millions.

##### 1.2 DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE

Montant minimum 10 000 000 F CFA

Le Taux de rémunération est fixé entre parties en fonction du montant placé et de la durée du placement.

#### 2. CONDITIONS DEBITRICES

##### 2.2 COMPTE COURANT

###### 2.2.1 CREDITS

Facilité de caisse, découvert formalisé	Taux appliqué : 11 % Maximum Frais de dossier : 1 % flat Commission plus fort découvert : 0,15 %
Prêts à court terme	Taux appliqué : 11 % Maximum Commission d'engagement : 0,5 % Frais de dossier : 1 % flat
Prêts à moyen et long terme	Crédit à la consommation Taux appliqué : 11 % Maximum Commission d'engagement : 0,5 % Frais de dossier : 1 % flat
	Crédit à l'habitat Taux appliqué : 10,5 % Maximum Commission d'engagement : 0,5 % Frais de dossier : 1 % flat
Pénalité sur remboursement de crédit par anticipation	3 % HT de l'encours
Commission de prorogation d'échéance	3 % HT de l'encours
Commission d'utilisation	1 % flat
Assurance sur prêt immobilier	Voir barème de l'assureur
Main levée d'hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000
Frais d'anticipation	1,5 % Min 25 000
Avenant sur contrat de prêt	50 000
Modification simple (Date d'échéance, N de compte ou périodicité)	1 % du montant restant dû

**NB :** Les taux appliqués sont conditionnés par la qualité de l'emprunteur, la durée et les garanties offertes.

##### 2.2.2 FRAIS DE DOSSIERS ET COMMISSIONS D'ENGAGEMENT SUR CONCOURS

Type de Comptes	Montant du concours	Frais de dossier	Commission d'engagement
Particuliers	Tout montant	1 %	0,5 %

##### 2.2.3 COMMISSION DE DEPASSEMENT SUR COMPTE

Montant du dépassement	Dépassement sur compte autorisé	Dépassement sur compte non autorisé
Tout montant	0,75 % Minimum 15 000	1 % Minimum 25 000

Les soldes débiteurs en compte, et les découverts non formalisés seront arrêtés au taux de 14 %. Les facilités de caisse seront arrêtées au taux de 11 %.

#### 3. OPERATIONS DE CAISSE, AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS

Désignation	Valeur	Commissions / Taxe
Versements espèces sur comptes de dépôt	J	100 F CFA au Trésor
Virements sur comptes de dépôt	J	Sans frais
Versements espèces et virements sur comptes épargnes	1 <sup>er</sup> jour de la quinzaine suivant l'opération	Sans frais
Retrait espèces d'un compte de dépôt	J	Sans frais
Retrait espèces d'un compte épargne	Dernier jour de la quinzaine précédant l'opération	Sans frais
Opposition sur chèque		5 000
Opposition sur un carnet de chèque		15 000
Saisie attribution et Avis à Tiers Détenteur Particulier		5 000
Main levée sur Saisie attribution et ATD		Gratuit
Procuration ponctuelle		5 000
Frais de nantissement		50 000
Procuration permanente		10 000
Dossier de succession (Commission de confection dossier)		20 000
Lettre d'injonction ou d'avertissement		10 000
Chèque de guichet		2 000
Attestation de compte et Attestation bancaire		25 000
Attestation pour visa ou pour inscription		50 000
Attestation de compte pour carte de séjour		50 000
Attestation de compte pour Visa		50 000
Attestation de prise en charge		100 000
Attestation de déductibilité fiscale		2 000
Autres attestations		100 000

#### 4. REMISES DE CHEQUES A L'ENCAISSEMENT

##### 4.1 CHEQUES LOCAUX A L'ENCAISSEMENT

Dates de valeur	Chèque tiré sur BSIC-TOGO	J + 1 Jour
	Chèques sur autres Banques de la place	J + 2 Jours
	Chèques déplacés	Jour de l'avis de sort J + 1
	Chèques payable à l'extérieur	Jour de l'avis de sort J + 45
	Chèque tiré sur place	Gratuit
Chèques à l'encaissement	Impayé remettant	5 000
	Chèque déplacé (hors place)	5 000
	Frais de protêt	5 000
	Frais de dossier	5 000
Certification de chèques	Commission de certification	5 000
Chèques de banque		5 000
Délivrance de chèque non barré		Taxe de 25 F CFA par formule à reverser au Trésor
Délivrance de chèque pré barré		Gratuit
Lettre chèque		Au réel (Suivant tarif du façonnier)
Frais de destruction de chéquier	Chéquiers non retirés au delà de 3 mois	Particuliers 10 000
	Frais de rejet (Lettre d'avertissement)	10 000
Incident de paiement	Frais de déclaration d'incident de paiement	5 000
	Attestation de non paiement	10 000
	Interdit bancaire (Lettre d'injonction)	15 000
Gestion des interdits	Personne physique	15 000 / An
Attestation d'avoir		10 000

## 4.2 CHEQUES ETRANGERS A L'ENCAISSEMENT

### 4.2.1 CHEQUES ETRANGERS ENVOYES A L'ENCAISSEMENT

	Commission d'encaissement	Gratuit
UEMOA	Frais d'envoi	Gratuit
	Avis de sort	5 000
	Port de lettre	3 000
	Impayé	20 000
	HORS UEMOA	Commission d'encaissement
Frais d'envoi		20 000
Frais de dossier		10 000
Avis de sort		10 000
Port de lettre		3 000
Impayé	20 000	

### 4.2.2 CHEQUES ETRANGERS RECUS POUR ENCAISSEMENT

UEMOA	Commission d'encaissement	Gratuit
	Port de lettre	3 000
	Avis de sort	15 000 + Frais correspondant
	Impayés	10 000 + Frais correspondant
HORS UEMOA	Commission d'encaissement	0,3 % Minimum 20 000
	Commission de transfert	0,25 % Minimum 15 000
	Commission de service (si achat devises)	Au réel (Suivant les conditions du marché)
	Frais messagerie	15 000
	Frais de dossier	10 000
	Port de lettre	3 000
	Avis de sort	15 000 + Frais correspondant
	Impayés	20 000
Irrégulier	10 000	

## 5. OPERATIONS DE VIREMENTS

Virement émis sur même agence et réseau BSIC	Virements simples	Commission d'ordre	Gratuit	
	Salaires et pensions	Commission d'ordre	Gratuit	
	Ordre permanent	Frais de dossiers (perçue à l'ouverture)	Gratuit	
		Commission d'ordre	Gratuit (à chaque opération)	
Mise à disposition	Clients BSIC	Commission d'ordre	Gratuit	
		Montant < 3 000 000	10 000	
		3 000 000 < Montant < 10 000 000	22 000	
		10 000 000 < Montant < 25 000 000	30 000	
		25 000 000 < Montant < 45 000 000	50 000	
Virements émis vers confrères	Non clients BSIC	Montant > 45 000 000	60 000	
		Virements simples	Commission d'ordre	1 500
		Virements multiples	Commission d'ordre	5 000
		Virement émis dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)	Virements simples	1 500
			Virements multiples	5 000
Ordre permanent	Commission d'ordre	Gratuit		
	Frais de dossiers (perçue à l'ouverture)	Gratuit		
	Modification	Gratuit		
Prélèvement automatique	Commission de mise en place	Gratuit		
	Frais de dossier	Gratuit		
	Païement d'un prélèvement	Gratuit		
Virement non exécuté pour défaut de provision	Commission d'ordre	5 000		

## 6. OPERATIONS DE TRANSFERTS

### 6.1 TRANSFERTS UEMOA

Transferts émis	Réseau BSIC	Commission de service	Gratuit	
		Frais de dossier	Gratuit	
		Frais messagerie	5 000	
	Hors réseau BSIC	Commission de service	de 0 à 1 000 000	7 500
			de 1 000 001 à 5 000 000	25 000
			de 5 000 001 à 10 000 000	45 000
			de 10 000 001 à 25 000 000	60 000
			de 25 000 001 à 35 000 000	75 000
			de 35 000 001 à 45 000 000	90 000
			Plus de 45 000 000	100 000
Transferts reçus	Réseau BSIC	Frais de dossier	5 000	
		Frais messagerie	15 000	
Transferts reçus	Réseau BSIC	Commission de service	Clients BSIC	Gratuit
			Autres Clients	5 000
	Hors réseau BSIC	Commission de service	Clients BSIC	Gratuit
			Autres Clients	10 000

### 6.2 TRANSFERTS HORS UEMOA

Transferts émis en XAF	Commission de service	0,15 % Min 5 000	
	Frais de dossier	10 000	
	Frais Swift	15 000	
	Commission BCEAO	0,6 %	
Transferts émis en EURO	Commission de service	0,20 % Min 20 000	
	Commission BCEAO	0,6 %	
	Frais de dossier	10 000	
	Frais Swift	15 000	
Transferts émis en USD et Autres devises que l'EURO avec change en autres devises	Commission de service	0,20 % Mini 20 000	
	Commission BCEAO	0,6 %	
	Frais de dossier	10 000	
	Frais Swift	15 000	
Transferts reçus	Commission de service (Réseau BSIC)	Clients en nos livres	Gratuit
		Autres clients	5 000
			5 000
			5 000
	Commission de service (Hors réseau BSIC)	Clients en nos livres	Gratuit
		Autres clients	10 000
			10 000
			10 000

### 6.3 APPELS DE FOND

Appels de fonds	Commission de service	Même conditions que transfert
-----------------	-----------------------	-------------------------------

## 7. DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS

Frais d'envoi de chéquier	Récupération intégrale des frais d'envoi
Commission de visite d'immeubles, d'usine, de stock et de fonds de commerce	10 000 à Lomé 20 000 Hors agglomération
Avis de sort (Relance suite à des impayés)	1 <sup>ère</sup> lettre de relance 10 000
	2 <sup>ème</sup> lettre de relance 20 000
	3 <sup>ème</sup> lettre de relance 30 000
Mise en demeure	25 000
Prise d'hypothèque (Commission d'ordre)	25 000
Frais de formalité de cautionnement	50 000
Frais de formalité de garantie à 1 <sup>ère</sup> demande	50 000
Frais de convention sous seing privé	50 000
Frais d'enregistrement des actes sous seing privé	50 000
Frais d'ouverture de dossier de recouvrement à l'amiable	45 000
Main levée d'hypothèque, de gage, etc.	50 000

## 8. SERVICES MONETIQUES

Opérations	Type de carte	Frais
Frais de renouvellement / cotisation annuelle/ Confection de cartes GIM	EXPRESS	7 500
	OASIS	10 000
Frais de réédition du code secret		5 000
Frais de capture de carte sur GAB		2 000



Frais de retraits sur GAB et DAB	GAB BSIC TOGO	Gratuit
	GAB Régionale GIM	500
Frais d'opposition sur carte en cas de perte ou de vol	EXPRESS	5 000
	OASIS	5 000
Frais d'opposition sur carte en cas d'usage abusif		15 000
Frais d'annulation ou frais de destruction de carte après un an	EXPRESS et OASIS	10 000
Frais de gestion mensuels	Carte Sérénité	1 000
Frais de changement de profil		5 000
Délivrance de carte additionnelle	EXPRESS	7 500
	OASIS	10 000
Frais de consultation de solde sur GAB		Gratuit
Frais de refection de la carte (sauf défectuosité)	EXPRESS	7 500
	OASIS	10 000
Confection de carte en urgence		50 000
Rédition de code confidentiel		5 000
Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		5 000
Frais de consultation solde sur autres GAB (Confrères)		Gratuit
Demande de mini relevé		Gratuit
Ouverture dossier de fraude sur carte		10 000

**9. CHANGE MANUEL (Billets de banque en devises)**

Achat de billets de banque	EURO	Franco de commission
	Autres devises	Cours d'achat affiché
Vente de billets de banque	EURO	Commission 2 % Maximum
	Autres devises	Cours de vente affiché

**10. TRANSFERT RAPIDE D'ARGENT (MONEY GRAM, RIA et MONEY EXPRESS)**

A la réception	Sans frais pour le bénéficiaire
A l'envoi	Commissions variables suivant le montant et la destination des fonds (Barème affiché aux guichets)

**11. SERVICES DE BANQUE A DISTANCE**

Avis de débit et de crédit par voie électronique : Gratuit  
 Frais de souscription alerte SMS Particulier 500 / Mois  
 Banque en ligne : Gratuit  
 Virement électronique vers un autre établissement bancaire : Gratuit  
 Banque par téléphone (Accès au guide vocal) : Gratuit  
 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit endossé) : Gratuit  
 Avis de débit et de crédit par voie électronique : Gratuit

**CLIENTELE D'ENTREPRISE**

Les conditions énumérées dans ce recueil sont libellées en Franc CFA Hors Taxe et ont un caractère général mais non exhaustif. Toutes les commissions sont taxables à la TAF (Taxe sur les Activités Financières) au taux de 10 %.

**1. CONDITIONS CREDITRICES****1.1 COMPTES A VUE**

Toutes les ouvertures de compte sont gratuites

Compte Courant	Etablissements (ETS)	100 000	
	Associations et ONG	50 000	
	SARL, SARLU	100 000	
	Sociétés Anonyme (SA)	100 000	
Dépôt à terme	Société ONG et associations	Min 10 000 000	
Condition de compte (Tous les comptes sont arrêtés mensuellement)	Frais de gestion	Etablissements, Associations et ONG	3 000 / Mois
		Sociétés Anonymes (SA)	5 000 / Mois
	Frais de clôture de compte	Compte courant personne morale	Gratuit
	Lettre de clôture juridique	Compte courant personne morale	Gratuit
Autres types de clôture de compte	Compte courant personne morale	Gratuit	
Autres commissions et frais	Tirage de relevé de compte	Relevé instantané à la demande au guichet	1000 franc
		Relevé de compte mensuel	Gratuit
		Relevé hebdomadaire	5 000 / mois
		Relevé pour Visa et carte de séjour	10 000
		Relevé d'identité bancaire	Gratuit
	Boîte à lettre	Location de boîte à lettre	Gratuit
		Reproduction de clé boîte à lettre	3 000
	Modification d'adresse	Compte courant (personne morale)	Gratuit
	Confirmation de solde	Compte de Sociétés, Etablissements et ONG	50 000
	Attestation de solde	Compte de Sociétés, Etablissements et ONG	50 000
	Frais de recherche	Année en cours	5 000
		Années antérieures	10 000
	Attestation d'intérêts	Compte courant personne physique	Gratuit
	Relevé d'identité bancaire	Compte courant personne physique	Gratuit
	Attestation de solde	Compte courant personne physique	25 000
Attestation de déductibilité fiscale	Compte de Sociétés, Etablissements et ONG	2 000	
Attestation de non engagement	Compte courant personne morale	100 000	

(a) Taux de rémunération : 3,5 % l'an net d'impôts, avec capitalisation au 31 décembre de l'année. Plafond maximum réglementaire rémunéré fixé à F CFA 20 millions.

**1.2 DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE**

Montant minimum 10 000 000 F CFA

Le Taux de rémunération est fixé entre parties en fonction du montant placé et de la durée du placement.

**2. CONDITIONS DEBITRICES****2.2 COMPTE COURANT****2.2.1 CREDITS**

Facilité de caisse, découvert	Taux appliqué : 12.5 % Maximum Frais de dossier : Voir barème (Prélèvement à la mise en place) Commission plus fort découvert : 0,15 % Min 5 000
Prêts à court terme	Taux appliqué : 11 % Maximum Commission d'engagement : Voir barème (Prélèvement à la mise en place) Frais de dossier : Voir barème (Prélèvement unique à la mise en place)
Prêts à moyen et long terme	Taux appliqué : 10.5 % Maximum Commission d'engagement : Voir barème (Prélèvement à la mise en place) Frais de dossier : Voir barème (Prélèvement unique à la mise en place)
Pénalité sur remboursement de crédit par anticipation	2 % Maximum du montant à rembourser
Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000
Demande de décompte	Gratuit
Commission de prorogation d'échéance	3 % Maximum du montant restant dû

**NB** : Les taux appliqués sont conditionnés par la qualité de l'emprunteur, la durée et les garanties offertes.

**2.2.2 FRAIS DE DOSSIERS ET COMMISSIONS D'ENGAGEMENT SUR CONCOURS**

Type de Comptes	Montant du concours	Frais de dossier	Commission d'engagement
Comptes Courants	Tout montant	1 %	0,50 %

**2.2.3 COMMISSION DE DEPASSEMENT SUR COMPTE**

Montant du dépassement	Dépassement sur compte autorisé	Dépassement sur compte non autorisé
Tout montant	0,75 % Minimum 20 000	1 % Minimum 25 000

Les soldes débiteurs en compte, les facilités de caisse et les découverts non formalisés seront arrêtés au taux de 14 %.

## 3. OPERATIONS DE CAISSE, AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS

Désignation	Valeur	Commissions / Taxe
Versements espèces	J	100 F CFA au Trésor
Virements	J	Sans frais
Retrait espèces	J	Sans frais
Opposition sur chèque		5 000
Opposition sur un carnet de chèque		15 000
Saisie attribution et Avis à Tiers Détenteur Sociétés		50 000
Main levée sur Saisie attribution et ATD		Gratuit
Procuration ponctuelle		Gratuit
Frais de nantissement		50 000
Procuration permanente		Gratuit
Dossier de succession (Commission de confection dossier)		20 000
Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)		Gratuit
Lettre d'injonction ou d'avertissement		10 000
Chèque de guichet		2 000
Attestation de compte et Attestation bancaire		50 000
Attestation pour visa ou pour inscription		50 000
Attestation de compte pour carte de séjour		50 000
Attestation de compte pour Visa		50 000
Attestation de prise en charge		50 000
Autres attestations		100 000
Information annuelle des cautions		10 000

## 4. REMISES DE CHEQUES A L'ENCAISSEMENT

## 4.1 CHEQUES LOCAUX A L'ENCAISSEMENT

Dates de valeur	Chèque tiré sur BSIC-TOGO	J + 1 Jour
	Chèques sur autres Banques de la place	J + 2 Jours
	Chèques déplacés	Jour de l'avis de sort J + 1
	Chèques payable à l'extérieur	Jour de l'avis de sort J + 45
Chèques à l'encaissement	Chèque tiré sur place	Gratuit
	Impayé remettant	5 000
	Chèque déplacé (hors place)	5 000
	Frais de protêt	20 000
	Frais de dossier	5 000
Certification de chèques	Commission de certification	5 000
Délivrance de chèque non barré		Taxe de 25 F CFA par formule à reverser au Trésor
Délivrance de chèque pré barré		Gratuit
Lettre chèque		Au réel (Suivant tarif du façonnier)
Frais de destruction de chéquier	Chéquiers non retirés au delà de 3 mois	10 000
Incident de paiement	Frais de rejet (Lettre d'avertissement)	10 000
	Frais de déclaration d'incident de paiement	5 000
	Attestation de non paiement	10 000
	Interdit bancaire (Lettre d'injonction)	15 000

## 4.2 CHEQUES ETRANGERS A L'ENCAISSEMENT

## 4.2.1 CHEQUES ETRANGERS ENVOYES A L'ENCAISSEMENT

UEMOA	Commission d'encaissement	Gratuit
	Frais d'envoi	Gratuit
	Avis de sort	5 000
	Port de lettre	3 000
	Impayé	20 000
HORS UEMOA	Commission d'encaissement	15 000 + Frais correspondant
	Frais d'envoi	20 000
	Frais de dossier	10 000
	Avis de sort/Swift	15 000
	Port de lettre	3 000
	Impayé	20 000

## 4.2.2 CHEQUES ETRANGERS REÇUS POUR ENCAISSEMENT

UEMOA	Commission d'encaissement	Gratuit
	Commission de transfert	Voir barème transferts
	Frais messagerie	5 000
	Port de lettre	3 000
	Avis de sort	15 000 + Frais correspondant
HORS UEMOA	Impayés	10 000 + Frais correspondant
	Commission d'encaissement	0,3 % Minimum 20 000
	Commission de transfert	0,20 % Minimum 15 000
	Commission de service (si achat devises)	Au réel (Suivant les conditions du marché)
	Frais messagerie	15 000
	Frais de dossier	10 000
	Port de lettre	3 000
	Avis de sort	15 000 + Frais correspondant
	Impayés	20 000
Irrégulier	10 000	

## 5. EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT

## 5.1 EFFETS LOCAUX

Effets locaux	Commission d'encaissement	Gratuit
	Impayé	5 000

## 5.2 EFFETS ETRANGERS REMIS A L'ENCAISSEMENT

UEMOA	Commission d'encaissement	Gratuit
	Impayé	5 000
HORS UEMOA	Commission d'encaissement	12 000 + Frais de correspondant
	Frais d'envoi	45 000
	Frais de dossier	20 000
	Port de lettre	3 000
	Impayé	20 000

## 5.3 ESCOMPTE D'EFFETS

Désignation	Commissions	
Intérêts	12,5 % Min 5 000/Effet	
Nombre de jours	30 Jours effets UEMOA 45 Jours effets Hors UEMOA	
Commission d'acceptation	1 % Minimum 15 000	
Commission de courtage	0,05 % Minimum 2 000	
Frais de dossier	Si effet domicilié à BSIC	5 000
	Si effet domicilié autre banque au Togo	8 000
	Si effet domicilié dans l'UEMOA	15 000
	Si effet domicilié Hors UEMOA	25 000

## 6. OPERATIONS DE VIREMENTS

Virement émis sur même agence et réseau BSIC	Virements simples	Commission d'ordre	Gratuit
	Ordre permanent	Frais de dossiers (perçue à l'ouverture)	5 000 (prélevé à l'ouverture)
		Commission d'ordre	Gratuit (à chaque opération)
Mise à disposition	Clients BSIC	Commission d'ordre	Gratuit
		Montant < 3 000 000	10 000
		3 000 000 < Montant < 10 000 000	22 000
		10 000 000 < Montant < 25 000 000	30 000
		25 000 000 < Montant < 45 000 000	50 000
	Montant > 45 000 000	60 000	
Virements émis vers confrères	Virements simples	Commission d'ordre	1 500
		Virements multiples	Commission d'ordre
	Virement émis dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)	Virement simple	1 500
		Virement multiple	5 000
	Ordre permanent	Commission d'ordre	Gratuit (à chaque opération)
Prélèvement automatique		Frais de dossiers (perçue à l'ouverture)	5 000
		Commission de mise en place	Gratuit
		Frais de dossier	Gratuit
		Paiement d'un prélèvement	Gratuit
		Remise d'avis de prélèvement	Gratuit
Virement non exécuté pour défaut de provision		Opposition au prélèvement	Gratuit
		Commission d'ordre	5 000

**7. OPERATIONS DE TRANSFERTS****7.1 TRANSFERTS UEMOA**

Transferts émis	Réseau BSIC	Commission de service		Gratuit
		Frais de dossier		Gratuit
		Frais messagerie		5 000
	Hors réseau BSIC	Commission de service	de 0 à 1 000 000	7 500
			de 1 000 001 à 5 000 000	25 000
			de 5 000 001 à 10 000 000	45 000
			de 10 000 001 à 25 000 000	60 000
			de 25 000 001 à 35 000 000	75 000
			de 35 000 001 à 45 000 000	90 000
			Plus de 45 000 000	100 000
Frais de dossier		5 000		
Frais messagerie		15 000		
Transferts reçus	Réseau BSIC	Commission de service	Clients BSIC	Gratuit
			Autres Clients	5 000
	Hors réseau BSIC	Commission de service	Clients BSIC	Gratuit
			Autres Clients	10 000

**7.2 TRANSFERTS HORS UEMOA**

Transferts émis en XAF	Commission de service		0,15 % Min 5 000	
	Frais de dossier		10 000	
	Frais Swift		15 000	
	Commission BCEAO		0,6 %	
Transferts émis en EURO	Commission de service		0,20 % Min 20 000	
	Commission BCEAO		0,6 %	
	Frais de dossier		10 000	
Transferts hors UEMOA (Transfert de SWIFT avec change en autres devises)	Commission de service		0,20 % Mini 20 000	
	Commission BCEAO		0,6 %	
	Frais de dossier		10 000	
	Frais Swift		15 000	
Transferts reçus	Commission de service (Réseau BSIC)	Clients en nos livres		Gratuit
		Autres clients	De 0 à 500 000	8 000
			De 500 001 à 2 000 000	12 000
			De 2 000 001 à 5 000 000	18 000
			Plus de 5 000 000	25 000
	Commission de service (Hors réseau BSIC)	Clients en nos livres		Gratuit
		Autres clients	De 0 à 500 000	8 000
			De 500 001 à 2 000 000	12 000
			De 2 000 001 à 5 000 000	18 000
			Plus de 5 000 000	25 000

**7.3 APPELS DE FOND**

Appels de fonds	Commission de service	Même conditions que transfert
Ramassage de fonds	Commission de service	Commissions fixées librement entre les parties

**8. CREDIT DOCUMENTAIRE A L'IMPORTATION****8.1 OUVERTURE DE CREDIT DOCUMENTAIRE IMPORT**

Ouverture crédit documentaire import	Commission d'ouverture	0,45 % Min 25 000
	Frais de dossier	20 000
	Frais messagerie	15 000
	Port de lettre	2 000

**8.2 MODIFICATIONS / ANNULATION / PROROGATION**

Modification faite dans les mêmes conditions qu'à l'ouverture plus :	Commission d'amendement	25 000
	Amendement sur validité	0,5 % par trim Min 20 000
	Commission de modification	25 000
	Commission d'augmentation	0,50 % min 20 000
	Commission de prorogation (e)	15 000
	Commission d'annulation	50 000
	Frais messagerie	15 000

(e) Même conditions qu'à l'ouverture si la prorogation entraîne l'ouverture d'un nouveau trimestre

**8.3 UTILISATION / REALISATION**

Commission d'utilisation ou de levée de documents	0,35 % minimum 25 000
Commission d'acceptation	1 % l'an Minimum 20 000
Commission de transfert	0,30 % Minimum 10 000
Commission de transfert à un confrère	25 000
Commission sur achat d'euro	Au réel (Suivant les conditions du marché)
Frais messagerie	15 000
Commission BCEAO	0,6 %

**9. CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT****9.1 OUVERTURE DE CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT**

Crédit documentaire export	Commission de notification	0,10 % par Trimestre indivisible Min 20 000
	Commission de confirmation	0,20 % Min 15 000 / Trimestre indivisible
	Frais de dossier	20 000
	Frais messagerie	15 000
	Commission de modification	35 000
	Port de lettre	3 000

**9.2 UTILISATION / REALISATION**

Commission de négociation	0,1 % l'an Min 25 000	
Commission d'acceptation	1 % l'an Min 20 000	
Commission de réalisation (utilisation ou de levée de documents)	0,15 % par Trimestre Min 25 000	
Commission de prorogation (f)	25 000	
Commission fixe d'annulation	50 000	
Autres modifications	20 000	
Frais de courrier express	45 000	
Frais messagerie	15 000	
Commission de transférabilité	0,30 % minimum 15 000	
Domiciliation des recettes d'exportation	Commission de négociation	10 000
	Commission d'acceptation	3 000

(f) Même conditions qu'à l'ouverture si la prorogation entraîne l'ouverture d'un nouveau trimestre

**9.3 ACCREDITIF**

Accréditif	Commission d'ordre	Voir virement reçu
	Frais de dossier	10 000
Lettre de garantie (Pour absence de documents originaux)	Commission	100 000

**10. REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT**

Ouverture de remise documentaire	Frais Téléx / Swift	15 000
	Avis de sort	20 000
	Frais de dossier	10 000
Règlement de remise documentaire	Commission d'encaissement	0,30 % Minimum 20 000
	Commission de transfert de documents	0,25 % Minimum 15 000
	Commission de service sur achat de devises	Au réel
	Téléx / Swift	15 000
Cas particulier de remises documentaires à l'importation	Remise de documents franco de paiement Documentaire	50 000
	Commission de transfert de documents	25 000 + Frais d'envoi
	Commission de renvoi de documents	30 000 + Frais d'envoi
	Commission de paiement	0,25 %
	Commission d'acceptation	10 000
	Commission d'acceptation / retour	25 000
	Commission de prorogation	20 000 + Frais de correspondant
	Règlement par caisse	0,50 % minimum 25 000
	Remise en souffrance	0,50 % Min 15 000

## 11. REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT

Ouverture remise export	Frais de SWIFT	15 000
	Avis de sort	20 000
	Frais de dossier	10 000
Encaissement remise documentaire export	Commission d'encaissement	30 000 Afrique
	Commission d'annulation	45 000 hors Afrique
	Port de lettre (documents)	15 000 + frais d'envoi
	Commission d'amendement	15 000 + frais d'envoi
Remise documentaire export escompte	Toutes les conditions de l'encaissement plus intérêts calculés pour une période de :	30 jours Min d'intérêts UEMOA 45 jours Min Hors UEMOA
	Taux d'escompte	Voir conditions débitrices
	Taux de la devise concernée	Suivant tarif en vigueur

## 12. DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS

Autres frais et commissions	Ouverture de compte à l'étranger	30 000
	Renseignements aux auditeurs	15 000
	Frais d'envoi de chéquier	Récupération intégrale des frais d'envoi
	Commission de visite d'immeubles, d'usine, de stock et de fonds de commerce	25 000 à Lomé (Sociétés)
		50 000 Sociétés (Hors agglomération)
	Avis de sort (Relance suite à des impayés)	1 <sup>ère</sup> lettre de relance 10 000
		2 <sup>ème</sup> lettre de relance 20 000
		3 <sup>ème</sup> lettre de relance 30 000
	Lettre de relance pour compte débiteur (Pli simple)	1 <sup>ère</sup> lettre de relance 5 000
		2 <sup>ème</sup> lettre de relance 10 000
		3 <sup>ème</sup> lettre de relance 15 000
	Lettre de relance pour compte débiteur (Pli recommandé)	Au réel
	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
	Mise en demeure	25 000
	Prise d'hypothèque (Commission d'ordre)	25 000
	Frais de formalité de gage	50 000
	Frais de formalité de tierce détention	100 000
	Frais de formalité de cautionnement	50 000
	Frais de formalité de garantie à 1 <sup>ère</sup> demande	50 000
	Frais de convention sous seing privé	50 000
	Frais d'enregistrement des actes sous seing privé	50 000
	Frais d'ouverture de dossier de recouvrement à l'amiable	45 000
	Main levée d'hypothèque, de gage, etc.	50 000
Avenant sur contrat de prêt	50 000	
Demande de renseignements commerciaux	Gratuit	
Demande de renseignements financiers	Gratuit	
Information annuelle des cautions	Gratuit	

## 13. ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

## 13.1 Commissions

Attestation de capacité financière	0.15 % Min 75 000	
Attestation de préfinancement	0.25 % Min 100 000	
Attestation de prise en charge	50 000	
Attestation d'engagement	100 000	
Cautions diverses sur BTP et Marchés Publics	Commissions	Maxi 3 % par trimestre Minimum 20 000
	Frais de dossier à l'utilisation	5 000
Garanties de soumission	Commission d'amendement de caution	1 % l'an Minimum 25 000
	Commission d'annulation	15 000
Avals sur traites	Autres modifications	20 000
	Port de lettre	5 000

## 13.2 Frais de dossiers et commission d'engagement (Prélèvement unique à la mise en place des lignes)

Montant du concours	Frais de dossiers	Commissions d'engagement
De 0 à 50 000 000	1 %	0,50 %
De 50 000 001 à 100 000 000	1 %	0,50 %
Plus de 100 000 000	1 %	0,50 %

## 14. SERVICES MONETIQUES

Opérations	Type de carte	Frais
Frais de renouvellement / cotisation annuelle/ Confection de cartes GIM	EXPRESS	7 500
	OASIS	10 000
Frais de réédition du code secret		5 000
Frais de capture de carte sur TPE		2 000
Frais de capture de carte sur GAB		2 000
Frais de retraits sur GAB et DAB	GAB BSIC TOGO	Gratuit
	GAB Régionale GIM	500
Frais d'opposition sur carte en cas de perte ou de vol	EXPRESS	5 000
	OASIS	5 000
Frais d'opposition sur carte en cas d'usage abusif		15 000
Frais d'annulation de carte de destruction de carte après 1 an	EXPRESS et OASIS	2 000
Frais de gestion mensuels	SERENITE	1 000
Frais de gestion annuels	SERENITE	6 000
Frais de changement de profil		5 000
Délivrance de carte additionnelle	EXPRESS	7 500
	OASIS	10 000
Frais de consultation de solde sur GAB BSIC		Gratuit
Frais de réfection de carte (sauf défectuosité)	EXPRESS	7 500
	OASIS	10 000
Frais de consultation solde sur autres GAB (Confrères)		Gratuit
Frais d'expédition à domicile		Au réel
Confection de carte en urgence		50 000
Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		5 000
Demande de mini relevé		Gratuit
Ouverture dossier de fraude sur carte		10 000

## 15. CHANGE MANUEL (Billets de banque en devises)

Achat de billets de banque	EURO	Franco de commission
	Autres devises	Cours d'achat affiché
Vente de billets de banque	EURO	Commission 2 % Maximum
	Autres devises	Cours de vente affiché

## 16. TRANSFERT RAPIDE D'ARGENT (MONEY GRAM, RIA et MONEY EXPRESS)

A la réception	Sans frais pour le bénéficiaire
A l'envoi	Commissions variables suivant le montant et la destination des fonds (Barème affiché aux guichets)

## 17. SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

Avis de débit et de crédit par voie électronique : Gratuit  
 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile : 1 500 / Mois  
 Banque en ligne : Gratuit  
 Virement électronique vers un autre établissement bancaire : Gratuit  
 Banque par téléphone (Accès au guide vocal) : Gratuit  
 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit endossé) : Gratuit  
 Avis de débit et de crédit par voie électronique : Gratuit

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE



## PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



Banque Africaine de Développement  
Fonds Africain de Développement

Référence du financement : N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701

N° d'identification du projet : P-TG-KFO-008

**Date de lancement de l'Avis : 10 juin 2016**

**Date de clôture de l'Avis : 30 juin 2016**

**AMI N° : 014/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM**

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de **mise en place d'un système de Suivi-Evaluation (y compris logiciel de Suivi-Evaluation et formation des utilisateurs) au profit du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI)**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :  
- **la mise en place d'un logiciel de Suivi-Evaluation ; et**  
- **la formation des utilisateurs (confère Termes de référence).**

3. **L'Office Togolais des Recettes (OTR)** agissant en qualité d'Organe d'Exécution du Projet invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (CV, référence de prestations similaires, etc.).

4. Le Consultant doit être un Ingénieur Statisticien/Ingénieur Statisticien Economiste/Economiste/Ingénieur Informaticien de niveau d'au moins BAC+5 ayant au moins 10 ans d'expérience en matière de mise en place de système de suivi-évaluation (paramétrage et de logiciel de S&E des projets financés par les organisations régionales ou internationales (BAD, FED, BM, BOAD, FIDA...) et avoir réalisé au moins deux missions similaires durant les cinq (05) dernières années.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, **édition de mai 2008 révisée en juillet 2012** ; qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse, mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de **08 h 00 à 12 h 30 et 14 h 30 à 17 h 30**. Les termes de référence sont disponibles à la même adresse :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes. Commissariat Général,  
Secrétariat Central, Porte P0.5,  
41, Rue des Impôts,  
B.P. : 20 823 Lomé - Togo  
Tél. : 22 53 14 00  
E-mail : [hdjobo@otr.tg](mailto:hdjobo@otr.tg)/[matikpui@otr.tg](mailto:matikpui@otr.tg)**

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français devront être déposées sous plis fermés, par courrier ou par mail à l'adresse, mentionnée ci-dessus au plus tard **le 30 juin 2016 à 16 heures 00 min, heure locale** et porter expressément la mention :

**« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UN  
SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DU PAGFI »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».**

*Fait à Lomé, le 9 juin 2016*

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE



## PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



Banque Africaine de Développement  
Fonds Africain de Développement

Référence du financement : N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701

N° d'identification du projet : P-TG-KFO-008

**Date de lancement de l'Avis : 10 juin 2016**

**Date de clôture de l'Avis : 30 juin 2016**

**AMI N° : 015/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM**

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de **l'Expert National en Passation des Marchés au profit du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI)**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : **la mise en place et l'exécution d'un système efficace de Passation des Marchés répondant aux normes et principes internationaux et aux exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre de la mise en œuvre du projet.**

3. **L'Office Togolais des Recettes (OTR)** agissant en qualité d'Organe d'Exécution du Projet invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (CV, référence de prestations similaires, attestations de bonne fin d'exécution des expériences réalisées, copie du ou des diplômes évoqués, etc.).

4. L'Expert doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 au moins en Passation des Marchés, en Economie, en Gestion, en Droit ou tout autre diplôme équivalent et ayant au moins 05 ans d'expérience en matière de passation des marchés dans le cadre des projets financés par les organisations

régionales ou nationales (BAD, FED, BM, BOAD, FIDA...) et avoir occupé un Poste similaire durant les cinq (05) dernières années.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, **édition de mai 2008 révisée en juillet 2012** ; qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse, mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de **08 h 00 à 12 h 30 et 14 h 30 à 17 h 30**. Les termes de référence sont disponibles à la même adresse :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes. Commissariat Général,  
Secrétariat Central, Porte P0.5,  
41, Rue des Impôts,  
B.P. : 20 823 Lomé - Togo  
Tél. : 22 53 14 00  
E-mail : [hdjobo@otr.tg](mailto:hdjobo@otr.tg)/[matikpui@otr.tg](mailto:matikpui@otr.tg)**

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français devront être déposées sous plis fermés, par courrier ou par mail à l'adresse, mentionnée ci-dessus au plus tard **le 30 juin 2016 à 16 heures 00 min, heure locale** et porter expressément la mention :

**« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
EXPERT NATIONAL EN PASSATION DES MARCHES DU PAGFI »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».**

*Fait à Lomé, le 9 juin 2016*

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

**Section I : Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)**  
**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)**  
**FOURNITURE DES ETRENNES**  
**(CALENDRIERS, AGENDAS ET CARTES DE VŒUX)**  
**AOO n° 007/2016/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP**

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose des fonds, au titre de la gestion 2016 afin de financer la fourniture de calendriers, agendas et cartes de vœux et, a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché de Fourniture des étrennes (calendriers, agendas et cartes de vœux), objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

2. L'OTR sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes Fournitures des étrennes pour l'année 2017 composées de :

- Deux mille (2 000) agendas ;
- Cinq mille (5 000) calendriers muraux contrecollés recto verso ;
- Deux mille (2 000) calendriers de table ;
- Mille (1 000) cartes de vœux.

Aucune variante n'est autorisée.

Les fournitures seront livrées au siège de l'OTR dans un délai maximum de soixante (60) jours à compter de la date de notification du marché.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini par le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres en français, **de lundi à vendredi, de 08 h 30 à 11 h 30 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnées :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général, Secrétariat de la Direction de l'Administration et de la Logistique, Porte R1 P10, 41, rue des Impôts BP 20 823 Lomé - Togo, Tél. : (228) 22 53 14 00**

E-mail : otr@otr.tg

5. « Les conditions en matière de qualification sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- Les conditions financières de l'entreprise ;

Les conditions techniques et l'expérience de l'entreprise.

Voir les *Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO)* pour les informations détaillées»

6. Le Dossier complet d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux adresses ci-dessus indiquées ou retiré contre paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA. Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de la Direction de l'Administration et de la Logistique au Siège de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte R1P10 contre une quittance. Le dossier d'appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général, au 41, rue des Impôts**

**BP 20 823 Lomé - Togo, Tél. : (228) 22 53 14 00**

**Secrétariat Central, Porte R1P05**

au plus tard le **15 juillet 2016 à 10 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant de **Quatre cent trente-cinq mille (435 000) F CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres fixée au **15 juillet 2016**.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous indiquée, **le même jour 15 juillet à 10 h 30 mn, à la Salle de réunion de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte R1P0.1**

Lomé, le 13 juin 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE



## PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



Banque Africaine de Développement  
Fonds Africain de Développement

Secteur : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

Date de lancement de l'Avis : 10 juin 2016

Date de clôture de l'Avis : 30 juin 2016

AMI N° : 017/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM

N° du projet : P-TG-KFO-008 /N° du don FAD : 5900155009751 /

N° du prêt FAD : 5900150000701

1- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de l'audit des comptes du projet exercice 2016, 2017 et 2018.

2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'expression d'une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice clos du projet, à savoir, **le 31 décembre 2016, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018** et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. Le rapport d'audit comprenant les états financiers ainsi que, la Lettre à la Direction incluant les commentaires de l'Equipe de Gestion du Projet doivent parvenir à la Banque dans un délai de six (6) mois à compter de la date de clôture de l'exercice fiscal considéré. La durée de la prestation est d'un (01) mois par exercice.

3- L'Office Togolais des Recettes agissant en qualité d'organe d'exécution du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de

personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008 révisée en juillet 2012. qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables **de 08 h 00 à 17 h 00 (heure locale) du lundi à vendredi**.

6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français en ne dépassant pas **50 pages** et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **30 juin 2016 à 10 h 00 heure locale** et porter expressément la mention :

**«RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'AUDIT DES COMPTES DU PAGFI POUR LA PERIODE 2016 - 2018»**

A l'attention de :

**Monsieur le Commissaire des Services Généraux,  
Personne Responsable des Marchés Publics  
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général  
41, Rue des Impôts, 02 BP 20823 Lomé - TOGO**

Tél. : (+228) 22 53 14 00 –

E-mail : [hdjobo@otr.tg](mailto:hdjobo@otr.tg) / [hamevoh@otr.tg](mailto:hamevoh@otr.tg)

Fait à Lomé, le 9 juin 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

## MENACES TERRORISTES

## L'armée burkinabè prend de nouvelles mesures sécuritaires autour des installations

Face à la menace terroriste permanente, l'armée burkinabè a renforcé la sécurité autour de ses installations à Ouagadougou, et à l'intérieur du pays.

Depuis samedi, la circulation autour de certaines casernes et enceintes militaires est restreinte à partir de 22 h 00 (locale et GMT). Les patrouilles de police et de gendarmerie se font remarquées quotidiennement dans la capitale burkinabè, et dans les autres localités du pays. Depuis les attaques du 15 janvier ayant fait une trentaine de morts à Ouagadougou, les forces de défense et de sécurité burkinabè sont en alerte, alors que les agressions contre les postes de contrôle se sont multipliées.

Le Burkina Faso a engagé des discussions avec la Mission onusienne au Mali, en vue

de retirer une partie de son contingent déployé au Mali, pour sécuriser davantage, son septentrion confronté depuis longtemps à des attaques d'individus non identifiés.

Le pays est le 11<sup>e</sup> contributeur de troupes au monde dans le cadre de missions onusiennes, dont plus de 1.740 hommes au Mali.

Le 12 mai dernier, le chef des armées, le général Pingrenoma Zagré avait annoncé que le Burkina envisageait de retirer son contingent de 850 hommes au sein des casques bleus au Darfour pour faire face à la menace terroriste sur son propre sol.

(XINHUA)

## LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME

## Une priorité pour la sécurité mondiale, selon les Nations Unies

De l'Asie à l'Afrique, de l'Europe à l'Amérique, dès le début de l'année 2016, des attentats liés à l'extrémisme violent et au terrorisme ont frappé presque tous les continents du monde. La lutte contre ces fléaux constitue une priorité pour la sécurité mondiale.

Depuis janvier dernier, une quinzaine de fusillades ont eu lieu aux Etats-Unis, faisant plus d'une centaine de morts et de blessés. Après la tuerie à Orlando, une nouvelle vague de colère concernant la politique laxiste des armes à feu aux Etats-Unis a déferlé sur les réseaux sociaux. Les partisans du contrôle des armes à feu se demandent pourquoi les lois permettent toujours aux gens « avec une pensée radicale ou une maladie mentale » d'acquiescer des armes à feu.

Bien sûr, la politique laxiste du gouvernement américain facilite l'acquisition des armes à feu par les extrémistes, mais en réalité, la prolifération de la pensée extrémiste constitue la menace la plus dangereuse pour la

société américaine.

De plus, dès le début de la guerre en Afghanistan en 2001, les Etats-Unis ont commencé leur lutte contre le terrorisme, mais sont tombés dans un cycle étrange, faisant face à des menaces de plus en plus dures.

L'intervention des Etats-Unis au Moyen-Orient a non seulement provoqué la tourmente dans la région, mais a également aidé à l'émergence d'organisations extrémistes. Face à ces attentats meurtriers, les Etats-Unis doivent ajuster leurs politiques étrangères, abandonnant leur pensée hégémonique de construire le monde avec les valeurs et les normes américaines.

Selon les Nations Unies,

l'extrémisme violent et le terrorisme vont directement à l'encontre de la Charte de l'ONU et des déclarations universelles des Droits de l'Homme, et menacent la paix et la sécurité internationales. Le 1<sup>er</sup> juin, au moins neuf civils ont été tués et 13 autres blessés dans une attaque commise par le groupe terroriste Boko Haram au Niger ; le 7 juin, sept agents de police et quatre civils ont été tués et 36 autres blessés en Turquie. Le 9 juin, 23 personnes ont été tuées et 73 autres blessées dans un double attentat en Irak ; le 11 juin, deux éleveurs ont été tués par des hommes armés soupçonnés d'être affiliés à Boko Haram au Cameroun...

La communauté internationale s'est concentrée sur des actions sécuritaires et militaires pour contrer la menace

de l'extrémisme violent et du terrorisme, une approche jugée trop simpliste face à la propagation alarmante de groupes tels que l'EI, al-Qaïda et Boko Haram ces dernières années, a indiqué le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon. « Il faut une approche exhaustive et équilibrée qui adresse tous les facteurs conduisant à l'extrémisme violent (...) Nous devons adopter une action unie pour sauver les futures générations. Nous devons agir rapidement pour restaurer une notion d'espoir pour nos jeunes », a déclaré le secrétaire général de l'ONU en marge de la conférence sur la prévention de l'extrémisme violent tenue en avril dernier à Genève, en Suisse.

(XINHUA)

## Le président indien en Afrique pour resserrer les liens économiques

Le président indien est arrivé hier mardi 14 juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pranab Mukherjee poursuit sa tournée africaine débutée dimanche pour six jours après s'être rendu d'abord au Ghana et avant d'aller en Namibie.

La tournée du président indien sur le continent noir est éminemment économique. Il intervient alors que l'Inde poursuit son développement économique et entend profiter du ralentissement chinois pour gagner quelques points en Afrique.

Avec une croissance à 7,6%, l'Inde est l'économie la plus dynamique du monde. Puissance industrielle, elle a un besoin vorace de matières

premières et notamment de pétrole. Pour s'approvisionner en or noir, l'Inde compte sur le Soudan, l'Angola ou encore le Nigeria, dont elle est devenue en 2014 le premier importateur de brut. Mais le géant asiatique a toujours besoin de sécuriser ses approvisionnements et donc de diversifier ses fournisseurs. Une visite au Ghana et en Côte d'Ivoire, jeunes producteurs de pétrole prend

ainsi tout son sens.

En mettant le cap sur l'Afrique de l'Ouest, le président essaie de resserrer les liens avec l'ensemble du continent et de talonner son principal concurrent, la Chine. Pour cela, New Delhi peut s'appuyer sur un solide réseau d'investisseurs privés qui ont déjà des intérêts en Afrique. Le constructeur automobile Tata dispose d'une usine en Afrique du Sud et aujourd'hui ses bus défilent dans les rues d'Abidjan.

Mais l'Inde a un sérieux train de retard sur son concurrent. En 2008, les investissements chinois sur le continent atteignaient 60 milliards de dollars, le double de l'Inde la même année.

(RFI)

## Brève ...

Le secteur touristique est en grande difficulté depuis plus d'un an en Tunisie. La destination a perdu plus de la moitié de ses touristes depuis l'attaque sanglante sur une plage de Port El-Kantaoui, près de Sousse. C'était le 26 juin 2015 et il y a eu 38 morts. La plupart des

marchés classiques, se sont effondrés, les hôtels sont à moitié vides. Seul mouvement notable, celui du marché russe, qui se développe depuis quelques mois. Mais les professionnels du secteur disent n'avoir aucune visibilité sur la saison estivale qui commence.

## AFFRONTEMENTS MILITAIRES A LA FRONTIERE ETHIOPIE - ERYTHREE

### Les deux pays se rejettent la responsabilité

Des affrontements ont éclaté, ce week-end, entre les armées éthiopienne et érythréenne, le long de la frontière entre les deux pays. Cette frontière est régulièrement le théâtre d'accrochages entre les deux pays qui se sont livrés une guerre dévastatrice dans la région, entre 1998 et 2000. Mais cette fois, les combats ont été les plus durs enregistrés depuis la fin du conflit, même si le déroulement exact des événements n'est pas encore très clair.

Difficile encore de décrire avec certitude ce qui s'est vraiment déroulé, ces derniers jours, dans le Tigré, cette région frontalière sous haute tension où deux armées rivales se font face depuis maintenant plus de quinze ans.

Après une journée de rumeurs alarmistes sur la reprise de la guerre, dimanche soir, le très secret gouvernement érythréen a affirmé avoir été victime d'une attaque-surprise de

l'Ethiopie sur le front de Tsorona, tôt dans la matinée. Il a fallu juste 24 heures aux autorités éthiopiennes pour réagir.

Selon le ministre éthiopien de l'Information qui a réagi sur RFI, c'est plutôt son pays qui avait subi une « très sérieuse attaque » de l'Erythrée.

Cette attaque a fait un « nombre important de victimes, surtout côté érythréen », a-t-il affirmé avant d'ajouter que l'attaque a désormais été « repous-

sée », ayant contraint à l'évacuation de plusieurs villages.

En Ethiopie, des habitants ont encore signalé des tirs, ce lundi 13 juin au matin, dans le secteur du village contesté de Tsorona, mais il semble que les combats ont désormais cessé.

Aucun déplacement significatif de populations civiles n'a encore été signalé dans les camps de réfugiés, selon plusieurs sources humanitaires. Côté Erythrée, rien n'a filtré sur les affrontements, en dehors du communiqué laconique du gouvernement, dimanche soir. Les habitants d'Asmara sont surtout mobilisés autour des avis de décès affichés dans la rue, annonçant la mort de plusieurs centaines d'Erythréens ces dernières semaines en Méditerranée.

(RFI)

## AVIS DE REUNION

Les présidents de l'Amicale des Ressortissants et de la communauté du canton de Tcharè à LOME (ARTL) informent tous les fils et filles dudit canton que la réunion ordinaire du mois se tiendra le dimanche 19 juin 2016 au lieu habituel à NANSONDA à Adéwi, non loin du CIB-INTA, sur les pavés allant vers Tokoin-Trésor.

En raison de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est très exigée.

## FIRING CLAIMING HEAVY LOSSES IN ORLANDO (FLORIDA)

### Head of State sympathizes with President Barack Obama

The President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé condoled with his fellow President, Barack Obama following a terrorist attack in a discotheque in Orlando (Florida). This firing claimed several human lives along with many injured

people. President Faure Gnassingbé vehemently condemned this deadly attack and expressed, on behalf of Togo people and the Government, his compassion to the families of victims and wished speedy recovery for the injured people.

Togo, his country,

condemned this sorrowful behavior that plunged the entire American nation into distress. The Head of State reaffirmed his support for every effort to fight extremism in all its forms.

**Godwin Kotè  
AGUETON**

## African forum for investment in hotel industry

The African forum for debate on investment in hotel industry is scheduled for June 21 to 22 at Radisson Blu, 2 Fevrier Hotel in Lomé, Togo. This business event will bring together famous operators of the hotel industry, experts in tourism, international hotel industry investors and enterprise's

leaders. The Prime Minister of Togo, Mr. Komi Selom Klassou is expected at this high-level meeting which will gather about 500 delegates from the whole Africa.

The African forum for investment in hotel industry will orientate its debate more on opportunities and stakes related to investment

and development of infrastructures in West Africa. Various themes, including "Opportunities and stakes in West Africa", "Revival and renewal", "Knowing the requirements of banks and development", etc. will be debated both in French and English on the occasion.

**G.K.A**

## AIR TRANSPORT

### Air France celebrates seventieth anniversary in Togo

The French airline company, Air France, has reached seventy years of its presence in Togo. The event was celebrated last Saturday involving various personalities, partners, clients and friends. The Air France General Manager for Africa, Mr. Frank Legre and the Togolese Minister in charge of Infrastructures and Transport, Mr. Ninsao Gnofam were present.

The celebration of the 70th anniversary of the Air France in Togo gave an opportunity to the company to take stock of the company's achievements and display the tremendous innovations as well as the unwavering commitments of the airline towards Togo people. The Air France General Manager for Africa, Mr. Frank Legre,

presided over the reception held on that occasion in the presence of Minister Ninsao Gnofam in charge of the Infrastructures and Transportation Department deputizing for the Prime Minister. Various other personalities including partners and distinguished guests were in attendance.

The event was live-ned up by French

artists who showed the artistic and cultural values of the countries served by Air France airline company all over the five continents, from the U.S.A to Brazil through Japan, the Middle East, Europe and Africa. According to Mr. Frank Legre, the Airline has massively invested in the renovation of its fleet with a programme amounting to 500 million euros. He made known that the Air Bus A380 serving Lomé will be also renovated by the end of the year.

By the way, the Ge-

neral Manager added that the French Airline also invests in the sector of infrastructure and social development. Moreover, he spoke of the measures taken to improve services in favor of customers and sharpen the skills of the staff. Altogether, the company is greatly proud of the seventy years of continuous success, serving the whole world steadily with the most modern planes.

On his part, the Air France Regional Delegate for West Africa, Mr. Barbieri Philippe,

made an overview of the increasing service of the Airline in Togo since April 2016. From 4 flights, the company's flights have reached 7 each week. The growth rate is over 5%. Nevertheless, he noted that they are faced with many challenges and that they are struggling to overcome them and meet the expectations of their customers.

Both the General Manager and the Delegate were grateful to Togolese authorities whom they requested to adapt

infrastructures to the speedy development of the air transport in Africa.

The Minister of Infrastructures and Transportation, Mr. Ninsao Gnofam, on behalf of the Prime Minister, expressed gratitude to the Air France airline company for its fidelity and called for the cooperation of all the airline companies in Togo for the modernization requested and the reduction in the price of the flight ticket in the country.

**Clotilde KPARESSI**

## Ouverture de poste

Une Institution de microfinance ayant une couverture nationale recherche un **Responsable Recouvrement** conformément au profil et description des tâches suivantes :

### Profil du poste :

- Niveau : Maîtrise en droit des affaires ou tout autre diplôme équivalent
- Avoir travaillé dans un cabinet d'huissier ou d'avocat pendant 4 ans au moins
- Personne de bonne moralité, intègre et avoir le contact facile
- Etre souple, rigoureux et avoir le sens de l'analyse
- Etre capable de travailler sous pression
- Etre préoccupé à l'atteinte des objectifs
- Parler couramment l'une des langues nationales.

### Supérieur hiérarchique :

Directeur Juridique et Contentieux.

### Description des tâches

Sous la supervision du Directeur Juridique et Contentieux, le Responsable Recouvrement s'occupera entre autres des tâches suivantes :

- Elaborer la stratégie de recouvrement des créances et veiller à sa mise en œuvre et en faire le suivi
- Assurer et veiller au recouvrement des crédits en difficultés
- Défendre les intérêts de l'Institution auprès des juridictions nationales
- Produire les rapports périodiques.

### Dépôt des dossiers

- 1- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général
- 2- Un Curriculum Vitae
- 3- Copies de diplôme et d'attestations
- 4- Une copie de l'acte de naissance et de nationalité.

Les candidatures doivent être envoyées par la poste **au plus tard le 30 juin 2016** à la B.P. : 1339 Lomé-Togo (le cachet de la poste faisant foi) ou à l'e-mail : [info2016recrutement@gmail.com](mailto:info2016recrutement@gmail.com)

## APPEL A CANDIDATURE

WAGES, une Institution de Micro finance lance un appel à candidature aux prestataires de service pour le renforcement des compétences de ses responsables et chefs d'agence par l'organisation d'un atelier de formation et système de coaching personnalisé sur le leadership et le management.

Prière demander les termes de références à l'adresse e-mail suivant : [wages@cafe.tg](mailto:wages@cafe.tg) ou au Siège de l'Institution à Aguiar-Komé, tél. : 22 22 54 71. **Délai de soumission de candidature 30 juin 2016.**



## UST Conseil

01 BP 80854 LOME 01- 509 Rue des Tourterelles - Tokoin Habitat -  
Tél. : 22 20 14 54/55

Pour accompagner la croissance de deux partenaires opérant dans les technologies de l'information et de la communication au Togo, au Bénin et au Burkina Faso, nous recrutons de futurs collaborateurs compétents, motivés, répondant aux qualifications ci-dessous :

### 1- Assistante de Direction - Référence ASD-TG : 2 postes

Les candidates intéressées justifieront d'un diplôme de niveau BAC+2 ou BAC+3 en secrétariat de direction, et d'une expérience réussie d'au moins deux (2) ans dans le poste.

### 2- Assistant (e) Commercial (e) - Référence ASC-BF/TG : 3 postes

Les candidats intéressés doivent justifier d'un diplôme de niveau BAC+2 ou BAC+3 en secrétariat de direction, marketing ou communication, avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans le poste ou justifier de stages valorisant leur diplôme.

### 3- Techniciens Réseaux - Référence TR : 3 postes

Les candidats doivent justifier d'un diplôme de niveau BAC+2 ou BAC+3 en réseaux informatiques et/ou en génie électrique. Une expérience réussie de 3 à 4 ans serait un atout important.

### 4- Agents Comptables - Référence AGC : 2 postes

Les candidats doivent justifier d'un diplôme de niveau BAC+2 ou BAC+3 en comptabilité et en gestion, et avoir une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire.

### 5- Agents commerciaux - Référence AC/FV1 : 3 postes

Les agents commerciaux doivent justifier d'une formation en gestion commerciale, marketing et force de vente sanctionnée par un diplôme BAC+3 ou BAC+4 et être des professionnels de l'action commerciale et marketing.

### 6- Agents commerciaux indépendants - Référence AC/FV2 : 3 postes

Les personnes retenues seront chargées de la promotion et de la vente, comme consultants indépendants. Elles doivent justifier d'un diplôme de niveau BAC+2 ou BAC+3 en gestion commerciale, force de vente ou marketing, et aimer la vente.

Pour l'ensemble de ces postes à pourvoir, les candidats intéressés, âgés de 23 à 35 ans, doivent aimer le contact avec les clients, le travail en équipe et avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique.

Votre dossier de candidature comprenant une lettre manuscrite spécifiant la référence du poste choisi, un curriculum vitae avec votre photo, la photocopie de votre carte d'identité, doit parvenir au directeur de UST CONSEIL à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le lundi 27 juin 2016 à 18 h 00.



PORT AUTONOME DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

## AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ N° 00181/2016/AMI/PAL/PI/BOAD/&ETAT TOGOLAIS

AUTORITE CONTRACTANTE	PORT AUTONOME DE LOME
OBJET DU MARCHÉ	Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la voirie et réseaux divers internes du PAL
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	MARCHÉ N° 00181/2016/AMI/PAL/PI/BORD/&ETAT TOGOLAIS APPROUVE LE 12 AVRIL 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	14 MARS 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	TROIS (03)
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	Le Groupement INROS LACKNER-IGIP-DECO représenté par son chef de file INROS LACKNER
MONTANT DU MARCHÉ	566 961 600 F CFA TTC
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	13 AVRIL 2016
DELAI D'EXECUTION	26 MOIS

Fait à Lomé, le 03 juin 2016  
Le Directeur Général pi  
BOUKPESSI Essoyaba

## AVIS DE RECRUTEMENT

Pour la commercialisation de ses produits de grattage, la Loterie Nationale Togolaise (LONATO) recrute des vendeurs.

### CONDITIONS A REMPLIR

- Etre de nationalité togolaise ou ressortissant d'un pays de la CEDEAO ;
- Savoir lire et écrire ;
- Etre âgé de 18 ans au moins ;
- Etre motivé, dynamique, entreprenant et avoir le contact facile ;
- Une expérience en vente serait un atout

### DOSSIERS A FOURNIR

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la LONATO ;
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte scolaire, carte d'électeur, carte nationale d'identité ou passeport)

Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la Direction Commerciale et Marketing, sise en face de la Clinique BIASA, ou au service Accueil au siège de la LONATO, sis au 2470, Avenue de la Chance, **au plus tard 20 juin 2016 à 11 heures GMT.**

La Direction Générale

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

#### EMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR PAR ADJUDICATION

N°02/2016 DU 16/06/2016

## OBLIGATIONS DU TRESOR

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Burkina Faso ont le plaisir de vous annoncer un appel d'offres pour la mission d'émission d'obligations du Trésor. Les termes sont les suivants :

#### CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Émetteur	: Etat du Burkina
Montant mis en adjudication	: 40 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 10 000 FCFA
Durée	: 3 ans
Taux d'intérêt	: 5,5%
Prix	: multiples
Date de valeur	: Vendredi 17 juin 2016
Échéance	: Lundi 17 juin 2019

25% du montant mis en adjudication est offert sous forme d'Offres Non Compétitives (ONC) aux Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) habilités de l'Émetteur

#### DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : jeudi 16 juin 2016  
Heure limite : 10h00 mn TU  
Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Le remboursement de ces obligations se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement fin). Le paiement des intérêts se fera à un taux de 5,50% l'an dès la première année.

OBLIGATIONS

# 5,5%

3 ANS

Date: le 8 juin 2016  
Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor  
et de la Comptabilité Publique  
Nelly Nankhoro-GUATTARA

Cet avis est disponible aux bureaux de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :  
email : adjudications@umoa-titres.org / tel : +221 33 839 1010 / fax : +221 33 839 4557

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT  
CABINET

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 03 juin 2016

N° 0233/MEFPD/CAB/DC

## AVIS DE REPORT DE LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance des enchérisseurs que l'avis de la vente aux enchères publique des biens mobiliers et de lots d'articles neufs de construction et d'équipements d'hôtels publié dans le quotidien national TOGO-PRESSE les 18, 20 et 23 mai 2016, que la date de vente aux enchères programmée pour le lundi 13 juin 2016 **est reportée au jeudi 30 juin 2016** ; les lieu et heure restent inchangés.

Le Directeur de Cabinet  
**Kossi TOFIO**

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE

.....  
La Commission  
.....

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 12/2016/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 30 Mai 2016 et 10 Juin 2016



1. Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture de matériels informatiques au profit des Organes de la Commission de l'UEMOA ;  
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture de matériels informatiques au profit des Organes de la Commission de l'UEMOA en un lot unique et indivisible.

Ce matériel est constitué comme suit :

N°	Désignation	Quantité
	<b>Ordinateurs Portables Professionnel (Laptop) et station d'accueil)</b>	<b>21</b>
	<b>Tablettes</b>	<b>16</b>

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la fourniture de matériels informatiques au profit des Organes de la Commission de l'UEMOA, objet du présent appel d'offres. Pour être qualifiés, les soumissionnaires devront remplir les critères suivants :

- Fournir la preuve écrite que son chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois (03) dernières années, équivaut au moins à deux (02) fois le montant de son offre ;
- Avoir exécuté au cours des cinq dernières années au moins trois (03) marchés de nature et de taille similaires ;

Le soumissionnaire ne pourra se voir attribuer le marché que s'il remplit les critères de qualification énumérés ci-dessus.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
- une attestation originale conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

**N.B.** : les soumissionnaires joindront à leurs offres, un reçu d'achat du dossier d'appel d'offres

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplé-

mentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO  
01 B.P. : 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)  
Département des Services Administratifs et Financiers**

*Personne à contacter :*

• Madame GNADAHYEN Emilienne - Tél. : (+226) 25 32 86 73

E-mail : ehien@uemoa.int

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats précités, au service mentionné ci-dessous et moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs F CFA à partir du 30 Mai 2016.

**Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives  
De la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine  
380, Avenue Professeur KI-ZERBO**

**01 B.P. : 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso**

**Tél. : (+226) 50 31 88 73 à 76 Poste 8711, Fax : (+226) 50 31 88 72**

**E-mail : commission@uemoa.int**

**Les soumissionnaires installés hors du Burkina Faso pourront s'acquérir du dossier d'appel d'offres aux différentes Représentations de la Commission de l'UEMOA.**

6. Toutes les offres doivent parvenir à Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2016 à 14 heures, heure locale.

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, le 1<sup>er</sup> juillet 2016 à 14 heures 30mn, heure locale au siège de la Commission à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

8. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

**Pour le Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers et par délégation**

**Le Directeur de Cabinet**

**Komi K. L. KADJAKA**

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

.....  
OUEST-AFRICAINE  
.....

.....  
La Commission  
.....

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 14/2016/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 14 juin et 30 juin 2016



1. Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture et l'installation d'un ascenseur à l'immeuble abritant le siège de la Cour des Comptes et de la Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) à Ouagadougou ;

2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé en un seul lot indivisible pour la fourniture et l'installation d'un ascenseur à l'immeuble abritant le siège de la Cour des Comptes et de la Cour de Justice de l'UEMOA à Ouagadougou.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la fourniture et l'installation de l'ascenseur, objet du présent appel d'offres.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires devront remplir les critères suivants :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois (03) dernières années, équivalant à au moins deux (02) fois le montant de son offre ;
- Avoir exécuté au cours des cinq dernières années au moins trois (03) marchés de nature et de taille similaires ;
- Disposer du personnel d'encadrement compétent pour les prestations ;
- Fournir l'agrément ou l'autorisation du constructeur (document original ou certifié conforme) ;
- Fournir une attestation originale ou certifiée conforme du fournisseur des équipements permettant de déterminer explicitement la qualité et la provenance des équipements et fournitures ;
- Disposer à Ouagadougou d'un service après-vente pouvant assurer la maintenance des équipements ;
- Disposer de liquidités ou avoir accès à une ligne de crédit d'au moins quinze millions (15 000 000) francs CFA pour l'exécution du marché.

Le soumissionnaire ne pourra se voir attribuer le marché que s'il remplit les critères de qualification énumérés ci-dessus.

Les soumissionnaires joindront à leur offre une caution de soumission d'un million (1 000 000) F CFA ainsi que les pièces administratives suivantes :

- un document établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société, datant de moins de trois mois, attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement ;
- une attestation originale ou certifiée conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de l'administration fiscale jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire ;

• une attestation de visite du site délivré par les services de la Commission de l'UEMOA.

**NB : les soumissionnaires joindront également à leur offre, le reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.**

La non-production de la caution de soumission ou d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

4. Le délai maximum pour la fourniture, l'installation et la mise en service de l'ascenseur est de cinq (05) mois.

5. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO**

**01 B.P. : 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)**

**Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

• Mme Emilienne GNADAHIEN, tél. : (+226) 25 32 88 91

E-mail : ehien@uemoa.int

• Ibrahim BOUBACAR, tél. : (+226) 25 32 88 91

E-mail : iboubacar@uemoa.int

6. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats précités, au service mentionné ci-dessous et moyennant paiement en espèce d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs F CFA à partir du 14 juin 2016.

**Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives**

**De la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine 380, Avenue Professeur KI-ZERBO**

**01 BP 543 Ouagadougou 01**

**Burkina Faso**

**Tél. : (226) 25 31 88 73 à 76**

**Fax : (226) 25 31 88 72**

7. Toutes les offres doivent parvenir à Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine au plus tard le 15 juillet 2016 à 14 heures, heure locale.

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, le 15 juillet 2016 à 14 heures 30 mn, heure locale au siège de la Commission à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

9. Une visite du site pour un constat d'état des lieux, sera organisée en présence des représentants des soumissionnaires munis d'un mandat de leur société, le lundi 4 juillet 2016 à 09 heures 30 mn, heure locale au siège de la Cour des Comptes et de la Cour de Justice à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

10. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

**Pour le Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers et par délégation,**

**Le Directeur de Cabinet pi  
Bruno SANOGO**

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

OUEST-AFRICAIN

La Commission



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 15/2016/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 14 juin et 30 juin 2016

- Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture de mobilier de bureau au profit de la Commission de l'UEMOA ;
- La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé en un lot unique pour la fourniture de mobilier de bureau au profit de la Commission de l'UEMOA constitué comme suit :

	DESIGNATION	QUANTITE
1	Armoires métalliques	2
2	Armoires en bois deux battants	6
3	Armoires en bois trois battants	4
4	bibliothèque en bois	1
5	Bureau directeur complet (avec fauteuil)	9
6	Bureau simple	3
7	Chaise visiteur	32
8	Divan	1
9	Fauteuil de bureau	4
10	Fauteuil Directeur	2
11	Chaises pour table de réunion	16
12	Salon	3
13	Tables de réunion	1

- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la fourniture de mobilier de bureau, objet du présent appel d'offres. Pour être qualifiés, le soumissionnaire devra remplir les critères suivants :
  - Fournir la preuve écrite que son chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois (03) dernières années, équivaut à au moins deux (02) fois le montant de son offre ;
  - Avoir exécuté au cours des cinq dernières années au moins trois (03) marchés de nature et de taille similaires ;
 Le soumissionnaire ne pourra se voir attribuer le marché que s'il remplit les critères de qualification énumérés ci-dessus.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- un document établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société, datant de moins de trois mois, attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement ;
- une attestation originale ou certifiée conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de l'administration fiscale jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

**NB : Les soumissionnaires joindront à leur offre, le reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.**

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

- Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO  
01 B.P. : 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)  
Département des Services Administratifs et Financiers

Personne à contacter :

• Madame Emilienne GNADAHEN- Tél. : +226 25 32 86 73

Email : ehien@uemoa.int

- Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats précités, au service mentionné ci-dessous et moyennant paiement en espèce d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs F CFA à partir du 15 juin 2016.

Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives  
De la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine  
380, Avenue Professeur KI-ZERBO  
01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
Tél. : (226) 25 31 88 73 à 76  
Fax : (226) 25 31 88 72

- Toutes les offres doivent parvenir à Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine au plus tard le 19 juillet 2016 à 14 heures, heure locale.

Les offres parvenues après expiration de ce délai ne sont pas recevables.

- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture munis d'un mandat de leur société, le 19 juillet 2016 à 16 heures 30 mn, heure locale au siège de la Commission à Ouagadougou, ceux qui ne sont pas munis de mandats ne seront pas acceptés.

- La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département  
des Services Administratifs et Financiers  
et par délégation  
Le Directeur de Cabinet pi

**Bruno SANOGO**

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En exécution de l'ordonnance N° 0682/2016 aux fins de confiscation et vente rendue le 09 mars 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects.

Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le samedi 18 juin 2016, à partir de 09 Heures, jours et heures suivants s'il y a lieu, dans l'enceinte du ministère de la Sécurité, à l'ancienne Direction des Transports Routiers (Doèvikpamonou) et au Terminal du Sahel (Agoè-Zongo), à la vente aux enchères publique de CENT SOIXANTE UN (161) Véhicules et TRENTE (30) Motos, lesquels ont été saisis par le Ministère de la Sécurité, de la Protection Civile, et la Brigade Nationale et de la Surveillance de la Douane, en vertu de la loi N° 2014-003 du 28 Avril 2014 portant Code des Douanes.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VENTE

Les potentiels acquéreurs, pour participer à la vente, doivent se faire enregistrer et procéder à un dépôt préalable d'une somme de 50.000 F CFA pour l'achat de véhicules et 20.000 F CFA pour l'achat de motos.

Les dépôts préalables sont reçus à la Caisse de la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF), sise au Commissariat des Douanes et Droits Indirects contre bonne et valable quittance sécurisée ;

Les montants adjugés et majorés de 12 % en sus sont intégralement versés séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement ;

Par conséquent, le non-paiement dû jusqu'à la fin de la journée de vente entraîne l'annulation pure et simple de la vente et la perte du dépôt préalable au profit de l'Etat.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

S'adresser à l'Etude de Me Edmond M. AWESSO, Commissaire-Priseur, Boulevard Jean Paul II, Tokoin-Nukafu, 41, Rue 82 Koussatine, TKF, Côté Ouest ECONOF et Station Services SOMAYAF-NUKAFU, Tél. : (+228) 22 35 14 04/ 90 03 97 77/99 55 98 17, Lomé (TOGO).

Fait à Lomé, le 26 mai 2016

Le Commissaire Général

**Henry Kanyesiime GAPERI**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS  
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE

PRMP

N°399 /MEPSFP/PRMP/2016

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

## RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES RELATIF A L'IMPRESSION DES MODULES DE FORMATION DESTINES AUX DIRECTEURS DE COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DU TOGO

COTATION N°001/16/UCP/PAREC DE 11 AVRIL 2016

SOUSSIONNAIRES	MONTANT HT	MONTANT TTC	OBSERVATIONS
IMPRIMERIE LA FONTAINE	7 080 000	8 354 400	Offre conforme
IMPRIMERIE LUMIERE PLUS	8 520 000	10 053 600	Offre conforme
DEMAIN LE MONDE	8 700 000	10 266 000	Offre non conforme : absence d'exemplaire du module imprimé
LABEL PRINT	9 480 000	11 186 400	Offre non conforme : absence d'exemplaire du module imprimé

**Attributaire provisoire :** L'imprimerie « LA FONTAINE », soumissionnaire dont l'offre financière est évaluée la moins-disante, est proposée provisoire du présent marché.

Lomé, le 10 Juin 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Togamba BAYOGDA**

En chère mémoire d'Olivia

Olivia, déjà «un an» que tu nous as quittés mais tu es présente dans mon cœur, dans mes pensées. Le malheur de t'avoir perdue ne doit pas me faire oublier le très grand bonheur de t'avoir connue. Indispensable n'est nul, dit-on mais ton absence me montre que tu es unique et irremplaçable. Vive ton empreinte de l'Amour vrai, pur et sincère que je porte en moi avec fierté. Indescriptible est ton Amour, tu restes à jamais gravée dans mon cœur comme dans la roche. «All of my Life» and «All my Life», et comme tu es une partie de moi, à chaque fois que c'est difficile, j'écoute et chante nos chansons, oui les nôtres, oui celles qui ont couronné, pour me reconforter.



Le fil d'amour n'est pas coupé, malgré ton départ pour l'autre monde tu es toujours près de moi.

La quintessence sera le fruit de ton chant de cygne. Témoin est le Père, la plus belle reste la nôtre. Que ton âme et esprit repose en paix

« Pourquoi les morts ne vivraient-ils pas... les vivants meurent bien... »

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Nandoga-Tandjouaré Le chef de la famille Lwolman de Nanlogou, préfecture de Tandjouaré La famille Tadame de Naki-Est Les enfants du défunt : Sylvain, Romain, Kiya et Lactiékoï Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



LARE Nadako Gustave Employé aux services des Affaires sociales à la retraite Officier de l'Ordre National du Mérite Endormi dans le Seigneur le samedi 11 juin 2016 dans sa 71<sup>e</sup> année.

Vous adressent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 17 juin 2016 18 h 30 : Messe-veillée en l'église catholique Notre-Dame Sous La Croix d'Agbalépédogan Samedi 18 juin 2016 08 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoé Dimanche 19 juin 2016 08 h 30 : Messe d'action de grâces en la même église Maison mortuaire : Maison Laré à Apédoké-Atigan-gomé en face de la Salle de Royaume des Témoins de Jéhovah.

AVIS DE DECES

Togbé Ahouawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného M. Lawson-Gaizer Ananissan, chef de la famille Lawson-Gaizer M. Reinhardt David, chef de la famille Eaa Jeanavoh Ajavon, Mme Senaya Virginie N'Tasse M. Lawson-Gaizer Godfroy Mensan Mme Louise Sibi Lawson-Gaizer, épouse Dovi-Akué Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils et frère :



LAWSON-GAIZER Maxwel Tété Endormi dans le Seigneur le mercredi 08 juin 2016 à Lomé à l'âge de 52 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeu 16 juin 2016 Veillée de prières et de chants en son domicile à Akodesséwa Vendredi 17 juin 2016 08 h 30 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement à son domicile à Akodesséwa 10 h 00 : Inhumation au cimetière familial Emmanuel Ayivi Ajavon à Akodesséwa Maison mortuaire : Maison Ajavon Akulé Eugénie, non loin de la pharmacie des Apôtres à Akodesséwa Les salutations d'usage auront lieu au cimetière familial E.A.A Jeanavoh.

AVIS DE DECES

Le doyen de la famille Ameziah de Zalivé Veuve Ameziah Ama Victorine, née Akoda M. Germain Ameziah et son épouse M. Jean-Claude Ameziah, son épouse, ses sœurs, leurs époux et leurs enfants Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Eklou Coco AMEZIAH Menuisier à Afiao-Gakli Pieusement endormi dans le Seigneur le mardi 07 juin 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 52<sup>e</sup> année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeu 16 juin 2016 19 h 00 : Messe-veillée en l'église Notre-Dame de la Rédemption de Bè-Klikamé, corps présent au domicile Vendredi 17 juin 2016 08 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en la même église • Inhumation au cimetière de Bè-Kpota Maison mortuaire : Maison Ameziah sise à Djidjolé, non loin de la pharmacie St Joseph (bretelle de Klikamé) N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.

AVIS DE DECES

Le révérend-père Tchalla Anoumou Marcellin, curé de la paroisse des Saints Martyrs de l'Ouganda de Danyi-Elavanyo M. Atcheki Kodjo Sylvestre, adjoint au maire à Agadji (préfecture d'Amou) Mme Edoh Afua Marie, docteur en pharmacie (pharmacie de la Gare) à Kpalimé M. Tchalla Sama Antoine, chef Informaticien à la BOAD, chef de la collectivité Tchalla à Lomé Mme Tchalla Adjo Constance, ses frères Hippolyte, François, Germain, Luc, Marcellin et Siméon, leurs époux, épouses, leurs fils et petits-fils, cousins et cousines, leurs enfants et arrière-enfants Les familles parentes, alliées et amies Ont le regret d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, sœur et grand-mère :



ALI POUYO Aliouféyikiwo Romuald Thomas Sergent de l'armée de l'Air en service à la Base Chasse de Niamtougou Survenu le 11 juin 2016 à l'âge de 35 ans.

L'enterrement aura lieu le samedi 18 juin 2016 à Tcharé-Soyoda préfecture de la Kozah suivant le programme ci-après : Vendredi 17 juin 2016 18 h 00-20 h 00 : Veillée de prières et de chants à la maison mortuaire, Maison Ali Pouyo, sise au quartier Dongoyo, près de la Radio Kozah FM, en face de l'ancienne présidence de l'Université de Kara Samedi 18 juin 2016 05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHR Tomé suivie de l'exposition à la maison mortuaire à Kara 07 h 00 : Départ du corps pour Tcharé 08 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire à Tcharé 09 h 00 : Inhumation au cimetière familial à Tcharé-Soyoda Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire, maison Lemou à Tcharé-Soyoda Dimanche 19 juin 2016 08 h 00 : Messe pour le repos de l'âme du défunt à la cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara, les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

AVIS DE DECES

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants Le chef du canton de Tcharé M. Ali Egbaou, doyen de la famille Kiyou, chef du quartier Soyoda à Tcharé M. Ali Pouyo, géomètre-désinateur des TP à la retraite, ses épouses et ses enfants à Kara, Atakpamé et Lomé La veuve Ali Pouyo Aichatou, née Assogba Yeou et son enfant Crédo Les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès tragique de leur très cher et regretté, fils, époux et frère :



ALI POUYO Aliouféyikiwo Romuald Thomas Sergent de l'armée de l'Air en service à la Base Chasse de Niamtougou Survenu le 11 juin 2016 à l'âge de 35 ans.

L'enterrement aura lieu le samedi 18 juin 2016 à Tcharé-Soyoda préfecture de la Kozah suivant le programme ci-après : Vendredi 17 juin 2016 18 h 00-20 h 00 : Veillée de prières et de chants à la maison mortuaire, Maison Ali Pouyo, sise au quartier Dongoyo, près de la Radio Kozah FM, en face de l'ancienne présidence de l'Université de Kara Samedi 18 juin 2016 05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHR Tomé suivie de l'exposition à la maison mortuaire à Kara 07 h 00 : Départ du corps pour Tcharé 08 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire à Tcharé 09 h 00 : Inhumation au cimetière familial à Tcharé-Soyoda Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire, maison Lemou à Tcharé-Soyoda Dimanche 19 juin 2016 08 h 00 : Messe pour le repos de l'âme du défunt à la cathédrale Saints Pierre et Paul de Kara, les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

AVIS DE DECES

Togbui Amegnan Ado VI, chef du canton de Dzrékpo Togbui Kougblénu R. Yovo Agosso 1<sup>er</sup>, chef du village de Yohonou, canton de Dzrékpo Révérend-pasteur Djadoo Kossivi Patrice de l'Assemblée Chrétienne de Tokoin-Lycée (ACTL) Révérend-Père Kondo Kojovi Israël, vicaire de la paroisse Marie-Reine du Monde de Dagbati M. Kondo Ambroise M. Kondo Komlan Remi Mme Kondo Adjovi Déborah, épouse Djadoo, ses frères et sœurs Ont la douleur d'annoncer le décès de :



KONDO DJOSSOU Anoumou Rigobert Doyen de la famille KONDO Agent de CFAO-Togo à la retraite Pieusement endormi dans le Seigneur Jésus Christ le 04 juin 2016 à l'hôpital Sylvanus Olympio à l'âge de 86 ans.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 17 juin 2016 19 h 00-20 h 30 : Veillée de prières et chants au domicile du défunt De 22 h 00 jusqu'à l'aube : Veillée traditionnelle (corps présent) Samedi 18 juin 2016 06 h 00 : Chapelle ardente 08 h 00-11 h 00 : Oraison funèbre et culte d'enterrement suivis d'inhumation au cimetière familial Maison mortuaire : Maison Agosso à Yohonou dans le canton de Dzrékpo.

AVIS DE DECES

M. Alexandre Prince-Agbojian, chef de la famille Prince-Agbojian M. Harry Prince-Agbojian, chef de la famille feu Akovi Prince-Agbojian La famille Affo-Téko de Togoville M. Joachim Ayité d'Almeida Les enfants de la défunte: Robert Ayi, Christine Dédé et Hilda Kokoé d'Almeida Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



Véronique Vénunyé Lakoélé PRINCE-AGBODJAN, épouse d'ALMEIDA dite «Togoto» Commerçante à Lomé Survenu le lundi 30 mai 2016 au CHU Campus de Lomé dans sa 78<sup>e</sup> année.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 17 juin 2016 18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'église Sacré Cœur Junior (Collège Saint Joseph) Samedi 18 juin 2016 06 h 30 : Chapelle ardente 08 h 30 : Levée du corps 09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière d'Agbodrafo Les salutations d'usage seront reçues dans la maison familiale à Agbodrafo après l'enterrement. Maison mortuaire : Maison de la défunte, Maison Vénunyé, située dans la rue en face de la direction générale de Moov, non loin des rails à Lomé Ni gerbes, ni couronnes !

AVIS DE DECES

Togbui Boniface de Souza Kodjovia III de Kodjoviaokopé Togbui Gogovou d'Adzévikopé (Ghana) Togbui Nyonyo d'Agbozume (Ghana) Les familles Essor, Amemate, Atoklo, Patsoh et Modjinou du Ghana et du Togo Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, mère, sœur, grand-mère et belle-mère :



Veuve AMEMATE Noélie, née ESSOR Survenu le 27 mai 2016 à Lomé dans sa 93<sup>e</sup> année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 17 juin 2016 18 h 00-20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Kodjoviaokopé (von de l'ambassade d'Angola) Samedi 18 juin 2016 07 h 00 : Chapelle ardente dans la maison mortuaire à Kodjoviaokopé 08 h 30 : Levée du corps 09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique Christ-Roi de Kodjoviaokopé suivie de l'enterrement au cimetière de Bè-Kpota.

AVIS DE DECES

Le chef du canton d'Awandjelo Le chef des ressortissants du canton d'Awandjelo à Lomé L'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo, temple Galilée Agoè-Assiyé Le Directeur Général de FUCEC-TOGO et son personnel à Lomé Les familles Lebgaiza et Kpemeza de Kara et Lomé M. Lebgaiza Alfa, directeur des affaires maritimes à Lomé Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher regretté :



LEBGAZA Koboyon Etienne Gestionnaire à FUCEC-TOGO (Agence Kagomé) Directeur de l'Etablissement P.N.E Survenu le samedi 11 juin 2016 à la Clinique Autel d'Elie à Lomé à l'âge de 32 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 17 juin 2016 18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo, temple Galilée Agoè-Assiyé Samedi 18 juin 2016 06 h 00-07 h 00 : Exposition du corps en la maison mortuaire sise face Bar SOURIRE à Agoè à côté des rails 08 h 00 : Culte d'enterrement en l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo, temple Galilée Agoè-Assiyé suivie de l'inhumation au cimetière de Sogbossito Salutations d'usage après l'enterrement au cimetière.

AVIS DE DECES

Ewefiaga Togbui Agokoli IV, chef du canton de Notsé, président des chefs traditionnels du Togo La collectivité Dossou d'Adimé Notsé M. Adjaho Kossi, chef de la collectivité Dossou d'Adimé M. Adadji Dégbèvi, cultivateur, ses enfants à Notsé et Lomé M. Adjaho Koffi, consul du Pakistan à Lomé M. Adadji Koffi Efanam, directeur général de l'ANGE Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



ADADJI Akossiwavi Rappelée à Dieu le 19 mai 2016 à Lomé à l'âge de 85 ans.

Vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 17 juin 2016 20 h 00 : Veillée de prières en l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Notsé-Apégamé Samedi 18 juin 2016 07 h 30 : Levée du corps 08 h 00 : Messe d'enterrement de requiem en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo Notsé-Apégamé suivie de l'inhumation au cimetière évangelique de Notsé Dimanche 19 juin 2016 Messe d'action de grâces en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse de Notsé-Apégamé Maison mortuaire : Maison Dossou à Adimé Atchakoé.

AVIS DE DECES

Le ministre des Postes et de l'Economie numérique Le directeur général de la Société des Postes du Togo et son personnel La famille Lanwadan à Adangbé (préfecture de Zio) Togbé Lanwadan Agbégnigan, chef de la communauté Ewé de Gléri M. Lanwadan Kossi Apéto-gbo, inspecteur du trésor, agent comptable au CHR-Dapaong Les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée agent, fille, petite-fille, collègue et amie :



Eugénie Eli Adjovi LAWADAN Secrétaire commerciale bilingue, précédemment en service à la division du contrôle des opérations financières Survenu au CHU Campus le dimanche 05 juin 2016 à l'âge de 21 ans.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 17 juin 2016 19 h 00 : Veillée-messe en l'église des Assemblées de Dieu, temple de Jérusalem à Daviémondji (rond-point) à Tsévié derrière la station Shell Samedi 18 juin 2016 08 h 00 : Culte d'enterrement en la même église suivi de l'inhumation au cimetière municipal d'Alagbadja à Tsévié N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.

AVIS DE DECES

Togbui Komlan Piter Gagban IV, chef du village de Dévégo La famille Adjaka La famille Afanwoubou L'Eglise des Assemblées de Dieu (A.D de Dagbé) et son pasteur Mokli Anani Lololi Eglise MIFESE et son pasteur Adjaka Alexandre à Lomé M. Afanwoubou Kokou Creppy, cultivateur-démarcheur à Dévégo M. Afanwoubou Ayao Jean, maître-géomètre à Lomé Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



ADJAKA Kodjo Simon Chauffeur à la préfecture du Golfe à la retraite Tickettier au marché d'Adidogomé à la retraite Survenu le 4 juin 2016 au CHU Sylvanus Olympio à l'âge de 81 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 17 juin 2016 18 h 00 : Veillée funéraire en l'église MIFESE sise à Tokoin-Cébévito (rue Akpavé) Samedi 18 juin 2016 07 h 30 : Levée du corps 08 h 30 : Culte d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota Les salutations seront reçues en la même église.

Maman EDOH Akoua Marthe (Ikpegné) Ménagère à Agadji Survenu le 29 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé-Tokoïn dans sa 80<sup>e</sup> année. Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront à Kpalimé et à Agadji selon le programme ci-après : Vendredi 17 juin 2016 20 h 00 : Messe-veillée en l'église Sacré-Cœur de Jésus de Dzodzokondji à Kpalimé Samedi 18 juin 2016 09 h 00 : Messe d'enterrement en la même paroisse suivie de l'inhumation au cimetière d'Agadji (préfecture d'Amou) Dimanche 19 juin 2016 06 h 30 : Messe d'action de grâces et de sortie de deuil en la même paroisse.

### AVIS DE DECES

Le chef traditionnel de Gléi La collectivité Balma à Lomé et Niamtougou La famille Kassalowoé à Lomé et Niamtougou La famille Bitin à Kéméri, Gléi et Lomé La famille Sama à Lomé et Niamtougou Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



**Veuve KASSALOWOE Sarah Adjoa dite « Dada »**  
Pieusement endormie dans le Seigneur le 1<sup>er</sup> juin 2016 à l'âge de 88 ans.

Et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
18 h 30-20 h 00 : Messe-veillée en la paroisse Saint Kisito de Doumassé suivie de l'exposition du corps au domicile de la défunte sis à Tokoin-Trésor dans le von de la pharmacie de la Libération  
**Samedi 18 juin 2016**  
De 02 h 00 du matin : Départ du corps pour Gléi  
08 h 30 : Messe d'enterrement à Gléi suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Gléi  
**Maison mortuaire** : Maison Bitin à Gléi.

### AVIS DE DECES

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le président de l'Université de Lomé Le chef du canton de Kouméa et du village de Fèouda, préfecture de la Kozah à Lomé L'amicale des ressortissants du canton de Kouméa et du village de Fèouda à Lomé M. Simtaro Essomatah Alex, surveillant général de Lycée à Kara et ses sœurs Les familles Malawe-Kiyolou, Simtaro, Tokinayi, Pakoussow, Batchassi, Pato et Pissang à Fèouda, Lassa, Pya, Kouméa, Kara et Lomé Les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès de leur regretté fils, frère, neveu, époux et père :



**Docteur Dadja SIMTARO Noël**  
Enseignant-chercheur à l'Université de Lomé à la retraite, ancien responsable à la Fondation Eyadéma, membre de l'académie Kabyé Officier de l'ordre des Palmes académiques Survenu le 23 mai au CHU Sylvanus Olympio dans sa 65<sup>e</sup> année.

L'enterrement aura lieu le 18 juin 2016 à Kidjang-Fèouda, préfecture de la Kozah selon le programme ci-après :

**A Lomé,**  
**Jeudi 16 juin 2016**  
19 h 00 : Veillée-messe en la paroisse Marie-Théotokos d'Agoè-Nyivé

**Vendredi 17 juin 2016**  
13 h 30 - 16 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt sis à Agoè-Démakpè face au bar « Le Sourire » juste derrière les rails.  
16 h 30 : Départ du corps pour Kidjang-fèouda, préfecture de la Kozah

**A KIDJANG-FEOUDA**  
**Vendredi 17 juin 2016**  
De 20 h 30 à l'aube : Veillée de chants et de prières dans la maison mortuaire, Maison du chef de village  
**Samedi 18 juin 2016**  
04 h 30 - 08 h 30 : Exposition du corps au domicile du défunt  
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de Fèouda suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.  
**Dimanche 19 juin 2016**  
09 h 00 : Messe d'action de grâce en l'église Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de Fèouda  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

### REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Gé Fiofan Sédégbé Foli Bébé XV de Glidji M. Dravie Anakpan, chef traditionnel d'Anyronkopé La collectivité Toulan d'Anyronkopé et Zalivé La famille Diallo de Guinée Les familles Locoh, Mededjiso, Sodji, Lawson et Johnson Veuve Foly-Toulan Dalanda, née Diallo Les enfants : Foly-Toulan Ekué Edson et Assiongbon Régis M. Foly-Toulan Folivi Michel Ange, ses frères, sœurs et leurs enfants Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



**FOLY-TOULAN Tètè Gabriel dit « Gabi »**  
Délégué médical Ex-Directeur du personnel de la Banque Centrale de Guinée Survenu le jeudi 02 juin 2016 à l'âge de 58 ans.

### PROGRAMME DES OBSEQUES

**Jeudi 16 juin 2016**  
18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, corps présent  
**Vendredi 17 juin 2016**  
06 h 00 : Chapelle ardente  
08 h 30 : Levée du corps  
Messe d'enterrement et d'action de grâce en l'église Christ Roi de Kodjoviakopé, suivie de l'inhumation au cimetière de la plage

**Maison mortuaire** : Maison Foly-Toulan, non loin du Complexe scolaire Y Veillera à Nyékonakpè.

### AVIS DE DECES

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile Le préfet de Blitta Le chef du canton de Blitta Le chef du canton de Lama L'amicale des ressortissants de Blitta à Lomé L'amicale des ressortissants de Lama à Lomé La famille Kpolokpolo de Kara, Blitta, Lomé et en Italie Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



**KPOLOKPOLO Komi Philippe**  
Rappelé à Dieu le 31 mai 2016 à Lomé dans sa 65<sup>e</sup> année.

### PROGRAMME DES OBSEQUES

**Vendredi 17 juin 2016**  
18 h 30 : Veillée de prières et de chants dans sa maison, sise à Agoè Logopé, à 100 mètres du Bar Epervier  
**Samedi 18 juin 2016**  
06 h 30 : Exposition du corps à la même maison  
08 h 00 : Cérémonie d'inhumation  
09 h 30 : Départ du corps vers le cimetière de Sogbossito à Agoè, suivi de l'inhumation.

### AVIS DE DECES

Le régent du canton de Baga et le chef du village de Samaragou Les familles Tomyeba, Mouguet, Sabagou, Datoma, Kpankpana, Kpanougou et Katagbé M.M. Tomyaba Bogra Alexandre, enseignant et Tomyeba Komi Claude, ingénieur agro météorologue à la retraite M.M. Kpankpana Léntassima Dominique et Katagbé M'Wélassah, cultivateurs à Baga-Samaragou Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée fille, épouse, mère et grand-mère :



**TOMYEBA Yéda Claudine dite « Maman », née Kpankpana**  
Survenu à son domicile le dimanche 5 juin 2016 à l'âge de 91 ans.

L'enterrement aura lieu le vendredi 17 juin 2016 à Baga/Samaragou selon le programme ci-après :

**Jeudi 16 juin 2016**  
18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, Maison Tomyeba, sise à Baga-Samaragou / Gbangouragou dans la préfecture de Doufelgou  
**Vendredi 17 juin 2016**  
06 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHR de Kara-Tomodé  
07 h 00 - 08 h 30 : Exposition du corps dans la maison mortuaire  
09 h 00 : Service de reconnaissance par la voie Internationale du Togo, Rameau de Kara, suivi de l'inhumation au cimetière familial à Samaragou (Kpalbga).  
15 h 00 : Danse traditionnelle (Foka bina).

### AVIS DE DECES

Les familles Agboton, Jibidar et Guede de Portonovo, de la Côte d'Ivoire et du Togo Mme Agboton Rose, ses frères, sœurs et leurs enfants M. Jibidar Adolphe, ses frères, sœurs et leurs enfants M. Guedé-Hibault Alexis en Côte d'Ivoire Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils et frère :



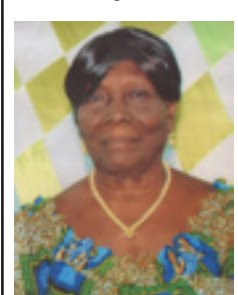
**AGBOTON Vidjanagni Pierre**  
Ancien employé de la CEET Survenu le 28 mai 2016 à la clinique Sainte Hélène dans sa 55<sup>e</sup> année.

### PROGRAMME DES OBSEQUES

**Jeudi 16 juin 2016**  
18 h 30-20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire  
**Vendredi 17 juin 2016**  
09 h 00 : Levée du corps - Culte d'enterrement sous l'appatame - Enterrement au cimetière de Bè-Kpota Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire après l'inhumation.  
**Maison mortuaire** : Maison Agboton, derrière le Lycée Tokoin Centre en face de Togo-Gaz.

### AVIS DE DECES

Togbui Towogbé K. Wogomebu III, chef du quartier d'Ablogamé Togbui Gbegnon, chef d'Adina (Ghana) Mama Nuhepe II d'Adina M. Babadjide Mallo Paul Toundé Mme Rolland Christine Dado, épouse Amégan, ses frères et sœurs Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



**Veuve ROLLAND Missiratu Philomène, née BABADJIDE MALLO**  
Revendeuse de produits cosmétiques au grand marché de Lomé Rappelée à Dieu le 31 mai 2016 dans sa 79<sup>e</sup> année.

Vous priez de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Ablogamé, non loin de l'ancien hôtel Satellite  
**Samedi 18 juin 2016**  
08 h 30 : Levée du corps  
09 h 00 : Messe d'enterrement, d'action de grâce et de sortie de deuil en l'église catholique Notre-Dame de l'Assomption de Dékadjèvi, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota  
**Maison mortuaire** : Maison feu Rolland Michel A. Kouassi à Ablogamé, non loin de l'hôtel Satellite.

### AVIS DE DECES

La collectivité Mathey à Aného La famille Mathey-Apossan à Aného La famille Abotchi à Dzrékpo M. Athanase Ayi d'Almeida Mme Marie-Claire Afi Abotchi, épouse Combey, ses frères et sœurs Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



**Veuve Gertrude Mélé MATHE-APOSSAN, épouse ABOTCHI**  
Survenu le 5 juin 2016 dans sa 76<sup>e</sup> année.

Et vous priez de prendre part ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Marie-Reine du monde de Bè-Apéyéyé  
**Samedi 18 juin 2016**  
05 h 00 : Chapelle ardente au foyer paroissial  
08 h 30 : Messe d'enterrement et d'action de grâce en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière d'Adjido Aného.

### AVIS DE DECES

Gè Fiofan Sédégbé Foly Bébé XV, roi des Gains Togbui Satchivi-Dati Ekin Weze VII, chef traditionnel du village d'Agomé-Séva La famille Satchivi-Dati du Togo et du Bénin La famille Amededjisso du Togo et du Bénin Les enfants Antoinette-Marcelle - Apolline et Mathieu Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



**SATCHIVI-DATI Ayité Paul**  
Géomètre topographe à la Société des Eaux de Côte d'Ivoire (SODECI) à la retraite et ancien régent du trône d'Agomé-Séva Survenu à Lomé le 1<sup>er</sup> juin 2016 dans sa 83<sup>e</sup> année.

### PROGRAMME DES OBSEQUES

**Jeudi 16 juin 2016**  
18 h 30 : Messe-veillée en la paroisse Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé avec exposition du corps dans la grande salle de la paroisse  
**Vendredi 17 juin 2016**  
08 h 30 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en la même paroisse L'inhumation aura lieu au cimetière préfectoral de Yokè (Adidogomé)  
**Maison mortuaire** : Maison Dannou à Adidogomé, carrefour Bissengo ; sur le prolongement du carrefour Agbémadon.

### AVIS DE DECES

M. Olou Aladji Akomévi VIII, chef du canton de Gléi La famille Emegnimo de Gléi et de Lomé La famille Akpovi de Gléi et de Lomé M. Emegnimo Elonyo Apollinaire, inspecteur central du Trésor Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



**EMEGNIMO Enonwadi Christine, née AKPOVI**  
Endormie dans le Seigneur le 1<sup>er</sup> juin 2016 dans sa 78<sup>e</sup> année.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Gléi, corps présent  
**Samedi 18 juin 2016**  
08 h 30 : Levée du corps  
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs de Gléi, suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Gléi Akpaka  
**Dimanche 19 juin 2016**  
07 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église.  
**Maison mortuaire** : Maison Emegnimo à Gléi Fon Komé.

### AVIS DE DECES

Le chef du canton de Yaka-Agbandé Veuve Djiwa Amah, née Syle, ménagère et ses enfants Dr Tomta Kadjika, professeur à l'Université de Lomé et sa famille La famille Tchalo-Kadjamissi Les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur, mère, cousine et nièce :



**TOMTA Kpah Marguerite**  
Commerçante à Niamtougou Survenu le lundi 16 mai 2016 au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO) dans sa 65<sup>e</sup> année.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements pour vos marques de sympathies et d'affections que vous leur avez témoignées de diverses manières et vous priez de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront à Yaka-Agbandé selon le programme ci-après :

**A Lomé**  
**Mercredi 15 juin 2016**  
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du Dr Tomta à Agoè-Houmbi  
**Jeudi 16 juin 2016**  
08 h 30 - 10 h 00 : Exposition du corps au domicile du Dr Tomta à Agoè-Houmbi  
10 h 30 : Départ pour Yaka-Agbandé (préfecture de Doufelgou)  
**A Yaka-Agbandé**  
**Jeudi 16 juin 2016**  
18 h 30 - 21 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile Tomta à Kalgna  
**Vendredi 17 juin 2016**  
06 h 30 - 08 h 30 : Exposition du corps au domicile Tomta à Kalgna  
09 h 00 - 10 h 30 : Messe d'enterrement en l'église Notre-Dame de Fatima de Niamtougou  
11 h 00 : Inhumation au cimetière familial dans la stricte intimité familiale à Kalgna.  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au domicile Tomta

**Samedi 18 juin 2016**  
06 h 30 : Messe d'action de grâce en la même église  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues après la messe sur les parvis de l'église  
**Maisons mortuaires**  
• A Lomé : Maison Dr Tomta à Agoè-Houmbi, sise derrière l'immeuble « le magasin Colonel de Souza » en face de la haute tension, ancien magasin Fan-Milk  
• A Yaka-Agbandé : Maison Tomta à Kalgna.

### AVIS DE DECES

Meto Awoussan VIII d'Agbanakin, chef traditionnel de Xowla La famille Mensah-Tohonou du Togo, du Bénin et du Ghana La famille Aminou-Ayayi de Xowla Mme Lucie Tohonou, ses frères et sœurs Les enfants : Bienvenue, Rémy, Charles, Clément, Martiné, Simon et Dona Ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de leur très cher et regretté :



**TOHONOU Gouméfa Victoire**  
Commerçant au Ghana Survenu accidentellement à Accra le 09 mai 2016 dans sa 54<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Vendredi 17 juin 2016**  
08 h 30 : Veillée-messe en l'église des St Martyrs de l'Ouganda à Tokoin-Séminaire  
**Samedi 18 juin 2016**  
06 h 30 : Exposition du corps dans l'enceinte de l'église des St Martyrs de l'Ouganda  
08 h 30 : Mise en bière  
09 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota Les salutations d'usage seront reçues dans l'enceinte de l'église.

### AVIS DE DECES

La famille N'Djelé de Lama - Kolidè, Kara, Langabou et ailleurs La famille Mozino de Lama - Saoudè, Kara, Lomé et ailleurs La famille Gnassingbé de Lama - Kolidè, Kara, Blitta-Gare et ailleurs La famille Amah de Lama - Kolidè, Kara et ailleurs Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchées des diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



**Ménagère à Soumbou (préfecture de la Kozah)**  
Rappelée à Dieu le 27 mai 2016 dans sa 91<sup>e</sup> année.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous priez de prendre part ou vous unir d'intention aux cérémonies des obsèques qui se dérouleront selon le programme ci - après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
19 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire  
**Samedi 18 juin 2016**  
06 h 30 - 07 h 30 : Chapelle ardente au domicile de la défunte  
08 h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâce en l'église catholique Saint Antoine de Padou de Soumbou, suivie de l'inhumation au cimetière familial  
**Dimanche 19 juin 2016**  
09 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église, pour le repos de son âme  
**Maison mortuaire** : A côté de la station d'essence CAP Soumbou sur la route N°1, entrée Sud de Kara.

### AVIS DE DECES

Gè Fiofa Sédégbé Folly Bébé XV de Glidji Togbui Agbossou Kodjo Viagbo VII, chef traditionnel d'Akloussou-Mélonkou Togui Wonegou Mensah, chef du quartier de Dongbeli M. Anoumou Kodjo, chef de la famille Anoumou L'église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



**ANOUMOU Yaovi Bernard dit « Aventurier »**  
Caissier à la CEET à la retraite Rappelé à Dieu le 29 mai 2016 dans sa 71<sup>e</sup> année.

### PROGRAMME DES OBSEQUES

**Vendredi 17 juin 2016**  
18 h 00 : Veillée de prières et de chants à Lomé  
**Samedi 18 juin 2016**  
10 h 00 : Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota et sortie de deuil  
**Maison mortuaire** : Maison Anoumou Bernard, sise à Avépozo-Kpota à côté de l'église catholique.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Klambé-Efoukpa (préfecture de Wawa)  
M. Adjour Komina Justin, chef du village de Benali (préfecture de Wawa) et doyen de famille Adjour  
Les fidèles de l'église Nouvelle Génération du Christ, temple du Saint-Esprit sise à Adidogomé Yokoè-Netime  
Les familles Akama d'Aplawou, préfecture du Golfe, Panassa de Bohou, préfecture de la Kozah et Sessou d'Aklakou, préfecture des Lacs  
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur pasteur, fille, épouse, mère et grand-mère :



**Pasteur ADJOR IFUALESSE Abalavi Rose**  
Présidente et fondatrice de l'Eglise Nouvelle Génération du Christ, temple du Saint-Esprit sise à Adidogomé Yokoè-Netimé  
Survenu le 24 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio à Lomé à l'âge de 65 ans.

Vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
17 h 00 : Levée du corps au CHU Sylvanus Olympio  
20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Adidogomé Zionto  
**Samedi 18 juin 2016**  
06 h 00-08 h 30 : Exposition du corps au domicile de la défunte  
09 h 00 : Culte d'enterrement au domicile de la défunte suivi de l'inhumation au cimetière de Sagbado  
Les remerciements seront reçus au domicile de la défunte après l'inhumation.

REMERCIEMENTS

Togbui Ayissou IV d'Aflao au Ghana  
Le modérateur de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EEPT)  
Les familles Zokpo et Doufan du Togo et du Ghana  
Mme Evelynne Améyo Zokpo, ses frères et sœurs, leurs cousins, cousines, neveux et nièces  
Les enfants de Mamie Akofala Grunitzky  
L'EEPT, paroisse de Nyékonakpoè et son conseil paroissial  
L'association Biblihabobo de l'EEPT et son bureau national  
Les familles parentes, alliées et amies  
Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, pour vos nombreuses marques de sympathie, d'affection et de compassion que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très chère et regrettée :



**Abia Marie-Angèle ZOKPO**  
Présidente nationale de l'Association Biblihabobo de l'EEPT.

Que Dieu, le Tout-Puissant vous comble de toutes ses bénédictions.

AVIS DE DECES

Le régent du canton de Baga et les chefs des villages de Samaragou et Kirgah  
Les présidents et les chefs coutumiers des amicales des ressortissants de Samaragou et Kirgah à Lomé  
Les familles : Yedibahoma, Boka-Alamina, Mougué-Tikenatiyena, Makouma de Baga, au Togo, au Ghana et ailleurs  
Mlle Alamina Banini-Bassima Rose, épouse Kabraitema, ses frères et sœurs à Baga, Sokodé, Lomé et ailleurs  
M. Yedibahoma Marmkouma Jambagou Prosper, douanier à la retraite à Lomé, ses frères et sœurs et leurs familles à Baga, Lomé, Tchébébé et ailleurs  
Les familles parentes, alliées et amies  
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, nièce, épouse, mère et grand-mère :



**Veuve YEDIBAHOMA Kama Afi Rita, née MOUGUE dite «Agbéle»**  
Ménagère à Lomé  
Survenu à Lomé le dimanche 15 mai 2016 à l'âge de 105 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**A Lomé :**  
**Jeuvi 16 juin 2016**  
18 h 30-20 h 30 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Agbalépédo-Lossossimé  
**Vendredi 17 juin 2016**  
06 h 00-10 h 30 : Chapelle ardente  
11 h 00-12 h 00 : Prières sous l'appatame  
12 h 00-12 h 30 : Cérémonie de danse traditionnelle  
13 h 00 : Départ du cortège funèbre pour Baga dans la préfecture de Doufelgou  
**A Baga (Samaragou) :**  
**Vendredi 17 juin 2016**  
De 19 h 00 à l'aube : Veillée traditionnelle dans la maison mortuaire à Samaragou-Tinaa  
**Samedi 18 juin 2016**  
06 h 00-09 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire  
10 h 00 : Messe d'enterrement en la paroisse Saint Joseph Ouvrier de Baga, suivie de l'inhumation au cimetière familial  
15 h 00 : Danse traditionnelle «Foka-bina»  
**N.B. :** Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire après l'enterrement  
**Dimanche 19 juin 2016**  
07 h 00 : Messe d'action de grâces pour le repos de l'âme de la défunte en la même paroisse  
**Maisons mortuaires :**  
**A Lomé :** Maison Yedibahoma sise à Agbalépédo-Lossossimé, à côté du bar La paillote, non loin du nouveau marché de Cacaveli  
**A Baga :** Maison Yedibahoma sise à Samaragou-Tinaa.

AVIS DE DECES

Togbé Dravie-Anyron IV, chef du canton d'Anyronkopé  
Nana Ané Ohiniko Quam-Dessou XV, roi des Minas, chef traditionnel de la ville d'Aného  
La famille Devo d'Anyronkopé  
Mme Irène Hodéminou Devo, assistante sociale, ancien ministre, son frère Blanchard Vilévo Devo et ses sœurs Gisèle Sidémeho Devo et veuve Edith Vihodé Dérali Ekoué, née Devo  
Les enfants du défunt Gbédémé Ginette, Améwoanou Jean-Luc et Gbéhodé Messan Lionel  
Ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté :



**Dr Roger Magloire Vignon DEVO**  
Médecin généraliste Ancien fonctionnaire du ministère de la Santé du Togo et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)  
Chevalier de l'Ordre du Mono  
Survenu à Lomé le 30 mai 2016 au CHU Campus dans sa 74<sup>e</sup> année.

Vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 17 juin 2016**  
18 h 00-20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église évangélique presbytérienne du Togo, paroisse de Lomé Apégamé  
Corps présent dans la maison mortuaire  
**Samedi 18 juin 2016**  
07 h 30 : Levée du corps  
08 h 00 : Culte d'enterrement et d'action de grâces en la même église suivi de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota  
**N.B. :** Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la maison mortuaire, Maison familiale Dr M. J. Devo, sise derrière la clinique BIASA, quartier Olympio Nétimé.  
Ni gerbe, ni couronne !

L'ARBRE ET LA VIE

*Pour repousser la sécheresse et disposer de pluies en abondance gardons-nous de couper nos arbres.*

**Nioto** NOUVELLE INDUSTRIE DES OLÉAGINEUX DU TOGO

**AVIS DE RECRUTEMENT**

La société **Nouvelle Industrie des Oléagineux du Togo (NIOTO)** recherche pour emploi :

- un (01) **mécanicien industriel**, niveau BAC F1 ou E, expérience d'au moins 02 ans en maintenance industrielle ;
- un (01) **conducteur ou opérateur**, niveau BAC F1 ou E, expérience d'au moins 02 ans en conduite d'équipements industriels ;
- un (01) **magasinier**, niveau BAC F1 ou E, expérience de 02 ans minimum en gestion de stock et bonne maîtrise d'Excel ;
- deux (02) **chauffeurs**, niveau 1<sup>re</sup>, permis de conduire catégorie B ou C requise, expérience d'au moins 03 ans en conduite.

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2016.**  
Les dossiers seront déposés sous plis fermés avec la mention « *candidature au poste de .....* » au secrétariat de ladite société sise dans la zone portuaire, non loin du rond-point CIMTOGO.  
**NB : Seuls les candidats retenus seront contactés.**

**A LOUER**

Villa de haut standing sise à Lomé quartier Forever, Witi-Novissi, à 100 mètres de la Caisse et à côté de la Cité Millenium comprenant :  
4 Chambres chacune équipées de douche et toilette ; Grand Salon ; Salle à manger ; Cuisine.  
3 chambres Boyerie  
1 buanderie  
Parking pour 4 voitures  
Jardin moyen avec une piscine.

**Contacts :**  
**92 38 97 47 ou 90 17 18 86**

**A VENDRE**

1- 3 lots clôturés à Kpalimé ville-Quartier Lomnava Temps en temps non loin de la gendarmerie au bord du goudron de la route principale de Kpalimé-Atakpamé avec titre foncier. Ces 3 lots collés sont bien situés pour les activités d'hôtels, de banques, de station d'essence et autres activités d'entreprises.  
2- 3 lots collés non clôturés à Aképé à coté du centre des sœurs en face du Lycée Aképé-Noépé à 200 m de la route principale de Lomé-Kpalimé avec un tampon. Ces 3 lots sont encadrés par 3 rues : les largeurs sont encadrées par rues de 14m et l'une des longueurs par une rue de 12 m.  
3- 1 lot non clôturé à Akato (Lomé).

**N.B. :**  
**Pour plus d'informations contactez : 90 05 20 33 / 99 90 90 84**

*Lisez*

*chaque jour*

**TOGO-PRESSE**

**BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO**

1 - Code Pénal, Code de Procédure Pénale, Code de Procédure Civile.....	= 5000
2 - Nouveau Code des Personnes et de la Famille .....	= 4000
3 - Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier .....	= 4000
4 - Code Electoral .....	= 3500
5 - Code du Travail .....	= 3000
6 - Code de la Santé Publique .....	= 3000
7 - Code de l'Enfant .....	= 2000
8 - Code des Investissements en République Togolaise .....	= 2000
9 - Constitution .....	= 2000
10 - Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990) .....	= 1450
11 - 21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987) .....	= 1450
12 - Accord Politique Global .....	= 1000
13 - Dialogue Social .....	= 1000
14 - Décentralisation au Togo .....	= 1000
15 - Convention Collective Interprofessionnelle .....	= 1000
16 - Code de Nationalité Togolaise .....	= 1000
17 - Organisation Judiciaire .....	= 1000
18 - Code de la Presse .....	= 1000
19 - Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA .....	= 1000
20 - Code de la Route .....	= 1000
21 - Charte des Partis Politiques .....	= 500
22 - Cour Constitutionnelle .....	= 500
23 - Cour Suprême .....	= 500
24 - Magistrature .....	= 500
25 - HAAC .....	= 500
26 - CNDH .....	= 500
27 - Statut des Magistrats .....	= 500
28 - Accord Cadre de Lomé .....	= 500
29 - Carte de Presse .....	= 500
30 - Déclaration de Syrte .....	= 500

**Autres documents**

- Registre de l'Employeur ..... = 30 000
- Les Régimes R, C, E, S

**AUTRES POINTS DE VENTE**

Ets. TCHAKALA : DAPAONG	ATOP TSEVIE	ATOP NOTSE
ATOP KARA	BAR LA CACHETTE : SOTOUBOUA	LIPADOP : TABLIGBO
ATOP NIAMTOUGOU	Ets. LE SALUT : SOKODE	ATOP ATAKPAME
ATOP ELAVAGNON	Mme SOLANI / SOKODE	Ets. LE SALUT : BADOU

Ku ḍe etu si woda le Orlando (Floride) ḡu

Dukḗa fe Tatḗ la ḍo babadoname-gbalē ḍe dukplḗla Barack Obama

Dukplḗla Faure Essozimna Gnassingbé ḍo babadoname-gbalē aḍe ḍe efe hadḗwḗla Barack Obama ku ḍe etu si xḗsetsimatḗe tḗwo da le yḗḍufe aḍe si le Orlando dua me le Floride ḡu. Vḗḍivḗḍi wḗwḗ sia, si tḗo Amerika tḗwo katā de blanui me la, dukplḗla la gbenu le egḗo eye wḗḡlḗ be, yele

klalo awḗ kpekpeḍḡu ḍe sia ḍe hena avahoho ḍe xḗsetsimatḗe tḗwo fe nu wḗna siwo tsitre ḍe ḡutifafa kple vovo fe asixḗḗ ḡu.

Agbalēa me nyawo le ale : Dukplḗla bubutḗ, Nuxaxa kple blanui ḡā aḍe wḗnye nam esime mese etu si woda le yḗḍufe si le Orlando dua me eye ame geḍewo

kù, geḍewo hā dze afḗkù fe nya. Le vevesese fe yeyiḡi sia me la, le Togoviwo, efe dzidḡḡua kple nye ḡtḗ fe ḡkḗ me, medi be, maḍo nye babadoname-gbalē sia ḍe wḗ.

Meḍe kuku na wḗ be, ado baba na kù fome tḗwo nam eye medi haya-haya kaba na amesiwo dze afḗkù.

Togo dukḗa tsri xḗsetsimatḗe tḗwo fe wḗnawo gbḗ eye wḗle klalo akpe ḍe avahoho ḍe xḗsetsimatḗe tḗwo fe wḗna siwo tsitre ḍe ḡutifafa kple vovo fe asixḗḗ ḡu.

Dukplḗla bubutḗ, meḍe kuku na wḗ be, naxḗ nye bubudeameḡuwo.

Afelete Kwami AMOUZOU

MUSKOKA ḍoḍowo dziwḗwḗ

Dudḗnunḗla si kpḗa lāmesē fe nyawo gbḗ va de dzesi nutomeviwo fe ḍḗwḗwḗwo le Kara nutogā la me

Dudḗnunḗla si kpḗa lāmesē kple haho nyawo takpḗkpḗ gbḗ, Nufialagā Moustafa Mijiyawa kple France dukḗtefenḗla le Togo, afetḗ Marc Fonbaustier kpakple Dukḗ fofuwo fe habḗbḗ si kpḗa ḍeviwo fe nyawo gbḗ (UNICEF) fe tefenḗla le Togo, Ḍḗkta Esselmou Boukhary woḍi tsa de Kara nutogā la me le yletia fe ḡkeke 9 lia dzi hekpḗ ḍo siwo nutoa me tḗwo, wḗ le Kissamossim, Dankpen nutome, kpinzindē kple Adomḍe le Kozah nutome la ḍa. Wokpḗ ḍoḍḗa fe ḍo aḍe si te France kple UNICEF wode gae la, le fḗ eve fe ḍḗwḗwḗ megbe, le Kara fe nutogā la me ; vevietḗ le ḍevi siwo

wodzi yeye la ta kpḗkpḗ me. Le tefe siwo didi tso ḍḗyḗfewo gbḗ abe



Nutome lāmesē gbḗkpḗla aḍe le alesi woxḗa ḍḗwḗwo ḍem fia

kilometa aḗ ene la, dudḗnunḗla la kple amesiwo dze eyome, tḗ asi ḍo

siwo wḗm, ḍḗyḗla siwo le kḗfewo me «RFS» kple «PROVENAT»

fe lḗlḗnu ḍḗwḗlawo le na nyḗnu funḗ kple ḍevi siwo dzi yeye la.

Ḍḗlelé siwo woenye aḡudza, sasra, adzḗfito me ḍḗlelé kpekuku kple ḍevi siwo mexḗ fḗ ato haḍe o fe ḍḗwuame nutsitsi. Nu siwo ga kpekpeḍḡu woenye : nuxḗxlḗ hena mudḗwo kple mukike zaza, fudada, abḗta sisi amedḗkui gbḗ dzadzraḍo, avadzedzḗḍi ḍe ḍeviwo fe Sida ḍḗlelé xḗḗ tso wodadawo gbḗ kple ḍeviwo fe dzidzigbalē wḗwḗ.

Le Kpinzindē la, wodo go kple nyḗnu aḍe siwo dzi woda ḡkḗ ḍo be «Relais communautaires».

Dudḗnunḗla, France dukḗtefenḗla kple UNICEF tefenḗla wokpḗ ḡdzedze nyuie le ḍo si yi edzi la ḡu.

Wḗlanyo Kḗmla ATSU

Kigiluu nakuyv talu Amerika samay ne Togo ḡḡuḍu ma kuḡḡwiye takayay ḡḡuḍu Barack Obama

Kigiluu nakuyv talu Amerika ejaḍe taa ḍeḍe payay se Orlando yḗ Floride hḗḗḗ taa samay. Eyaa wobi kuduyuu kihezuvu nakuyv tḗe se peleyyi ḍḗo naaye taa ne eyaa etelemwaa nabeye wolo peede ne pḗḗo pḗ-yḗḗ hḗzḡ. Pa-taa eyaa ezi nunaza yḗ si ne sakiye mu heḡ. Tḗm tune Togo ḡḡuḍu Faure Essozimna Gnassingbé nuwa ne pḡḡilabḡ-ḡ ḍeḡ ne ema kuḡḡwiye takayay se esḗḗḗ e-taalabḡ Amerika ḡḡuḍu Barack Obama.

Sḗḗo yḗ, ḍḡna se pḡkent siziḡ nu pḡḡḡ ḍḗḍḗ Amerika kewiyay. Mbu pu-yḗḗ yḗ, kelesi ka-samay sakiye. Kibaylv eha-ke ḍḗḡ ne kḗḗḗḗ eyaa mba pamu heḡ yḗ pḗ-yḗḗ ne pewḗḗḗ tḗḗḗ taa alaafiya lḗḡ. Togo ḡḡuḍu sḗzaa se e-ejaḍe taa feyi leleḡ ne eyaa etelemwaa ne teyḗkiyaa mba pasuv ajeya taa ne pakuv eyaa yḗ. Pḡpḗzuv se ajeya ela nḗḗ ne palubun wetu ndu.

Togo kewiyay ne samay we kḗam Amerika wayi yee kudḗwa se kulukun eyaa etelemwaa kḗyḗ. Nḗḗ kudḗmay labu kenun ḍḗḡ weyi ayeya pḡziy aweena ne aḍiy kav eyaa mba paaḡḡḡ samay ḍiyḍiy cayu yḗ. Yee ajeya esum tḗm tune yem ne teyḗkiyaa mba pewḗḗ ne pasuv ajeya ndi ndi taa ne palaku mbu pḡfeyi ḍeḡ kḗyḗ, samay uweyḡḡ laḡheziye. Togo ḡḡuḍu tezun pḗzuv Amerika ḡḡuḍu Barack Obama se etaa ḍe-ejaḍe taa samay ne kewiyay liu se kewe Amerika wayi kḗam wetu ndu tu-lubnav hḗḗḗ taa.

Essosolam GNONEGUE

«Tdh» ḡgbeye ḡnam piya tuma ḍḗḡ ḡḡna kulabu evemiye

Mḡḡum fenay kaaku 12 kedḗḡa yḗḗ kibaylaa lḗzaa se kḗkent evemiye ndi paa anu elukun piya tuma ḍḗḡ ḡḡna labu yḗ. Paa punay ḡga pḡtaliv mbu le, aḡgba ndi ndi ne eyaa mba palaku tuma piya wala yḗḗ kanduv numḗḗ taa yḗḗ kḗyḗḗ luu ne palaku lumayza. Ḍeḍe wayi pḡtaluv evemiye ndi yḗḗ, Togo taa

ḡḡna kḗyḗli samay ne pḗyḗḗḗḗ-ke ezuma paduv piya tuma sḗḗḗna yḗḗ, pu-tḗm.

Ḍḗo 2005 punay taa «Tdh» ḡgbeye pazḡ labu tuma ḍe-ejaḍe taa se pḡsun piya ne siwee si-wala taa. Ḍeḍe wayi pḡtaliv Mḡḡum evemiye 12 yḗḗ tḗzuv yḗḗ, Loma taa ḡgbeye ndi ḍi-taa ḡḡna kḗyḗli samay ne pḗyḗḗḗḗ-ke



Tuma ane pḡmḡnaa se piya ela ne pḡsḡsi-si

aḡgba wena alakḡ tuma pu-umḗḗ taa yḗḗ, tisu yem.

Pḡsa ne pḡwḡli se ḍe-ejaḍe ḡḡḡ piya tuma sḗḗḗna ḍḗḗ lubuna evemiye le, ḍeḍe kḗḡitav taa kemeya wiye ḡgbeye ndi ḍikanduv piya wala yḗḗ Togo taa ne payay-ḍi se «Terre des hommes» (Tdh) yḗḗ, ḍi-taa

piya wala ḡḡam tḗm. Piya nzi siwe Loma kaaku sḗḗḗḗ taa ne silaku tuma ne sḡsḡyḡḡ wḗḡḡ se sihiy tḗḗḗḗ ne siwḗḗ yḗḗ, si-tḗm pḗyḗḗḗḗ. Ḍḗḗḗ Elisabeth Dossou weyi elaku tumiye «Tdh» ḡgbeye taa yḗḗ, ḗḗḗḗ kedezyay tuma yḗḗ.

E. G.



Now Accredited by  
for study in UK



## METTEZ VOS VACANCES EN VALEUR !

### 1- Cours d'Anglais durant les vacances (Juillet - Août - Septembre 2016)

Cours pratiques de 09h00-12h00 avec Logiciels, CD Audio, Vidéo...  
Cours gratuit d'informatique, danse, chorégraphie et théâtre (en anglais)  
20 000 F cfa / mois pour 3 fois par semaine (lundi-mercredi-vendredi)  
30 000 F cfa / mois pour tous les jours (de lundi à vendredi)

**NEW**

Tous les après-midi, Atelier Pratique de Cuisine, de Piano, de Guitare,  
de Fabrication de colier en perle, de Bricolage (15 000 F cfa)...

### 2- Séjours Linguistiques et Touristiques

#### USA, CANADA, ANGLETERRE\*

\*cours d'anglais+famille d'accueil+restauration  
+assurance voyages+plusieurs options

Contactez nous pour les différentes dates.

#### Accra - Ghana\*\*

\*\*cours d'anglais+hébergement+restauration  
+transport+plusieurs options



**Frais d'inscription offerts...!!!**  
pour les 1er inscrits et pour  
une famille de 5 enfants et plus

#### Situation:

Nyékonakpoé immeuble blanc vert  
à 50m des feux rouges de LONATO & SUN SET  
[facebook.com/LANGCENTER INTERNATIONAL TOGO](https://www.facebook.com/LANGCENTERINTERNATIONALTOGO)



22 21 18 18  
92 87 18 18



## AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° 089/16/FNGPC/CA POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU PROFIT DE LA FNGPC COOP-CA

La Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton du Togo (FNGPC COOP-CA) est une société coopérative avec Conseil d'Administration dont le but est d'améliorer les conditions d'organisation, de fonctionnement et de gestion des Organisations de Producteurs de Coton (OPC) du Togo.

Dans le cadre du renforcement de son cadre institutionnel et de sa gouvernance, elle souhaite recruter un cabinet d'expertise comptable dont la mission sera de vérifier les documents comptables, livres et valeurs de la Fédération, de contrôler la régularité, la sincérité des comptes sociaux ainsi que des informations contenues dans les rapports financiers.

Les candidats intéressés par le présent avis sont priés d'adresser une demande à l'adresse e-mail : [fngpc-prestataire@yahoo.fr](mailto:fngpc-prestataire@yahoo.fr) pour recevoir les termes de référence ainsi que les formulaires de soumission.

Les dossiers de candidature comprenant les propositions financières et techniques devront être envoyés en version papier sous plis fermé au siège de la FNGPC COOP-CA à Atakpamé (Avété) au plus tard le **24 juin 2016 à 11 heures 30 minutes.**

Pour toute information, contacter : Tél. : (00228) 90 09 40 75 /  
24 50 09 25 ; B.P. : 373 Atakpamé-Togo.

Atakpamé, le 10 juin 2016

Président du conseil d'administration,  
Hodabalo YOSSO



## TERMES DE REFERENCE

### Sélection d'un cabinet de traduction électronique des correspondances et saisie des informations des bénéficiaires

#### I. Contexte et justification

Compassion International Togo est une organisation chrétienne non gouvernementale de défense, de protection et de développement des enfants. Sa stratégie est de développer de solides partenariats favorisant un ministère efficace de développement holistique des enfants et jeunes.

Compassion International Togo œuvre par son programme de développement d'enfant au moyen du parrainage en partenariat avec l'Eglise locale en utilisant son modèle bien connu de Centre de Développement des Enfants.

Dans ce parcours de développement, les correspondances occupent une place prépondérante et sont capitales au maintien de la relation bénéficiaire - parrain. A cet effet, il est nécessaire de mettre à la disposition des bénéficiaires tous les atouts possibles pour la compréhension du message échangé. La langue un élément clé dans la communication, et étant donné que les parrains ne parlent souvent pas les mêmes langues que les bénéficiaires, Compassion International Togo a développé des logiciels spéciaux pour la prise en charge de la traduction de ces correspondances.

De même, les informations identitaires, sont celles relatives à l'historique du bénéficiaire recueillies lors des inscriptions. Ces données sont collectées sur le terrain en français mais saisie dans le système de Compassion International Togo en Anglais. Il en est de même pour les mises à jour de ces informations.

Considérant le caractère confidentiel des correspondances et des informations identitaires, Compassion International Togo s'est dotée d'un système à travers lequel s'effectue tout échange d'information. La traduction et les saisies se dérouleront dans ce système appelé « *Compassion Connect* ».

#### II. Objectifs et résultats attendus

L'objectif de la prestation est de traduire électroniquement les correspondances bénéficiaires - parrains et de saisir les informations identitaires.

#### III. Description du travail à faire

Il s'agit de :

- traduire électroniquement les correspondances entre les bénéficiaires et les parrains de français vers l'anglais et vice versa.
- Saisir en anglais les informations identitaires des bénéficiaires dans « *Compassion Connect* »

#### IV. Modalités de réalisation

Pendant toute la durée du contrat, le prestataire retenu travaillera en étroite collaboration avec le département de communication. Compassion International Togo mettra dans le système toutes les correspondances à traduire et le prestataire disposera d'un délai de 4 jours francs pour les traduire dans le système.

#### V. Profil du prestataire

- Etre un cabinet/ une agence de communication agréé / certifié spécialisée dans la traduction et traitement des données.
- Expérience avérée dans la traduction électronique et la saisie de données.
- Très bonne maîtrise des langues française et anglaise.
- Preuve des expériences antérieures dans lesdits domaines ;

#### VI. Soumission des offres

Le prestataire veillera à soumettre une offre technique et une offre financière. L'offre financière proposera un budget détaillé (formulaire à retirer à **Compassion International Togo**). Les offres doivent parvenir sous pli fermé portant la mention « *CITG Offre de traduction et de saisie* » au siège de Compassion International Togo, en face de l'OCDI, Rue opposée à la Clinique Saint Joseph Hédzranawoé au plus tard le **vendredi 24 juin 2016 à 10 h 00**. Pour toute autre information complémentaire appelez :

Mr ADJEI Guy ; Tél. : 98 67 98 17 ou Mr GAGLO Tél. : 98 77 01 48.





**Autorité de Réglementation  
des secteurs de Postes et de  
Télécommunications**

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de  
Télécommunications (ART&P)  
AOO N° 02/ART&P/PRMP/2016

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le quotidien national Togo-Presse n° 9727 du 15 février 2016 à la page 25.

2. L'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) dispose des fonds budgétaires, afin de financer la fourniture et la pose d'un (01) ascenseur et d'un (01) monte-charge dans son bâtiment technique, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

3. L'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) Maître d'Ouvrage, sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et la pose d'un (01) ascenseur et d'un (01) monte-charge dans son bâtiment technique, sis à la Cité OUA au bord du boulevard EYADEMA près de l'OTR. Le marché est en lot unique et les variantes sont autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les livraisons et la pose sont effectuées, dans un délai compris entre quatre vingt dix (90) jours et cent cinquante (150) jours maximum à compter de la date de notification du marché sur le site de construction du bâtiment technique de l'ART&P.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Mr Kossi KASSENE, ART&P, au 32, Rue N'Dagni (80), Côté Est, S.O.S. village d'enfants, BP 358 Quartier Tokoin Tamé Lomé, Togo

Tél : +228 22 23 63 80, Fax : +228 22 23 63 94 - artp@artp.tg et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 08 h 00 à 11 h 00 TU et de 15 h 00 à 17 h 00 TU.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise ;
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer contre le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA. Les paiements se feront à l'adresse mentionnée au point cinq ci-dessus. La méthode de paiement sera en espèces contre reçu de paiement. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis sous forme électronique sur support CD contenant tous les documents du dossier d'appel d'offres.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) Direction générale**

32, Rue N'dagni (80) Tokoin Tamé Wuiti, BP : 358 Lomé

Tél : +228 22 23 63 80, Fax : +228 22 23 63 94 ; E-mail : artp@artp.tg le 27 juillet 2016 à 10 h 00 TU au plus tard. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA. Cette garantie de soumission est une garantie bancaire délivrée par une banque installée ou représentée au Togo.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 27 juillet 2016 à partir de 10 h 30 TU à l'adresse suivante :

Salle de réunion de l'**Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P) Direction générale 32, Rue N'dagni (80) Tokoin Tamé Wuiti, BP 358 Lomé**

Tél : +228 22 23 63 80, Fax : +228 22 23 63 94 ; E-mail : artp@artp.tg.

**Le Directeur Général  
Abayeh BOYODI**

AYA/PF/DMPC

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE SECONDAIRE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AA 00 N °009-2016/MEPSFP/CAB/SG/DAF/PRMP

Le Ministère des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle dispose des fonds au titre de la contrepartie de l'Etat au projet PAREC (financement AFD), logés au compte n°816 ouvert dans les livres du Trésor Public à Lomé, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer paiements relatifs aux marchés des travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les bureaux de la direction de l'Enseignement secondaire général, objet du présent appel d'offres.

2. Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSFP), sollicite des offres fermes de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants :

**Lot unique : Réhabilitation du bâtiment abritant les bureaux de la direction de l'Enseignement secondaire général.**

Les variantes ne sont pas autorisées :

Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir tous les jours ouvrables, de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, des informations auprès du point focal de la cellule d'appui à la PRMP, 63 rue Aklakou, rez-de-chaussée de l'immeuble du MEPSFP Porte DAF N°3, Tél. : 22 22 86 19.

Ville: Lomé

Boîte postale : 01 B.P.: 1393 Lomé

Pays : Togo

Courriel : adedjemellon2@yahoo.fr

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise ;
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise
- La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

(Voir les données particulières d'appel d'offres pour les informations détaillées).  
**NB : Les entreprises titulaires de marchés publics dont le taux d'exécution physique n'a pas atteint 70 % ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.**

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement sur place le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Vingt- cinq mille (25 000) FCFA à l'adresse ci-après : 63 rue Aklakou, 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble du MEPSFP, Secrétariat des Marchés Publics du MEPSFP ; Tél. : 22 21 44 32

Ville: Lomé

Boîte postale : 01 B.P.: 1393 Lomé

Pays :Togo.

Le paiement se fera en espèce contre délivrance d'un reçu et remise du DAO.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse mentionnée au point 6 du présent avis au plus tard **le 8 juillet 2016 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. Le montant de la garantie est de deux cent mille (200 000) francs CFA. La garantie de soumission doit être une garantie bancaire.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 8 juillet 2016 à 10 heures 30 minutes** à l'adresse suivante : Salle de réunion du cabinet, deuxième étage de l'immeuble du MEPSFP.

Fait à Lomé, le 7 juin 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Togamba BAYOGDA**



## Avis de Recrutement

CPG-IAI

### AVIS DE RECRUTEMENT

#### Le Directeur des Enseignements

##### Préambule :

L'Institut Africain d'Informatique (IAI), Ecole Inter Etat d'Enseignement Supérieur, recrute un Directeur des Enseignements. Le poste est à pourvoir pour l'année académique 2015-2016 et ouvert à toutes les nationalités.

##### Description des postes :

Le Directeur des Enseignements est nommé par le Conseil d'Administration. Il assiste le Directeur Général pour toutes les questions relatives à la pédagogie et à la formation. Il met en œuvre les orientations stratégiques. Il coordonne les différents secteurs d'enseignement et a la responsabilité de l'organisation des études pré et postdoctorales. Il est le garant de la qualité du travail effectué par les coordonnateurs de filières et les chefs de départements. Il est chargé des missions dédiées à la mise en œuvre opérationnelle et au pilotage de la formation au sein de l'IAI.

Le Directeur des Enseignements est nommé **pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois**. En lien étroit avec les composantes pédagogiques, son activité s'organise autour des grandes missions suivantes :

- Participer à la définition, à la construction et à la maîtrise de l'offre de formation dans une logique de cohérence d'établissement ;
- Mettre en œuvre la politique de formation en coordonnant administrativement la mise en place de l'offre de formation et son évaluation ;
- Mettre en place et garantir le bon fonctionnement des outils TIC liés au domaine « formation » et ceux de la gestion des services d'enseignement ;
- Produire les données chiffrées relatives aux études, dans le cadre de l'organisation générale des productions de l'aide au pilotage de l'établissement ;
- Assurer le suivi de l'insertion professionnelle au sein de l'observatoire de la vie des apprenants (retour d'expérience) ;
- Assurer la conformité réglementaire, l'harmonisation et la coordination des étapes administratives du cycle des études ;
- Assurer la promotion et veiller à la cohérence des développements en matière ;
- o De démarche qualité dans l'enseignement ;
- o De processus continu d'évaluation des formations ;
- Réaliser une veille stratégique et prospective en ce qui concerne les impacts des TIC dans le domaine de l'enseignement et de la formation, des bonnes pratiques en matière d'outils pédagogiques ou de mode d'apprentissage.

La Directeur des Enseignements participe en outre à la coordination des services communs de son domaine qui assurent, conformément à leurs statuts :

- L'accueil, l'information et le suivi de l'insertion professionnelle**
  - o Information et communication sur l'offre de formation ;
  - o Orientation et aide à la réussite ;
  - o Aide à l'insertion professionnelle ;
  - o Gestion de la validation des acquis de l'expérience.
- La formation continue**
  - o Organiser l'information et la communication sur la formation continue ;
  - o Organiser, gérer et coordonner les actions de l'IAI en matière de formation continue ;
  - o Impulser de nouvelles actions ;
  - o Pilotage de la formation professionnelle et de recyclage.

##### Profil du candidat :

- Le candidat doit être titulaire d'un doctorat spécialisé dans l'une des disciplines scientifiques, informatiques inscrites au programme d'enseignement de l'IAI.
- Le candidat doit justifier :
  - o D'une bonne compétence technique et avoir assumé des responsabilités similaires dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
  - o D'une expérience d'au moins trois (3) ans dans les fonctions de direc-

tion, d'encadrement au sein d'une administration universitaire ou dans la conduite de projet liés à l'enseignement et à la formation ;

- o De bonnes qualités de management ;
- o D'une bonne compétence en gouvernance universitaire ;
- o D'une bonne maîtrise des techniques et méthodes d'ingénierie de formation surtout dans un contexte LMD et adéquation formation/emploi ;
- o d'excellentes capacités de rédaction et de communication en français et en anglais.

- Le candidat doit jouir de ses droits civiques, et remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées par le poste ; il doit, en outre, être indemne ou guéri de toute affection contagieuse ou mentale et être âgé de 55 ans au plus au 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

- Le candidat doit pouvoir travailler sous pression, disposer de bonnes aptitudes sociales, être doté d'une aisance relationnelle, avoir un goût pour le travail en équipe, faire preuve de sérieux et de discrétion. La connaissance du Système de Management de la Qualité (SMQ) dans l'enseignement serait un atout.

- La pratique de l'anglais et la maîtrise de l'outil informatique sont indispensables à l'exercice de la fonction de Directeur des Enseignements notamment les Progiciels de Gestion Intégrés de la scolarité.

- Enfin, il doit être apte à donner des enseignements dans une des matières dispensées à l'IAI.

##### Type et durée du contrat :

Contrat de travail à durée déterminée de trois (.3) ans renouvelable une fois.

Le poste est soumis à évaluation annuelle suivant un contrat d'objectifs. Le poste est ouvert à toutes les nationalités.

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

##### Conditions d'emploi :

L'Institut Africain d'Informatique se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à candidature.

La réception des candidatures est ouverte à partir de la publication du présent appel à candidatures.

##### Date de prise de fonction :

Le candidat retenu devra être disponible à occuper son poste à partir de Juillet 2016.

##### Lieu de travail :

Le candidat retenu sera en poste dans les locaux de l'IAI à Libreville au Gabon.

##### Composition du dossier de candidature et contacts :

1. Une demande adressée au Président du Conseil d'Administration de l'IAI, tenant lieu de lettre de motivation ;
2. Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de la gouvernance universitaire ;
3. Une copie certifiée conforme des diplômes obtenus et une copie des certificats de travail et attestations de formations ;
4. Une photo d'identité récente ;
5. Les noms et adresses de trois (3) personnes références.

##### Procédure de sélection :

Présélection sur dossier.

Entretien de personnalité.

##### Dépôt des Candidatures :

Le dossier complet doit être envoyé au plus tard le **30 Juin 2016 à 17 h 00**, à la Direction Générale de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences de la République Gabonaise sise à l'immeuble de la solde B.P. : 798, Libreville, Gabon, Tél. : (+241) 01 79 52 17 et par e-mail : candidatures@iaisiege.com ou candidatures@aninf.ga.

*Fait à Libreville, le 27 mai 2016*

**Le Président du Conseil d'Administration**

**Alex Bernard BONGO ONDIMBA**

## EURO-2016

## Suspension avec sursis de la Russie

La Russie a été sanctionnée hier par l'UEFA d'une suspension avec sursis, à cause des violences de ses fans au Vélodrome samedi, ce qui veut dire qu'elle sera exclue de l'Euro-2016 en cas de nouvel incident de ses supporters dans un stade du tournoi en France.

La Russie était poursuivie par l'UEFA pour les incidents provoqués par des fans russes au coup de sifflet final d'Angleterre-Russie (1-1) au Vélodrome de Marseille samedi. L'instance européenne du football ne gère que les débordements dans les enceintes sportives, ce qui se passe en dehors relève des autorités du pays hôte.

La fédération russe est également condamnée à payer une amende de 150.000 euros. La Russie, pays hôte du Mondial-2018, était poursuivie par l'UEFA pour des « perturbations » dans les tribunes, « comportement raciste » et usage de « fumigènes ». Des fans russes avaient chargé les supporters anglais

dans les travées du Vélodrome, incidents nettement moins graves que les affrontements entre supporters sur le Vieux-Port qui avaient fait 35 blessés, majoritairement des Britanniques, dont un homme toujours dans un état critique, mais stable.

Des supporters russes contrôlés mardi dans les Alpes-Maritimes vont être reconduits à la frontière, car ils sont soupçonnés de présenter une menace à l'ordre public. Ces reconduites à la frontière tombent au lendemain des premières condamnations prononcées par le tribunal correctionnel de Marseille : neuf peines de prison ferme et une seule avec sursis contre six supporters britanniques, trois Français et un Autri-

chien impliqués dans les rixes sur le Vieux-Port en fin de semaine. La plus lourde, deux ans dont un an ferme, revient à un Français de 29 ans, qui avait frappé jeudi soir trois personnes à coups de pieds, de poing et de ceinture. En revanche, aucun hooligan russe n'a été interpellé, alors qu'ils semblent en première ligne dans les graves affrontements de samedi. Ces violences ont fait 35 blessés, en majorité britanniques, dont un dans un état critique mais stable.

C'est la fédération russe qui risque de payer. L'UEFA, l'instance européenne du football, la vise dans deux procédures distinctes. Dans l'une d'elles, Russie et Angleterre sont en sursis : elles risquent la disqualification du tournoi si leurs supporters sont impliqués dans de nouvelles violences.

(AFP)

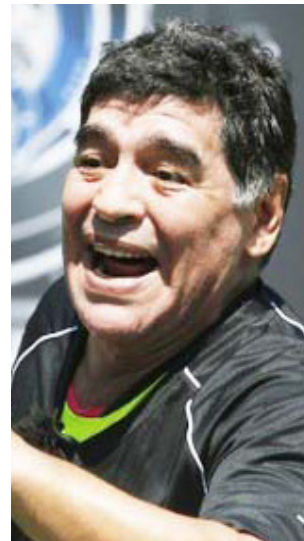
## FOOTBALL

## Infantino se rapproche de Maradona

La légende du football argentin est désormais prêt à apporter son soutien à la FIFA afin d'aider à résoudre les problèmes au sein du football argentin et soutenir le président de la FIFA.

Très critique jusqu'à maintenant envers l'institution, la légende du football argentin Diego Maradona va aider à résoudre la crise dans le football argentin et apporter « son soutien » au nouveau président de la FIFA Gianni Infantino, qu'il a rencontré la semaine dernière à Paris, a indiqué mardi la fédération internationale. Elu en février pour succéder à Sepp Blatter, Infantino a eu « un entretien très positif et constructif avec Diego Maradona », vendredi à Paris, a indiqué la FIFA, confirmant une information du journal suisse Blick. Cette rencontre répond à la volonté de Gianni Infantino « de reconnecter la FIFA avec les joueurs qui ont écrit l'histoire du football », ajoute la FIFA.

Dans ce cadre, Infantino avait convié lors du dernier congrès de la



Le président de la FIFA proche de Maradona.

FIFA à Mexico d'anciens grands joueurs comme Marcel Desailly, Ronaldinho ou l'Espagnol Carlos Puyol. Fin mai, la FIFA a également annoncé la nomination de l'ancien international croate Zvonimir Boban

au poste de secrétaire général adjoint. Maradona a proposé « son soutien » pour tenter de résoudre la crise que traverse le football argentin, a ajouté la FIFA, alors qu'une lutte pour le contrôle de la Fédération argentine de football (AFA) dure depuis la mort de son dirigeant historique, Julio Grondona, il y a presque deux ans.

La FIFA et la Confédération sud-américaine de football (Conmebol) mènent actuellement une mission conjointe sur place. Extrêmement critique envers les précédents dirigeants de la FIFA, Maradona avait estimé en mai 2015, avant que n'éclate le pire scandale de corruption de son histoire, que « sous Sepp Blatter, la FIFA est devenue une honte et une douloureuse gêne pour nous autres qui aimons le football. »

(AFP)

## TRANSFERT

## Ronald Koeman s'engage avec Everton pour trois ans

L'entraîneur néerlandais Ronald Koeman s'est engagé pour trois ans avec Everton, a annoncé hier le club de Liverpool, après que son ancien club Southampton ait accepté de le libérer à contre cœur un an avant la fin de son contrat.

Agé de 53 ans, Koeman, ancien joueur de l'Ajax Amsterdam et du FC Barcelone, 78 fois international avec



Ronald Koeman à Everton pour trois ans.

les Oranje néerlandais, remplace chez les Blues l'Espagnol Roberto Martinez, remercié avant la fin de la saison de Premier League. Koeman a été convaincu de rejoindre Everton après que l'actionnaire majoritaire, le milliardaire iranien Farhad Moshiri, a promis de dépenser plus de 125 millions d'euros pour le recrutement la

saison prochaine.

Le Néerlandais, qui a dans le passé officié comme entraîneur dans le trio des grands clubs bataves, le PSV Eindhoven, le Feyenoord Rotterdam et l'Ajax Amsterdam, s'est déclaré ravi de reprendre les rênes d'Everton, qui a terminé à une décevante

11<sup>e</sup> place en Premier League.

« Je suis très heureux de devenir le manager d'Everton », a déclaré Koeman, qui faisait partie de l'équipe des Pays-Bas sacrée championne d'Europe en 1988. « Je crois en le club, en l'équipe, en les supporters et dans notre capacité à réussir à l'avenir », a-t-il ajouté. « Everton est un club avec une grande histoire et une réelle ambition

et c'est un sentiment de fierté pour moi de faire partie de cela ». Pour sa part, le président Bill Kenwright s'est déclaré « très heureux d'avoir obtenu l'homme qui était pour nous l'objectif N.1 à partir du moment où nous avons décidé de recruter un nouveau manager ».

Selon la presse britannique, Koeman percevra un salaire annuel de 8,8 millions d'euros.

(AFP)

## BASKET-BALL/NBA

## Le Bron James et Irving redonnent espoir à Cleveland

Le Bron James a conduit Cleveland à une nette victoire face à Golden State 112 à 97 dans le match N.5 de la finale 2016 et brutalement brisé le rêve des Warriors de conserver leur titre de champion dès lundi devant leur public.

« King James » n'est pas le roi de la NBA pour rien : alors que son équipe était au bord de la défaite et qu'il était conquis par le bruyant public de l'Oracle Arena à chaque fois qu'il avait le ballon en mains, il a réalisé son meilleur match de la finale, voire de sa saison.

La star des Cavaliers a martyrisé les champions

en titre dans leur salle où ils n'avaient concédé jusqu'à lundi que trois défaites cette saison, avec son impact physique, ses 41 points, 16 rebonds, sept passes décisives et trois contres.

Cleveland, mené trois victoires à deux, n'a toujours plus le droit à l'erreur, mais la franchise de l'Ohio, en quête de son

premier sacre, peut revenir à la hauteur de Golden State dès jeudi lors du match N.6 programmé dans sa salle.

Golden State a pourtant bien débuté ce match qui pouvait lui offrir le cinquième titre NBA de son histoire : Klay Thompson, survolté, lui a donné jusqu'à sept points d'avance dès la première période. Mais à partir de la 2<sup>e</sup> période, Cleveland a pris nettement le dessus grâce à James, mais aussi à Kyrie Irving.

(AFP)

## DOPAGE/AFFAIRE PUERTO

## La justice espagnole exige la remise de poches de sang

La justice espagnole a exigé hier la remise aux autorités sportives des poches de sang saisies dans « l'Opération Puerto » contre le dopage dans le cyclisme et qui pourraient mettre en cause de nombreux autres sportifs.

L'arrêt de la Cour d'appel de Madrid ordonne de remettre les contenus des poches de sang [...] à la Fédération royale espagnole de cyclisme, à l'Association Mondiale Antidopage (AMA), à l'Union cycliste internationale et au Comité olympique national italien, pour éviter « le danger que d'autres sportifs puissent être tentés de se doper ».

La cour annule une décision rendue en avril 2013 qui ordonnait la destruction de 211 poches de sang et de plasma au nom du droit à la vie privée. Elle acquitte également le médecin Eufemiano Fuentes, cerveau d'un réseau de dopage par transfusion sanguine, condamné en première instance à un an de prison et quatre ans d'interdiction d'exercice de la médecine sportive. Elle considère que le sang utilisé dans les transfusions n'est pas un médicament dopant et que le médecin

n'est donc pas coupable de délit contre la santé publique.

L'analyse des poches de sang pourrait identifier d'autres sportifs au-delà de six cyclistes mis en cause dans l'affaire Puerto, dont le vainqueur du Tour de France 1997 l'Allemand Jan Ullrich. Le médecin avait déclaré lors du procès avoir travaillé avec « des sportifs de tous types. Ce pouvait être des athlètes, des boxeurs, tel ou tel footballeur », avait-il dit sans les identifier.

Mais les éventuels cas de dopage qui seraient détectés risquent d'être prescrits. Les poches de sang ont été saisies en 2006, et le délai de prescription de l'AMA est de huit ans. En revanche, la description des poches aurait embarrassé l'Espagne qui avait à l'époque de l'affaire Puerto la réputation d'être très laxiste en matière de lutte antidopage.

(AFP)

FOOTBALL/8<sup>E</sup> EDITION DU TOURNOI SYN BANK

## SIAB - UTB pour l'ultime affiche

L'Association Sportive de la SIAB défendra son titre le 25 juin prochain face à l'UTB suite à son succès en demie finale, samedi dernier, devant l'AS BPEC (4-0). Obtenir son billet pour cette ultime phase n'a pas été du tout aisé pour l'UTB qui s'est contentée de l'unique but de son jeune attaquant Credo Gaba pour s'imposer devant Diamond Bank.

Finaliste de l'édition précédente où elle a été privée du titre par la SIAB la course de Diamond Bank s'est achevée cette année à l'étape des demies finales, la faute à une solide équipe de l'UTB. Dans ce duel très engagé, les deux formations ont offert un spectacle moins plaisant et fait d'actes anti jeux. Sur cette rencontre, plusieurs occasions de but ont été vendangées de part et d'autre. Après 10 mn de jeu, la défense de l'UTB, submergée,

a eu du mal à contenir les assauts répétés des attaquants de Diamond Bank avec au premier plan leur maître à jouer, Lawson Body Laté.

Passés ces moments de sueur froide, l'UTB a retrouvé un peu de son mordant et s'est lancée à son tour à l'abordage. Lawson Lartégo à la 23<sup>e</sup> mn, sur une de ses tentatives a trouvé le petit filet de Borosé Ezéchiél. Malgré l'insistance des deux équipes, rien n'a été marqué au terme des 35 premières minutes. Du re-

tour des citrons, 5 mn ont suffi à l'UTB pour prendre l'avantage au marquoir grâce à Credo Gaba qui

fond des filets. Ce but n'a pas refroidi l'ardeur offensive des joueurs de Diamond qui ont continué

Lawson Body Laté a vendangé les balles de légalisation, notamment à la 57<sup>e</sup> mn et dans les arrêts

de s'offrir une place en finale où elle affrontera la tenante du titre, la SIAB. Cette dernière devenue une habituée des scores lourds. après son (6-0) en quart de finale face à l'ASSURFOOT, a atomisé en première demi-finale de la BPEC par 4 buts à 0. Ses attaquants vedettes, Latévi Koffi et Eteh Ayanou, avec leur doublé, ont été les principaux acteurs de ce large succès.

Les deux équipes de la SIAB et l'UTB ont un week-end pour se remettre en forme avant la finale, prévue le 25 juin prochain au stade de l'Association Sportive de la Forêt Sacrée à Ablogamé.

Folly KOUTOUKLOUI



Une frappe de l'attaque de l'UTB déviée en corner par le goal de Diamond Bank.

a profité d'une bourde du goal de Diamond Bank pour propulser le cuir au

de mettre en difficulté leur vis-à-vis. Mais très ami avec la maladresse.

de jeu. Ce score d'un but à zéro permet donc à l'UTB

FOOTBALL/EURO 2016

## La Hongrie se défait de l'Autriche (2-0)

Quarante-quatre ans après sa dernière participation à l'épreuve, la Hongrie fait une entrée fracassante dans l'Euro 2016 en dominant le voisin Autrichien sur le score de 2 buts à 0 dans la poule F.

Lors de cette 138<sup>e</sup> confrontation (la première lors d'un Euro) entre ces deux nations voisines, les Autrichiens n'ont pas tenu leur rang de favoris. Et après s'être créés les plus belles occasions en première période, ils ont été piégés sur deux contre-attaques. A la 62<sup>e</sup> minute, Szalai a réalisé un double «une-deux» en s'appuyant sur Laszlo Kleinheisler pour se présenter seul devant Robert Almer (1-0) avant que Stieber n'assure la victoire en toute fin de rencontre.

Impressionnants en qualification (neuf victoires et un nul dans un groupe comprenant la Russie et la Suède), les hommes du Suisse Marcel Koller avaient pris le jeu à leur compte. Ils ont payé cash leur manque de réalisme voire de chance. Cantonné dans un rôle de latéral défensif, David Alaba a fait montre, en vain, de qualités de meneur de jeu brillantes, s'illustrant dès la première minute par une frappe sur le poteau hongrois avant de manquer d'ouvrir le score (10<sup>e</sup>) après un appel somptueux sur un service de Marko Arnautovic.

Infatigable, tantôt à la

recupération, tantôt dans un rôle de soutien d'attaque, il a tenté d'entraîner ses équipiers dans son sillage, à l'image de Zlatko Junuzovic dont la frappe (35<sup>e</sup>) trouvait la main ferme de Gabor Kiraly, le goal hongrois.

Pour toute réponse aux occasions autrichiennes en première période, les Hongrois ne répondirent que par le seul tir cadré de Laszlo Kleinheisler (4<sup>e</sup>).

Le match changeait effectivement de visage avec la sortie sur bles-

sure de Junuzovic (59<sup>e</sup>). L'Autriche perdait le fil de la rencontre et concédait le but de Szalai dans la foulée. L'exclusion (deux jaunes) d'Aleksandar Dragovic (66<sup>e</sup>) rajoutait au malheur des Autrichiens qui s'inclinaient une deuxième fois à trois minutes du terme sur un nouveau contre conclu par Zoltan Stieber, monté au jeu peu avant. L'Autriche devra désormais s'arracher pour sortir de la phase des poules. Au prochain match, elle trouvera sur sa route le Portugal de Ronaldo.

(AFP)

### Programme du jour

13 h 00 : Russie-Slovaquie  
16 h 00 : Roumanie-Suisse  
19 h 00 : France-Albanie

### Brève ... Brève ...

La police vietnamienne a démantelé un immense réseau de parieurs ayant misé plus de 300 millions d'euros sur des matches de l'Euro 2016 alors que les paris sont interdits dans le pays communiste. Tous les jeux d'argent sont illégaux mais, au Vietnam, les fans de foot se comptent par millions et les paris sont très répandus, notamment

lors des grandes compétitions. Ce démantèlement, qui a eu lieu juste avant l'ouverture de l'Euro 2016, vise à «prévenir d'autres paris», selon un responsable. Pour les autorités, près de 1 000 joueurs suspects avaient été placés en détention lors de l'Euro 2012, et plus de 300 sites de paris illégaux avaient été fermés par la police.

OMNISPORTS/JO-2016

## Les athlètes dénoncent l'opacité des critères de sélection éthiopiens

La décision de la Fédération Ethiopienne d'Athlétisme (EAF) de ne pas retenir le triple champion olympique Kenenisa Bekele pour le marathon des JO de Rio fait des vagues en Ethiopie, où plusieurs athlètes mécontents dénoncent l'opacité des critères de sélection.

«Kenenisa ne s'est classé que septième (de notre classement). Nous aurions aimé qu'il récolte plus de points et qu'il soit inclus dans l'équipe, en raison de sa célébrité et de son palmarès. Mais on ne peut rien faire, il n'a pas réalisé les minima cette année», a tenté de justifier le président de l'EAF, Alebachew Nigusse, au cours d'une conférence de presse.

Il a finalement été écarté de la sélection éthiopienne, au profit de Tesfaye Abera, Lemi Berhanu et Feyisa Lilesa. Chez les femmes, Mare Dibaba, Tirfi Tsegaye et Tigist Tufa ont été sélectionnées.

Kenenisa Bekele a dénoncé une «décision injuste» et fustigé le manque de transparence de la Fédération. Au pays des hauts plateaux, habitué aux podiums et aux médailles, l'affaire dépasse la seule amertume d'un cou-

nifestation.

Le moral des coureurs est également plombé par le scandale de dopage qui plane sur l'athlétisme éthiopien, après la mise en demeure de la Fédération internationale (IAAF) pour des tests positifs au sein de l'équipe nationale. L'Ethiopie a été placée sur une liste de surveillance de l'IAAF et les autorités sportives ont commencé à introduire pour la première fois, le mois dernier, des tests antidopages lors de compétitions nationales.

(AFP)

### Togo-Presse

Directeur de Publication  
Directeur de la Rédaction  
Rédacteur en chef  
Secrétaire général de la Rédaction  
Actualités nationales et Reportages  
Etranger  
Sport  
Directeur de la Production et de la Qualité  
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH  
Anoumou KATE-AZIAGLO  
Kossi N'BOUKE  
Essohanem ASSOUMATINE  
Komlan Ayodou DENGUEWA  
Messan GOLI  
Siméon EGBADE  
Kokou HOUSSOU  
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par

La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)

Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08

Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66

B.P. : 891 LOME (TOGO) www.togopresse.tg